

**Harmoniser le Travail et le Capital:
Les Chevaliers du Travail et l'action politique ouvrière à Montréal (1883-1896)**
Par
Marc-André Gagnon

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en histoire

Université d'Ottawa
2011

Résumé

Titre: Harmoniser le Travail et le Capital: Les Chevaliers du Travail et l'action politique ouvrière à Montréal (1883-1896)

Auteur: Marc-André Gagnon

Directeur: Peter C. Bischoff

Cette thèse traite de l'engagement politique des Chevaliers du Travail par la présence de candidatures ouvrières au niveau fédéral entre 1883 et 1896. Elle se concentre plus particulièrement sur l'élection d'Alphonse-Télesphore Lépine comme député ouvrier dans Montréal-Est en 1888. Témoignant de l'intérêt des ouvriers pour la politique, cette élection s'inscrit dans le développement d'une conscience de classe qui pousse les organisations ouvrières à promouvoir un programme de réformes. Loin de remettre en question le système économique libéral, leur programme cherche à « harmoniser le Travail et le Capital ».

Notre étude permet de situer cet engagement vis-à-vis le développement des partis politiques et du système électoral canadien. Elle dresse un portrait des moeurs politiques des ouvriers à la fin du XIX^e siècle et pose un regard inédit sur le militantisme au sein des organisations ouvrières. Elle fait également la lumière sur le travail parlementaire et extraparlémentaire de Lépine.

Table des matières

	Page
Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des annexes	iii
Liste des sigles	iv
Remerciements	v
Introduction	1
Chapitre 1-Du statut de producteur à celui d'électeur : les débuts de l'action politique des Chevaliers du Travail au Québec (1883-1887)	22
Chapitre 2-Alphonse-Télesphore Lépine dans l'arène politique: l'organisation des campagnes électorales (1888-1896)	53
Chapitre 3-Pendard ou patriote? Le développement de la politique ouvrière indépendante chez d'Alphonse-Télesphore Lépine	80
Chapitre 4-Entre deux feux: le travail parlementaire et extraparlémentaire d'Alphonse-Télesphore Lépine	105
Conclusion	133
Annexes	141
Bibliographie	159

Liste des tableaux

1.1 Tableau 1 : Résultats, élection générale fédérale de 1887	43
1.2 Tableau 2 : Contrats reçus par le <i>Trait d'Union</i> , 1887-1891	49
2.1 Tableau 3 : Premiers comités locaux, Campagne de A.T. Lépine au 16 septembre 1888	71
2.2 Tableau 4 : Électeurs étant habilités à voter dans Montréal-Est, 1886	74

Liste des annexes

Annexe I: Programme de l'Assemblée locale Ville-Marie, janvier 1886	141
Annexe II: Déclaration de principe des Chevaliers du Travail, 1885	142
Annexe III: Comités locaux: campagne de A.T. Lépine au 26 septembre 1888	144
Annexe IV: Comités locaux: campagne de A.T. Lépine au 4 mars 1891	145
Annexe V: Carte des comités locaux, 1888-1891	146
Annexe VI: Résultats de l'élection partielle, septembre 1888	147
Annexe VII: Résultat de l'élection dans Montréal-Est, 1891	151
Annexe VIII: Journaux cités dans la thèse selon l'affiliation politique	155
Annexe IX: Signataires de l'acte de candidature de A.T Lépine selon la profession (1888)	156
Annexe X: Signataires de l'acte de candidature de A.T Lépine selon la profession (1891)	157
Annexe XI: Signataires de l'acte de candidature de A.T. Lépine selon la profession (1896)	158

Liste des sigles

A.L.	Assemblée locale des Chevaliers du Travail
B.A.C.	Bibliothèque et Archives Canada
B.A.N.Q.	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
C.C.D.M.	Chambre de commerce du district de Montréal
C.C.M.T.M.	Conseil central des métiers et du travail de Montréal
C.C.T.	Congrès canadien du travail
U.Q.A.M.	Université du Québec à Montréal
U.T.J.C.	Union typographique Jacques-Cartier

Remerciements

Cette recherche est le fruit d'un travail minutieux rendu possible grâce à la collaboration de personnes exceptionnelles qui ont joué, de près et de loin, le rôle d'agent facilitateur. J'aimerais ainsi rendre hommage à mon directeur de thèse, le professeur Peter C. Bischoff pour ses conseils judicieux qui ont enrichi ma réflexion. Je tiens également à remercier le personnel de la B.A.N.Q. de même que celui de B.A.C. pour leur assistance dans mes recherches. Je profite de l'occasion pour saluer, tout particulièrement, Mme Diane Boudreau, du Service des archives et de la documentation de l'U.Q.A.M. de même que M Éric Giroux de l'Écomusée du fier monde, le musée d'histoire industrielle et ouvrière de Montréal. J'aimerais également remercier MM Yves Frenette et Robert Tremblay pour leurs commentaires et leurs questions suite à l'évaluation du manuscrit.

Finalement, je tiens à remercier ceux qui m'ont appuyé et encouragé tout au long de ce travail ; ils sauront se reconnaître. Je ne peux toutefois passer sous silence la contribution importante d'Émilie Pigeon pour sa grande compréhension et son soutien. Merci.

Introduction

Le Québec de la fin du XIX^e siècle est une société en pleine transformation. En présence du processus d'industrialisation et d'urbanisation, elle doit composer avec un phénomène social sans précédent, l'avènement du prolétariat. Devant les règles du salariat, les travailleurs et les organisations ouvrières cherchent des moyens d'action afin de trouver des solutions aux problèmes liés aux conditions de travail.

Le gouvernement fédéral, soucieux des conséquences de l'industrialisation, lance une Commission royale d'enquête sur les relations entre le Travail et le Capital en 1886. Près de vingt ans après la Confédération, la législation du travail est encore embryonnaire. Afin de renverser la situation, les syndicats, sous l'impulsion des Chevaliers du Travail, s'engagent dans l'action politique directe avec des candidats ouvriers. Ce moyen d'action est une stratégie visant à porter les revendications et à défendre les intérêts des travailleurs dans l'arène politique. L'Ordre des Chevaliers du Travail et ses différentes composantes participent au système politique en appuyant des candidats ouvriers et à en faisant la promotion de leur programme.

En ce sens, la présence de candidats représentant la classe ouvrière porte à réfléchir sur la prise de conscience des travailleurs comme classe ayant des droits et des intérêts. En quoi cette forme d'action politique est-elle étroitement reliée au développement de la conscience de classe chez les travailleurs? De plus, il convient de se pencher sur les liens entre les organisations ouvrières et les partis politiques traditionnels. Comment les hommes politiques ouvriers s'inscrivent-ils à l'intérieur de ces relations?

Cette thèse propose d'étudier les candidats ouvriers au niveau fédéral entre 1883 et 1896. Elle se concentre plus particulièrement sur Alphonse-Télesphore Lépine élu député ouvrier dans Montréal-Est en 1888. Typographe de profession, ce dernier est un militant des Chevaliers du Travail et se trouve au centre des activités du Conseil central des Métiers et du Travail de Montréal dont il est le secrétaire. Principal rédacteur d'un journal ouvrier, *Le Trait d'Union*, il est également l'auteur d'une brochure explicative de la déclaration de principe des Chevaliers du Travail. Appartenant à l'élite ouvrière de Montréal, ce dernier représente Montréal-Est à la Chambre des Communes jusqu'en 1896, lorsqu'il subit la défaite.

Notre thèse est que le développement de la conscience de classe se manifeste par la promotion d'un programme politique élaboré par les organisations ouvrières répondant aux intérêts des travailleurs. Par l'élection en 1888 d'un candidat qui se définit exclusivement par le terme « ouvrier », les travailleurs franchissent une étape de plus. Ils se perçoivent désormais comme une classe sociale distincte ayant des intérêts et des droits qui s'appliquent à l'ensemble d'un corps politique se définissant et se constituant par l'économie et la culture.

Implanté au Québec depuis 1882, l'Ordre des Chevaliers du Travail est un vaste mouvement social nord-américain¹. Il regroupe, en son sein, diverses tendances idéologiques qui coexistent et s'affrontent sur le plan de l'engagement politique. Bien que les idéaux supportant l'engagement politique de l'Ordre mettent l'accent sur la transformation de la société, leur programme cherche à « harmoniser le Travail et le Capital ». Faisant preuve de réalisme,

¹ Pour une étude sur l'organisation de l'Ordre voir : Robert E. Weir. *Knights Unhorsed : Internal Conflict in a Gilded Age Social Movement*, Detroit, Wayne State University Press, 2000, 228 p.

les Chevaliers sont loin de rejeter les mécanismes de la démocratie représentative que constituent le modèle électoral et le parlementarisme britannique².

Établissant le rapport de classe sur une vision consensuelle des rapports sociaux, les partis politiques traditionnels et les Chevaliers ont utilisé, à leurs fins respectives, de la participation des organisations ouvrières au pouvoir d'État afin de parvenir à la mise en œuvre de politiques publiques. En ce sens, les candidats ouvriers ont cohabité avec les partis politiques existants s'inscrivant dans le jeu du bipartisme.

Conscience de classe et action politique

En tant que phénomène historique, la conscience de classe n'apparaît pas spontanément. Elle est le fruit d'un long processus de maturation qui va de pair avec le développement du capitalisme industriel depuis qu'il prend forme en Amérique du Nord. Cette thèse affirme la centralité des années 1880 comme période d'intensification de cette prise de conscience des travailleurs. La création des journaux ouvriers *L'Union ouvrière* en 1886, du *Trait d'Union* en 1887, la mise sur pied du C.C.M.T.M. et l'élection de Lépine à la Chambre des communes sont autant de reflets de comportements distincts de la classe ouvrière qui permettent d'expliquer les conditions objectives de la vie ouvrière et de réfléchir à la recherche de solutions³. Comme

2 Il y a chez les Chevaliers un certain décalage entre ces grands principes et la militance sur le terrain. Et c'est peut-être dans la complexité de l'organisation qu'il faut trouver des éléments de réponses. L'Ordre comme tout autre mouvement social repose sur le militantisme des gens qui s'y investissent, colorant ainsi ses visées et ses objectifs. Les Chevaliers n'ont jamais déterminé s'ils étaient réellement réformistes ou révolutionnaires. Aux États-Unis comme au Canada, les courants politiques dominants côtoyaient des courants plus marginaux ou révolutionnaires. Si l'unité autour des grands idéaux est facile à créer, elle plus difficile à maintenir. Voir : Robert E. Weir. *Knights Unhorsed : Internal Conflict in a Gilded Age Social Movement*, p.180. D'autant plus que des tensions sont souvent vécues entre la nécessité d'adopter des stratégies dictées par le contexte politique et les grands idéaux qu'il faut promouvoir. Voir Leon Fink. *Workingmen's democracy: the Knights of Labor and American politics*, Chicago, University of Illinois Press, 1983, p.24.

3 Fernand Harvey. « Considérations sociologiques des travailleurs québécois », dans Jean Hamelin (dir.), *Les*

l'indique Georg Lukács, la conscience de classe implique que l'homme prenne conscience de lui-même comme être social, comme simultanément sujet et objet du devenir historique⁴. Elle englobe cette idée d'une identité distincte, d'une expérience et d'un devenir historique propre aux ouvriers qui s'exprime par l'élaboration de projets d'avenir⁵.

À la notion de conscience de classe s'imbrique la notion de culture. Souvent inféodée à l'économie dans la définition marxiste, la culture prend ici une dimension centrale. Les manifestations, les grèves, les journaux ouvriers, les pratiques associatives, les pratiques artistiques, les stratégies de survie, les croyances et les utopies participent également à la création du sentiment d'appartenance à la classe sociale. Il en va de même pour les mœurs et les comportements politiques des ouvriers.

Ces derniers n'ont pas tous le même niveau de compréhension des enjeux politiques propres au prolétariat. C'est pourquoi les Chevaliers du Travail misent sur l'éducation des masses afin d'élever leur niveau de conscience. En organisant les travailleurs et en les mobilisant autour d'enjeux précis, l'Ordre entend développer le sentiment leur sentiment d'appartenance à une communauté de producteurs. Si la classe sociale peut-être identifiée en fonction du statut socioprofessionnel de l'ouvrier et selon sa place dans le système de production, les Chevaliers du Travail mettent de l'avant une notion large de la classe ouvrière. Celle-ci s'apparente à une communauté d'intérêts composée principalement d'ouvriers, mais aussi d'artisans et de petits employeurs locaux⁶. Selon Bryan Dewalt, les Chevaliers cherchaient

travailleurs québécois, Montreal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. 24.

4 Georg Lukács. *Histoire de la conscience de classe : Essai de la dialectique marxiste*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1960, p. 192.

5 Jean-François Corallo. « Conscience de classe » dans Gérard Bensussan et George Labica (Ed.). *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1982, p.199.

6 À la fois organisation ouvrière et fraternelle, les Chevaliers du Travail cherchent à faire l'union de tous les salariés peu importe l'origine nationale, le genre ou le degré de qualification. L'Ordre était influencé par

à implanter une conscience qui divisait la société en deux classes : les producteurs et les non-producteurs. En mettant de l'avant la primauté du travail dans leur définition de la citoyenneté, l'Ordre pouvait aspirer à utiliser les institutions politiques afin de participer au pouvoir⁷.

Il est à noter que les militants syndicaux ont une conscience de classe plus élevée que celle des ouvriers⁸. Ainsi, les dirigeants ont un rôle déterminant dans sa formation. Les typographes occupent un rôle de premier plan dans ce travail. De par leur qualification professionnelle, ils sont les intellectuels du mouvement ouvrier⁹. Comme le rapporte Bryan Dewalt, les typographes sont tributaires de la tradition littéraire et doivent en conséquence éduquer politiquement leurs confrères¹⁰.

En mettant sur pieds diverses institutions, les ouvriers et leurs dirigeants cherchent à s'affirmer dans la Cité. Le développement de la conscience de classe est intimement lié à l'engagement politique puisqu'elle a comme suite logique la participation aux affaires publiques afin de promouvoir les droits et les intérêts des travailleurs.

L'historien Fernand Harvey distingue six formes d'engagements politiques pratiquées par le mouvement syndical québécois à travers son histoire : le groupe de pression, l'action

l'idéologie du producteur qui cherchait à trouver un terrain commun entre les patrons et les ouvriers face aux grands monopoles financiers. Bien que cette idéologie fut mise au rancart dans les années 1880, il est possible d'en percevoir des éléments chez certains dirigeants de l'Ordre. Voir à ce sujet : Gregory S. Kealey, Bryan D. Palmer. *Dreaming of what might be: the Knights of Labor in Ontario, 1880-1900*, New-York, Cambridge University Press, 1982, p. 178. Voir également Bryan Dewalt. *Arthur W. Puttee : Laborism and Working Class Politics, 1894-1918*. Thèse de Maîtrise, University of Manitoba, 1985. p.8-9.

7 B. Dewalt. « Arthur W. Puttee », p. 50.

8 F. Harvey, « Considérations sociologiques », p. 25.

9 « Political class consciousness can only be brought to the working class "from outside". (...) Political class consciousness can only be developed by intellectuals who, because they are well educated and informed and stand a distance from the immediate production process, are in position to comprehend bourgeois society and its class relations in their totality ». Iring Fetscher. « Class consciousness » dans T. Bottomore (Ed.) *A Dictionary of Marxist Thought*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, p. 80.

10 B. Dewalt. « Arthur W. Puttee », p.30.

syndicale non partisane, l'alliance avec un parti politique, l'action politique directe d'un syndicat, l'action politique ouvrière indépendante du syndicalisme et l'action directe révolutionnaire¹¹. Notre texte se penche sur une forme particulière de l'action politique ouvrière, soit l'action politique directe d'un syndicat. Harvey entend par cette forme les « nombreux cas de candidatures ouvrières appuyés directement par un conseil central ou par les Chevaliers du Travail¹² ». Circonscrite à la fin du XIX^e siècle, elle est l'approche privilégiée durant la période étudiée. Nous pensons qu'il convient de revisiter cette forme d'implication politique à la lumière des débats entre libéraux et conservateurs qui marquèrent la vie militante au sein des organisations ouvrières.

Dans son article sur l'action politique syndicale, Louis-Marie Tremblay donne la définition suivante de l'action politique chez les syndicats:

L'action politique syndicale réside fondamentalement en la présence des syndicats dans le domaine politique, soit parce que des objectifs à caractère politique ou non-politique nécessitent néanmoins l'utilisation de méthodes politiques. Elle se situe donc dans l'ordre des moyens tout comme l'action économique. Elle est constituée de l'ensemble des comportements (attitudes et actions) des organisations syndicales (locales, intermédiaires, centrales) au niveau du système politique¹³.

Sa finalité est, toujours selon Tremblay, de « faire valoir ou mettre en oeuvre une philosophie ou une conception idéologique de la société et de ses structures socio-économiques¹⁴ ». Pour l'Ordre, cette conception idéologique peut se définir comme étant « une

11 Nous invitons le lecteur à se référer à la description faite par Fernand Harvey pour l'ensemble de ces formes d'engagements. Fernand Harvey *Le mouvement ouvrier au Québec.*, Montréal, Boréal express, 1980, p. 34-35.

12 *Ibid.*, p. 35.

13 Louis-Marie Tremblay, « L'action politique syndicale », dans *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 21, no 1, 1966, page 46.

14 *Ibid.*, p. 47.

réforme complète de la société industrielle (...) l'établissement d'une société nouvelle fondée sur la coopération et la petite propriété¹⁵ ».

Dans un même ordre d'idée, l'historien américain Leon Fink dégage les finalités liées à l'engagement politique de l'Ordre aux États-Unis¹⁶. Premièrement, l'implication politique est un processus d'externalisation permettant de faire connaître les revendications des travailleurs. Deuxièmement, elle vise à répondre à l'oppression de l'État, particulièrement lors des grèves.

Troisièmement, elle vise l'adoption d'une législature pro ouvrière visant à corriger les nombreux problèmes du monde industriel. Finalement, l'engagement politique favorise une expansion de la fonction publique conjuguée à une augmentation de la responsabilité des États. De ces finalités, il est possible d'affirmer que la première et la troisième s'appliquent définitivement aux Chevaliers québécois. Quant aux deux autres, elles s'appliquent dans une moindre mesure. Fink identifie également les trois formes d'engagement politique chez les Chevaliers américains. D'abord, les Chevaliers optent pour le lobbying auprès des pouvoirs publics visant à influencer les hommes politiques. Par la suite, l'Ordre encourage la participation active de ses membres sur le plan électoral leur permettant de mettre en oeuvre une vision de la démocratie à l'échelle locale. En dernier lieu, les Chevaliers tentèrent une alliance de classe avec les agriculteurs et fondèrent un parti politique¹⁷. Alors que Fink démontre que l'Ordre a changé sa stratégie passant d'une forme à l'autre, il est important de noter que les deux premières formes d'engagement ont coexisté au Québec. De plus, le troisième stade impliquant une alliance de classe ne s'est jamais matérialisé à cause du peu de pénétration des Chevaliers dans le monde rural.

15 Jacques Rouillard. *Histoire du syndicalisme québécois*. Montréal, Boréal, 1989. p. 43-44.

16 Voir le second chapitre du livre de L.Fink. « Workingmen's democracy », p. 26 à 32.

17 *Ibid.*, p. 19.

Il importe de garder à l'esprit que l'élection de Lépine ne constitue aucunement une finalité, mais une expérience dont les militants tireront les conclusions et chercheront d'autres voies d'accès au pouvoir politique en fonction des succès et des échecs. En ce sens, l'engagement politique ouvrier s'inscrit dans le développement de la conscience de classe des ouvriers québécois.

Regard sur l'historiographie

Les Chevaliers du Travail comme sujet d'étude ont connu un certain engouement au début des années 1980. C'est Bryan D. Palmer qui, en 1979, lance le bal avec son étude sur la culture de classe des travailleurs spécialisés à Hamilton. Empruntant à l'analyse marxiste pour sa conception de la formation de la conscience de classe, il conçoit le rôle des Chevaliers du Travail comme producteurs d'idéologie et de discours côtoyant les idées radicales¹⁸. Un an plus tard, Gregory S. Kealey publie un ouvrage sur les ouvriers de Toronto. Dans la dernière partie de son livre, il traite de l'expérience des membres de l'Ordre sur la scène politique locale et provinciale et expose les tensions générées par la partisanerie politique entre les militants. Plus tard ces deux auteurs collaboreront à un ouvrage sur les Chevaliers du Travail en Ontario, Dreaming of What Might Be¹⁹.

L'historiographie américaine réinterprète également l'expérience des Chevaliers du Travail. Leon Fink rejette ainsi la thèse développée par Norman J. Ware, l'un des premiers

18 Bryan D. Palmer. *A Culture in Conflict: Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton, Ontario, 1860-1914*. Montreal, MQUP, 1979, p. 122.

19 Bien que l'étude soit conduite correctement et démontre comment les travailleurs passèrent du lobbying à l'action politique directe, notre opinion rejoint celle de David J Bercuscon à propos du manque de rigueur dans la définition de l'électorat ouvrier.

historiens à se pencher sur les Chevaliers. Ce dernier avance que les Chevaliers étaient un mouvement réformiste²⁰ qui connut un échec retentissant en politique²¹. Pour Fink, Ware et d'autres historiens ne se concentrent pas assez sur l'engagement électoral des Chevaliers. N'obtenant pas le succès escompté par les représentations auprès des élus, ils se tournent alors vers la politique active. Fink voit dans ce tournant l'élément le plus significatif de l'action politique des Chevaliers. Plus encore, c'est dans les Assemblées locales qu'il faut chercher l'apport original de l'Ordre en politique²². Fink nuance également la thèse réformiste de Ware en inscrivant les Chevaliers du Travail dans le contexte international et le radicalisme du mouvement démocratique de la seconde moitié du XIX^e siècle²³.

En 1988, Richard Oestreicher publie une étude sur le comportement politique des prolétaires au sein des institutions républicaines américaines. Dans Working Class Political Behavior and Theories of Electoral Politics, il pourfend les historiens du consensus, conservateurs et antimarxistes²⁴. Oestreicher entend démontrer l'existence d'une véritable classe ouvrière sur la scène politique américaine. Cette étude a inspiré une série de travaux où sont analysées les pratiques électorales des Chevaliers du Travail dans les États américains²⁵.

20 Norman J. Ware. *The Labor Movement in the United States : A Study in Democracy 1860-1895*. New-York, Vintage Books, 1965, p. xiii.

21 *Ibid.*, p. 350.

22 L.Fink. « Workingmen's democracy », p.19.

23 *Ibid.*, p. 21 à 23.

24 Richard Oestreicher. «Working Class Political Behavior and Theories of Electoral Politics, 1870-1940», dans *The Journal of American History*, vol. 74, no. 4, (Mar. 1988), p. 1257 et 1286.

25 Voir principalement: Kim Vos. « Disposition Is Not Action : The Rise and Demise of the Knights of Labor » dans *Studies in American Political Development*. Fall 1992, 272-321 ; Gerald Friedman. « Succes and Failure in Third-Party Politics: The Knights of Labor and the Union Labor Coalition in Massachussetts, 1884-1888», in *International Labor & Working-Class History*, Fall 2002, p164 ; Matthew Hild. « Labor, Third-Party Politics and New South Democracy in Arkansas », *Arkansas Historical Quarterly*, Vol. 63, Issue 1, March 2004, p24-43.

Au Québec, Fernand Harvey publie en 1980 un collectif, Le mouvement ouvrier au Québec, qui demeure un ouvrage de référence incontournable pour quiconque s'intéresse au sujet. Dans son introduction, il constate que l'action politique des Chevaliers a su conserver une relative autonomie au niveau de l'idéologie²⁶ et que ce phénomène est important « dans la mesure où elle [l'action politique ouvrière] nous permet d'observer certaines constantes structurelles au sein de la société québécoise²⁷ ».

Notre thèse se situe à la jonction entre l'histoire du travail et l'histoire politique. En étudiant les habitudes électorales et le discours des acteurs politiques du milieu ouvrier montréalais, il est possible de comprendre le développement de la conscience de classe et de dresser un portrait des réalités et de la solidarité entre les travailleurs, peu importe leur degré de spécialisation ou leur appartenance professionnelle. Nous répondons ainsi à l'appel lancé par Peter C. Bischoff pour qui l'histoire du travail et l'histoire économique doivent s'arrimer davantage à l'histoire politique et à l'étude des espaces géographiques²⁸. Ce constat avait été également fait par Fernand Harvey qui appelait à une analyse plus poussée de l'action politique des ouvriers québécois²⁹. L'histoire du travail ayant suscité peu d'intérêt au courant des vingt dernières années, nous croyons qu'il faille revisiter les conclusions des historiens et d'y apporter quelques nuances.

Au sein de l'historiographie québécoise, la participation politique des syndicats et des ouvriers est abordée sans toutefois retenir l'attention qu'elle mérite, particulièrement pour la

²⁶ F.Harvey. « Le mouvement », p. 36.

²⁷ *Ibid.* page 37.

²⁸ Peter C. Bischoff. *Les débardeurs au port de Québec: Tableau des luttes syndicales, 1831-1902*, Montréal, Édition Hurtubise, 2009, p. 412.

²⁹ F.Harvey. « Le mouvement », p. 308.

période couvrant le dernier quart du XIX^e siècle. Les auteurs, davantage influencés par l'histoire sociale, ont travaillé selon le paradigme que les masses ouvrières ont une histoire distincte: « une histoire sociale et non pas politique³⁰ ». Il faut dire que l'analyse sociologique du travail a considérablement influencé les historiens durant les années 1970, alors oeuvrant dans un champ disciplinaire en pleine expansion³¹. Toutefois, certains auteurs s'avancent sur le terrain de l'histoire politique. C'est ainsi que Jacques Rouillard et Judith Burt rappellent que « malgré tout, l'entrée des travailleurs sur la scène politique marque chez ces derniers une prise de conscience qui dépasse le cadre étroit du métier pour promouvoir les intérêts de l'ensemble de la classe ouvrière³² ». Fernand Harvey partage cette vision, puisque le programme et les revendications ouvrières se posaient en termes de droits et de devoirs, démontrant une conscience des rapports sociaux et ultimement de l'appartenance à une classe sociale définie³³. L'historiographie québécoise a toutefois peu abordé l'engagement politique en regard du développement des partis politiques et du bipartisme qui en découle. C'est ce à quoi nous tentons de remédier.

Cela n'empêche pas les historiens d'avoir tracé un bilan des candidatures ouvrières. Deux tendances lourdes s'entrecroisent dans la littérature. Tout d'abord, il y a cette idée que l'action politique directe des prolétaires a donné peu de résultats tangibles. Selon les précédentes études, elle fut rapidement mise au rancart suite aux faibles résultats électoraux engendrés par les candidats ouvriers. Pour Jacques Rouillard, le bilan des années de luttes

30 Pierre Vadeboncoeur cité dans Jean De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, édition de l'Aurore, 1975, page 9.

31 Nous entendons ici les premières études sur la questions qui furent influencé par la sociologie de Alain Touraine. Voir à ce sujet le collectif dirigé par Jean Hamelin qui s'inspire fortement de ces thèses: Jean Hamelin (dir.), *Les travailleurs québécois, 1851-1896*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1973, 221 p.

32 Jacques Rouillard et Judith Burt. « Le mouvement ouvrier », dans Jean Hamelin (dir.), *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. 83

33 F. Harvey. « Considérations sociologiques », p. 13 ; 27-28.

conduites par les militants des Chevaliers du Travail est décevant. Entre 1886 et 1897 seulement deux ouvriers sont élus sur huit candidats issus de la classe ouvrière³⁴. Dans une autre analyse, Rouillard exprime en ces mots ce constat présent dans l'historiographie:

que ce soit dans le domaine politique, dans celui de l'éducation ou encore dans la création de coopératives, les résultats tangibles furent plutôt décevants. Et à mesure que le bilan des expériences tentées par les Chevaliers apparaissait de plus en plus négatif, les travailleurs qualifiés ont préféré revenir à des objectifs plus limités, mais dont les résultats auraient l'avantage d'être plus perceptibles³⁵.

Ce constat est partagé par les auteurs de la synthèse Histoire du Québec contemporain: l'action politique des ouvriers était limitée à Montréal et purement électorale³⁶. L'influence des Chevaliers du Travail aurait été marginale. Or, les journaux démontrent que les ouvriers étaient fiers des gains politiques réalisés, comme en font foi les chroniques ouvrières. De plus, c'est faire abstraction de l'important lobbyisme pratiqué par les membres de l'Ordre.

Dans un article de 1955 sur le mouvement politique des ouvriers montréalais, Alfred Charpentier trace un sombre portrait de l'engagement politique des ouvriers. L'auteur dresse quelques constats au sujet des assemblées locales affiliées au Conseil central qu'il convient de nuancer. Il décrit ces dernières comme ayant un pouvoir accru sur la direction du Conseil et un lieu permettant aux « politiciens professionnels » de prendre contact avec les « engoués de la politique³⁷ ». Inutile de dire que cela est fort réducteur. Les assemblées locales sont des lieux de

34 Jacques Rouillard. « Histoire du syndicalisme », p. 65.

35 Jacques Rouillard. *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 49.

36 Paul-André Linteau et al. *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la Crise*. Montréal, Boréal Express, 1979, p. 239.

37 Alfred Charpentier. « Le mouvement politique ouvrier de Montréal, 1883-1929 » dans *Relations industrielles*, vol. X, mars 1955. p. 75.

sociabilisation ouvrière auxquels se rattachent des pratiques liées au syndicalisme, y compris l'action politique.

Nous en venons ainsi au second constat présent dans l'historiographie. À cause du caractère marginal de l'action ouvrière, les candidats issus des organisations syndicales ont toujours eu recours aux partis politiques traditionnels afin de se faire élire ou faire campagne³⁸. Pour Jean De Bonville, ces candidats ont fait preuve de peu d'indépendance d'esprit en travaillant de concert avec les partis établis. La division des ouvriers est une preuve du manque de solidarité au sein des membres de cette classe.

L'appui des partis politiques aux candidatures ouvrières limite leur indépendance. (...) Le manque de solidarité des prolétaires montréalais mine les fondements de leur organisation politique. Aucun candidat ouvrier ne réussit, sans l'aide d'un parti politique, à se mériter une solide majorité des votes dans les quartiers ouvriers. Les travailleurs demeurent divisés par des préoccupations partisans³⁹.

Tous ne partagent pas ce bilan. Fernand Harvey perçoit une affirmation de la classe ouvrière ayant réussi à « arracher à la société libérale quelques réformes urgentes⁴⁰ ». Richard Desrosiers et Denis Héroux ont été les premiers à s'intéresser véritablement à l'action politique ouvrière. Ils ont brièvement étudié le cas de Lépine. Pour eux, l'arrivée d'un député ouvrier à la

38 Les auteurs ayant soulevé ce point sont nombreux toutefois à évacuer de leurs analyses le système politique qui sous-tend ce soutien: le bipartisme, le mode de scrutin, le financement des campagnes, les mœurs politiques, etc. Voir : Alfred Charpentier « Le mouvement politique ouvrier de Montréal, 1883-1929 » ; Jacques Martin. *Les Chevaliers du Travail et le syndicalisme international à Montréal*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1965. ; Robert Rumilly. *Histoire de Montréal*, Fides, 1972. ; Jean De Bonville. *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais...* ; Paul-André Linteau et al. *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la Crise*. ; Fernand Harvey. *Le mouvement ouvrier au Québec*. ; Jacques Rouillard. *Histoire du syndicalisme québécois*.

39 J. De Bonville. « Jean-Baptiste Gagnepetit », p. 203.

40 F. Harvey. « Le mouvement », p. 95.

Chambre des communes «marquait une étape importante dans la prise de conscience du mouvement ouvrier et de ses problèmes⁴¹».

Les Chevaliers du Travail et l'action politique ont déjà fait l'objet de thèses qui permirent d'approfondir la genèse de l'action politique des travailleurs à Montréal. Notons l'étude de Victor O. Chan et celle de Robert Cox traitant des élections provinciales de 1886⁴². Datant respectivement de 1948 et de 1949, ces travaux ont permis d'esquisser le rôle du Conseil central des métiers et du travail de Montréal dans le choix des candidats ouvriers. Toutefois, ces études ne permettent pas de saisir la relation entre les Chevaliers du Travail et les institutions politiques. Dans un autre ordre d'idée, F.W. Watt tente de cerner le rôle de la classe ouvrière dans le projet d'édification nationale canadien. Il associe ce dernier à la politique nationale des conservateurs. Selon cet auteur, la classe ouvrière canadienne désenchanta de cette politique au tournant des années 1880 afin d'adopter un programme plus radical, celui des Chevaliers du Travail⁴³. Or, Lépine usera de cette politique nationale pour se démarquer des libéraux et se faire élire à la fin de la décennie. Voilà, nous semble-t-il, une importante nuance.

Notre thèse s'inspire de ces débats historiographiques en approfondissant les pistes de réflexion soulevées par les historiens. Bien que plusieurs des auteurs traitent de l'idée d'une politique indépendante des ouvriers, ils oublient de l'inscrire dans le développement du système des partis politiques. C'est ainsi que nous mettrons de l'avant une analyse fondée sur les mœurs

41 Richard Desrosiers et Denis Héroux. *Le travailleur québécois et le syndicalisme*. Presses de l'Université du Québec, 1973, pages 81.

42 Victor O. Chan. *Canadian Knight of Labor with Special References of the 1880's*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1948. ; Robert Cox. *The Quebec Provincial Election of 1886*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1949.

43 F.W. Watt « The National Policy, the Workingman and Proletarian Ideas in Victorian Canada », dans *Canadian Historical Review*, volume 40, no1, 1959, p. 2-26.

politiques des ouvriers et sur l'élection de Alphonse-Télesphore Lépine comme premier député ouvrier. Seule une étude détaillée permettra de comprendre réellement les motivations des militants des Chevaliers du Travail et du Conseil central des Métiers et du Travail de Montréal à travailler à l'harmonisation du Travail et du Capital. Ainsi, nous serons à même de comprendre cette « idéalisation du système parlementaire » par les organisateurs syndicaux.

Si l'historiographie démontre des liens forts entre Lépine et le Parti conservateur, il est clair que son rôle de député indépendant a été omis. Comment les forces libérales et conservatrices présentent à l'intérieur des Chevaliers du Travail ont-elles influencé son travail? Comment Lépine a-t-il voté en chambre? A-t-il négocié son appui à certains projets?

L'étude concernant le travail d'Alphonse T. Lépine est déficiente. De Bonville y va d'une approche réductrice et généraliste: « une analyse sommaire du travail parlementaire de Lépine confirme la timidité et la rareté de ses interventions. La plupart du temps, il cautionne le gouvernement et attaque les libéraux⁴⁴ ». Pour cet auteur, Héroux et Desrosiers accordent une importance exagérée à l'élection de Lépine, puisque celui-ci n'est pas un prolétaire⁴⁵. En fait, De Bonville refuse de voir le rôle dirigeant des typographes dans la vie syndicale montréalaise et d'analyser leur rôle comme intellectuels de la classe ouvrière. Il traite également de l'affiliation politique de Lépine: est-il conservateur ou député ouvrier? Notre étude démontrera que Lépine fut un député ouvrier tirant sa légitimité du C.C.M.T.M. Toutefois, il se rapprochera par la suite des conservateurs et perdra l'appui de cet organisme en 1896. Il acceptera ainsi la nomination conservatrice dans Sainte-Marie pour les élections générales. Desrosiers et Héroux ont

44 J. De Bonville, « Jean-Baptiste Gagnepetit », p. 202.

45 *Ibid.*, p. 200.

également traité du travail de ce député. Tout en reconnaissant l'apport essentiel de leur ouvrage, il convient d'en tracer les limites. La période 1891-1896 est évacuée de l'analyse, ce qui réduit la portée de l'étude de ses interventions en chambre. De plus, l'épisode de l'affrontement avec Joseph Béland, alors député ouvrier à l'Assemblée législative, n'est pas exploré. Seule sa première campagne électorale est couverte et le choix des journaux est limité. Toutefois, l'étude a le mérite d'avoir jeté les bases pour une étude de l'action politique ouvrière.

L'historiographie s'est peu penché sur les autres candidatures ouvrières au Canada. Notons au passage l'article de Jacques Rouillard sur l'action politique ouvrière au début du XX^e siècle⁴⁶ dans lequel il traite brièvement de l'élection d'Alphonse Verville à la Chambre des Communes lors d'une élection partielle en 1906 et de son travail sur un projet de loi concernant les heures de travail. Pour Éric Leroux, « isolé à titre de seul député ouvrier à Ottawa, il s'est rapidement joint au camp des libéraux, d'une part parce qu'il lui fallait l'appui du parti au pouvoir pour faire accepter son projet de loi sur la journée de huit heures⁴⁷ ». Leroux note également que le cheminement de Verville « rejoint celui d'autres syndicalistes canadiens » dont le mineur Ralph Smith élu au Parlement fédéral comme ouvrier indépendant en 1900⁴⁸. Ces deux députés se sont rangé auprès du Parti libéral au cours de leurs carrières.

46 Jacques Rouillard. « L'action politique ouvrière, 1899-1915 », dans Fernand Dumont (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 267-312.

47 Éric Leroux. « Alphonse Verville » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=8401&&PHPSESSID=yhzfqkvzape], consulté le 25 juin 2011.

48 Mark Leier. « Ralph Smith » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne], [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=7711&PHPSESSID=job1v5tkbhn9nb1avhiqabfqr2], consulté le 25 juin 2011.

Jusqu'à ce jour, la tentative la plus sérieuse d'étudier un député ouvrier provient de la thèse de Bryan Dewalt sur Arthur Puttee, élu député ouvrier indépendant à Winnipeg lors d'une élection partielle en 1900⁴⁹. Notre travail permet de tracer plusieurs parallèles intéressants entre le cheminement de Puttee et celui de Lépine. Tous deux typographes, ils fondent chacun un journal ouvrier. Sélectionnés par leurs conseils centraux respectifs comme candidats indépendants, ils reçoivent l'appui d'un parti politique établi ce qui ne les empêche pas de se définir comme député ouvrier indépendant tout au long de leur carrière parlementaire⁵⁰. Tous deux sont influencés par l'idéologie du producteur, préfèrent la conciliation à la grève et ont une vision commune de l'État en tant arbitre des relations sociales⁵¹. D'ailleurs, Dewalt n'a aucune difficulté à retracer l'influence de l'idéologie des Chevaliers du Travail chez Puttee⁵².

Quant au développement de la conscience de classe, l'historiographie a cherché les formes classiques de ce développement, dont la présence d'un parti ouvrier. Puisque le sujet de l'étude est antérieur à la formation d'un tel parti, il sera pertinent de comprendre le militantisme au sein des organisations ouvrières. Alors que les organisations de la classe ouvrière mettent de l'avant un programme de réformes sociales, il serait intéressant de voir les moyens mis à la disposition de ces organisations afin de faire pression sur les pouvoirs publics. Comment s'est articulée la vision du social et du politique? Comment le système parlementaire et le bipartisme ont-ils favorisé ou nui à l'action politique des syndicats? Comment s'est déroulé le processus de sélection du candidat ouvrier et en quoi cela a-t-il fait oeuvre au chapitre de sa légitimité? La

49 B. Dewalt. « Arthur W. Puttee », 224 p.

50 *Ibid.*, p.80.

51 *Ibid.*, p.96-98.

52 *Ibid.*, p.54.

thèse permet également de revoir notre façon d’aborder la classe ouvrière et ses comportements en revisitant certaines interprétations liées à l’historiographie québécoise.

Méthodologie et sources

Cette recherche se fonde sur l’analyse documentaire d’un corpus de sources composé essentiellement d’articles de journaux montréalais ainsi que des débats à la Chambre des Communes de 1887 à 1896. Dans ces documents, il sera possible d’apprécier la participation des organisations ouvrières à la vie politique montréalaise et, d’autre part, leur rôle sur la scène fédérale. Lors des élections et des assemblées publiques, les journaux retranscrivent les discours des candidats, fournissent les résultats électoraux par section de vote et décrivent les mœurs électorales de l’époque. Les débats et autres documents législatifs constituent des sources importantes et souvent négligées par l’histoire du travail. Dans notre partie de l’étude associée à Lépine et à son travail de député, il sera possible de dépouiller les débats entourant les motions présentées par ce dernier, de tracer les liens entre le député-ouvrier et les partis politiques établis (par la participation aux commissions ou lors des votes). Il sera également possible d’observer en quoi le travail du parlementaire est inspiré par le programme et les instances des Chevaliers du Travail. À ce sujet, nous tenons compte des rapports du Comité législatif des Chevaliers du Travail afin de trouver les mots d’ordre concernant l’engagement politique. De plus, une étude de la correspondance d’A.T. Lépine avec John A Macdonald permettra de fournir quelques pistes sur les relations du député indépendant avec la direction du Parti conservateur. Nous utiliserons également certains journaux ouvriers, dont le *Trait d’Union*, journal fondé par Lépine en 1887. L’étude utilise aussi les recensements et les annuaires afin de

dresser un portrait des acteurs des militants de l'organisation électorale de Lépine et mieux saisir leurs pratiques électorales.

Cette thèse comporte un certain nombre de limites dont il convient de traiter. Bien que nous voulions aborder la problématique de l'action politique ouvrière dans son ensemble, nous nous sommes concentrés davantage sur le palier fédéral. Des candidats ouvriers ont également brigué les suffrages pour obtenir un siège à l'Assemblée législative du Québec, et Joseph Béland fut député provincial dans Montréal-Sainte-Marie (district no 1), de 1890 à 1892. Nous traitons certes des liens entretenus par Lépine avec les autres parlementaires et politiciens ouvriers, mais il nous apparaissait intéressant de faire la lumière sur le premier député ouvrier à être élu sur la scène fédérale, peu après la tenue de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le Travail et le Capital. À cet effet, nous n'effectuerons pas d'analyse détaillée des élections québécoises de 1886 et 1892, et de la participation ouvrière à ces dernières. Nous laisserons aussi de côté l'action politique sur le plan municipal. Celle-ci devrait faire l'objet d'une étude en soi, puisque les Chevaliers du Travail ont été passablement actifs dans les conseils municipaux à Montréal, de même qu'à l'extérieur de la région métropolitaine.

Bien que nous utilisons l'approche biographique afin de présenter certains renseignements sur Alphonse-Télesphore Lépine, il convient de souligner le peu d'informations existant concernant les militants ouvriers. Dans cette thèse, nous avons voulu démontrer l'apport des individus à la vie associative ouvrière vis-à-vis l'action politique. L'absence d'une étude prosopographique touchant le mouvement ouvrier québécois limite notre capacité à comparer l'expérience de Lépine avec celles des autres militants de sa génération⁵³.

⁵³ Il y a bien quelques entrées au Dictionnaire biographique du Canada et quelques thèses consacrées à des

L'exposé se déploie en quatre temps. Dans la première partie, il est question du développement du prolétariat comme force politique organisée. Cette section traite du contexte électoral de l'époque et du poids grandissant des ouvriers au plan politique. Dans le second chapitre, nous explorons le processus de sélection des candidats ainsi que l'organisation électorale entourant les campagnes d' Alphonse-Télesphore Lépine. Le processus de sélection des candidats ouvriers n'est pas sans importance. Il témoigne de leur légitimité et de leur niveau d'appui chez les ouvriers. Couronnés par les représentants des associations ouvrières en 1888, la candidature de Lépine et son programme font l'unanimité chez les dirigeants de la classe ouvrière. Cependant, entre 1891 et 1896, des divisions entre les factions libérales et conservatrices viennent remettre en doute cette légitimité.

Dans le troisième chapitre, nous analysons les idées et le discours électoral des campagnes d'Alphonse Télesphore Lépine. Cherchant à unir le Capital et le Travail, Lépine justifie la participation des ouvriers aux institutions parlementaires. Lépine avait un programme inspiré de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail et du programme du C.C.M.T.M. Il ne tranche donc pas avec les candidats ouvriers précédents, sauf sur un point : il est protectionniste. Cela lui attire la sympathie et l'appui du Parti conservateur. Dans un système favorisant un débat entre deux partis politiques, deux nationalismes et deux visions du monde, Lépine prend une autre voie. Il utilise un discours de classe.

individus, mais il manque à notre avis un portrait d'ensemble. À ce sujet, nous émettons le souhait que soit remis de l'avant le projet de Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier qui se voudrait un outil essentiel à notre compréhension des organisations ouvrières et des individus qui s'y retrouvent. À cet égard, notre thèse tente de faire ressortir les similitudes entre les parcours des militants lorsque faire se peut.

Finalement, dans le dernier chapitre, nous explorons le travail de Lépine en chambre et nous exposons les interventions du député ouvrier. Nous mettons en lumière ses actions face aux attentes du Comité législatif des Chevaliers du Travail et nous étudions les projets de loi mis de l'avant sous son initiative.

Chapitre 1

Du statut de producteur à celui d'électeur : les débuts de l'action politique des Chevaliers du Travail au Québec (1883-1887)

Prenant racine à Montréal au début des années 1880, l'Ordre des Chevaliers du Travail est le moteur de l'action politique ouvrière au Québec jusqu'au milieu de la décennie suivante. Comptant approximativement 2522 membres en 1887⁵⁴, cette organisation d'origine américaine réussit à regrouper divers syndicats au sein du Conseil central des métiers et du travail de Montréal (C.C.M.T.M). Les élections québécoises de 1886 et fédérales de 1887 offrent une opportunité aux organisations ouvrières afin de promouvoir leur programme de réformes. Usant de la légitimité des travailleurs à intervenir sur la place publique par l'entremise du C.C.M.T.M, des candidatures ouvrières indépendantes sont mises de l'avant ou soutenues par l'Ordre dans les circonscriptions de la métropole. Les partis politiques traditionnels que sont le Parti conservateur et le Parti libéral doivent répondre à cette forme de militantisme susceptible d'attiser les passions dans les quartiers ouvriers. Alors que certains militants sont déçus des résultats, d'autres y voient une percée majeure. C'est également lors de ces joutes électorales qu'éclate pour la première fois au grand jour la division entre libéraux et conservateurs au sein de l'Ordre.

Ces candidatures ne laissent personne indifférent. Dans ce chapitre, nous établissons en quoi ces premières expériences électorales sont structurantes pour l'activisme politique ouvrier de la fin du XIX^e siècle tout en revisitant l'historiographie s'y rattachant. De plus, nous posons l'hypothèse que le mode d'organisation des Chevaliers du Travail est propice à l'action politique, puisque les membres actifs à ce chapitre sont ceux regroupés au sein d'associations mixtes⁵⁵. Elles

54 Douglas Kennedy. *The Knights of Labor in Canada*, These de M.A., University of Western Ontario, p. 121-123 ;
Fernand Harvey, « Les Chevaliers du Travail » dans *Le mouvement ouvrier au Québec*, p. 85.

55 Les Chevaliers du Travail mettent sur pied deux types d'Assemblées locales. Les ouvriers peuvent être réunis

ne sont donc pas composées par des corps de métiers, mais sur une base géographique-territoriale. Ce chapitre se veut le premier jalon d'une première véritable synthèse sur l'action politique des Chevaliers du Travail.

Pour ce faire, nous explorons la position de l'Ordre sur la participation politique de ses membres et le rôle du C.C.M.T.M, sa principale structure d'extériorisation. Par la suite, nous concentrons notre analyse sur l'activisme politique lors de l'élection provinciale de 1886. À la lumière des travaux de Victor O. Chan et de Jacques Martin, nous revisitons les sources afin de mettre en lumière une nouvelle interprétation des résultats de cette élection. Ce chapitre est également l'occasion de traiter en profondeur de l'élection fédérale de 1887. Premier épisode de l'affrontement entre les forces libérales et conservatrices au sein des Chevaliers québécois, il fut ignoré par les historiens⁵⁶. Pourtant, son étude soulève la question de la neutralité des Chevaliers du Travail et de l'indépendance de sa principale structure d'extériorisation. Finalement, il sera question de la réaction des élites politiques et religieuses à la présence de candidatures ouvrières.

Nous pouvons tracer l'origine de l'engagement politique ouvrier au Canada avant 1883. La candidature de Médéric Lanctôt en 1867 et la légalisation des syndicats en 1872 ont fait germer quelques expériences isolées au Québec et en Ontario⁵⁷. Toutefois, c'est lors des assises

dans certains cas sur la base de leur métier ou leur lieu de travail. Néanmoins, les Assemblées locales mixtes sont les plus courantes. Elles regroupent les travailleurs, peu importe la qualification professionnelle dans un territoire géographique donné.

56 Bryan D. Palmer et Gregory S. Kealey ont étudié cette élection pour l'Ontario. Nous observons, comme ces auteurs, la montée de la politique partisane au sein de l'Ordre et les conflits qu'elle peut causer. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer. *Dreaming of What Might Be: The Knights of Labor in Ontario*. New-York, Cambridge University Press, 1982, p. 248. Toutefois, nous devons apporter ici une nuance. Pour ces auteurs, la politique indépendante de l'Ordre des Chevaliers entre 1882 et 1887 est à l'origine de cet intérêt des partis politiques envers l'Ordre. De notre côté, nous pouvons observer un ancrage des premiers candidats ouvriers dans le Parti libéral (1886 et 1887) et un processus d'affirmation de la politique indépendante des ouvriers entre 1888 et 1896.

57 Voir Charles Lipton *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec (1827-1959)*. Montréal, Parti Pris, 1976. 366 p. Une étude plus approfondie sur cette période serait souhaitable. La candidature de Médéric Lanctôt (1867)

du Congrès canadien du travail (C.C.T.) de 1883 que nous voyons apparaître une première résolution visant à favoriser l'élection d'ouvriers aux différents niveaux de gouvernement. Adoptée par la majorité des membres présents, elle fait écho aux premières expériences électorales de l'Ordre lors des élections législatives ontariennes de 1883. «The Working class of this Dominion will never be properly represented in parliament or receive justice in the legislation of the country until they are represented by men of their own mind and opinion⁵⁸». Tenu en décembre, le Congrès est dirigé par Charles March, président du Toronto Trade and Labor Council. Membre de l'Assemblée locale (A.L.) torontoise 2305, il est un militant actif des Chevaliers du Travail⁵⁹.

Les manifestations entourant l'engagement politique de l'Ordre se produisent alors principalement dans les centres urbains ontariens. En février 1883, les membres de l'A.L. de Hamilton appuient par une série de rencontres publiques la candidature de l'ingénieur de locomotive Edward Williams en prévision des élections législatives ontariennes⁶⁰. Se présentant comme candidat indépendant et comme défenseur de la cause ouvrière, il met de l'avant un programme axé sur la déclaration de principes des Chevaliers du Travail. Au même moment, le Toronto Trade and Labor Council endosse la candidature de deux membres des Chevaliers du Travail dans les circonscriptions de Toronto-Est et Toronto-Ouest⁶¹. Ces premières tentatives sur le plan de l'action politique ne sont pas sans répercussion sur le militantisme ouvrier québécois.

peut être considérée comme la première candidature ouvrière au Québec. Voir : Jean Hamelin. « Médéric Lanctôt » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=5086&interval=15&&PHPSESSID=qc75en4o01v5kfi1i47hg1shd2], consulté le 12 juillet 2011.

58 Charles Lipton, *Trade Union Movement in Canada*, Montreal, Canadian Social Publications, 1966, p. 75.

59 Charles Lipton, *Ibid.*, p. 72 ; G.Kealey, B.Palmer, « Dreaming of », p. 98.

60 *Ibid.*, p. 206.

61 *Ibid.*, p. 208.

Les Chevaliers du Travail et le C.C.M.T.M. à l'avant-plan

Cette expérience acquise par les Chevaliers du Travail se traduit, au Québec, par la création du Conseil central des Métiers et du Travail de Montréal (C.C.M.T.M.). Mis sur pied en janvier 1886 à l'initiative de militants de l'Ordre associés à l'A.L. Ville-Marie, le C.C.M.T.M. est l'organe fédérateur des organisations ouvrières de la métropole. Les assemblées locales jouent, dès leurs créations, un rôle prédominant dans l'organisation politique des ouvriers. Tel que le stipule le journal de l'Ordre, l'*Union ouvrière*, elles servent à donner l'éducation nécessaire aux membres afin que ces derniers exercent correctement leur droit de vote. La politique est donc très rapidement envisagée comme moyen d'action⁶².

L'A.L. Ville-Marie est la seconde assemblée des Chevaliers du Travail à Montréal. Fondée le 27 septembre 1884, elle regroupe des travailleurs canadiens-français et adopte rapidement une attitude favorable à l'action politique. Moins de trois mois après sa création, elle commence à adopter des positions politiques⁶³ et, le 23 novembre 1885, elle rédige un programme de réformes inspiré de la déclaration de principes de l'Ordre⁶⁴. Le 4 décembre de la même année, elle invite les associations ouvrières de Montréal à nommer des délégués afin de prendre part à l'étude de ce programme :

les hommes portés au pouvoir par le suffrage populaire pour guider et diriger notre pays n'ont rien fait pour améliorer les conditions morales et matérielles de la classe des travailleurs. Les lois qui nous régissent aujourd'hui, nous les travailleurs, la force même de la nation, sont à peu près les mêmes qui existaient sous le régime des bons plaisirs (...) nous avons le droit d'en demander la modification si nous voulons que nos enfants soient plus heureux, plus libres, plus instruits et plus prospères que nous le sommes⁶⁵.

62 *L'Union ouvrière*, 9 janvier 1886, p. 4.

63 *La Presse*, 24 juin 1893, p. 11.

64 Voir le texte reproduit en annexe I

65 *La Presse*, 5 décembre 1885, p. 4.

La réunion est fixée au 12 janvier 1886. Les délégués se rencontrent alors et adoptent le programme tel que présenté par l'A.L. Ville-Marie. Quelques jours plus tard, les membres de cette A.L. proposent de rendre permanente cette union de sociétés et de la constituer sous le vocable du C.C.M.T.M..⁶⁶ L'adhésion des sociétés ouvrières montréalaises est importante. En mars, le Conseil regroupe 20 associations membres dont 11 sont issues ou contrôlées par les Chevaliers du Travail⁶⁷. Le Conseil central, à l'instar de celui de Toronto, devient le forum où sont abordées les questions sociales et politiques concernant les travailleurs. Cet organisme sert de tremplin aux candidatures ouvrières⁶⁸.

Les Chevaliers du Travail cherchent à porter leurs revendications dans l'arène politique pour obtenir des réformes sociales. Alors que les dirigeants de l'Ordre adoptent une attitude de neutralité envers les partis traditionnels et préconisent officiellement les activités de représentations auprès des autorités, les Conseils centraux semblent plus enclins à faire de la politique électorale.

L'action politique électorale et l'attitude à prendre face à celle-ci ne font pas l'unanimité au sein des Chevaliers du Travail. Comme le mentionne Fernand Harvey, les dirigeants généraux de l'Ordre manifestent une grande réticence à s'engager dans l'action politique⁶⁹. À ce sujet, notons que Terence V. Powderly, principal dirigeant de l'Ordre, préférait garder une certaine distance vis-à-vis la partisanerie, « notre ordre est au-dessus de la politique et on doit éviter dans les

66 *La Presse*, 24 juin 1893, p. 11.

67 Jacques Rouillard. « Histoire du syndicalisme », p. 53-55.

68 Selon les Chevaliers, il s'agit de la candidature d'un ouvrier qui reçoit l'appui du C.C.M.T.M. et a le soutien actif d'ouvriers lors de la campagne électorale. Il fait la promotion du programme du C.C.M.T.M.. Il peut appartenir à un parti politique ou être indépendant de ceux-ci, mais il doit se définir comme candidat ouvrier dans ses interventions publiques.

69 Fernand Harvey, « Les Chevaliers du Travail », p. 78.

assemblées toutes cabales politiques (...) Discutez des questions se rapportant au travail, mais non les mérites ou les démérites des candidats politiques⁷⁰ ». Toutefois, devant l'ampleur du phénomène, Powderly amendera cette directive. Selon Kealey et Palmer, « Powderly answered promptly that they should debate the electoral campaign immediately after the LA meeting, a technique designed to preserve the Assemblies from partisan wrangling⁷¹ ».

Les dirigeants de l'Ordre sont méfiants envers les politiciens qui voudraient utiliser l'organisation à leurs fins. Dans une circulaire, Terence V. Powderly exprime clairement sa crainte de voir l'Ordre tomber sous l'influence des principaux partis politiques :

Les politiciens cherchent nuit et jour le moyen de s'emparer des Chevaliers du Travail, pour leur avantage personnel, ou celui de leur parti. Soyez assuré que ces politiciens ont des émissaires dans nos rangs; nous devons, du reste, nous y attendre et nous devons chercher à déjouer tous les complots des hommes de parti, sans considérer quel est le parti auquel ils appartiennent, et qui essaie de se servir de nous pour des fins politiques. À ces assemblées qui ont trainé le nom de l'Ordre dans l'ornière politique, je leur dirai: ne le faites pas davantage⁷².

La position de neutralité de l'Ordre est une condition essentielle à sa mission. Afin d'influencer la législature, il doit être possible de maintenir la représentation auprès de toutes les formations politiques. Au Canada, ce travail sera assuré par le Comité législatif des Chevaliers du Travail. Mis sur pied au milieu des années 1880, il est basé à Ottawa et agit comme lobby auprès des politiciens de la capitale. Les membres du comité comprennent qu'ils doivent s'inscrire dans le jeu de la partisanerie et du bipartisme :

70. Cité dans Jacques Martin. *Les Chevaliers du Travail et le syndicalisme international à Montréal*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1965, p. 49.

71 G. Kealey, B. Palmer. « Dreaming of », p. 207.

72 Terence Powderly cité par Adélard Gravel dans *Le Trait d'Union*, 17 février 1887, p. 2.

On assuming our duties in the Parliamentary lobby, your committee deemed it in the interests of those whom we were serving that we should recognize existing facts in our Parliamentary system rather than to set up for ourselves an ideal system, and, having arrived at that conclusion, we set to work in the most practical way that suggested itself to our minds. Partyism in Canada divides the statesmen and politicians into two separate and distinct camps, both of which are ever on the alert to make capital for themselves by which they may strengthen their position with the electorate. There is never any difficulty in getting an opposition to support a measure in which a large number of people are interested (...) the difficulty in Canada is always and almost of necessity with the party in power⁷³.

Les rapports de ce comité fournissent le détail des activités de ce groupe de pression. Il tente d'influencer les hommes politiques et les partis traditionnels en mettant de l'avant un programme élaboré par les organisations syndicales. Dans ses mémoires, Terence V. Powderly aborde cette question de front. Il dépeint un certain dégoût de la politique partisane et raconte sa perception de l'action des premières candidatures ouvrières américaines :

In 1876-77-78 several elections were held in different parts of the country, and workingmen were elected to office; but they did not give satisfaction in every instance, for the reason that the enemies of the labor movement found too many willing ears to listen to tales of selling out treachery and general depravity on the part of the newly elected ones. Those who were elected on new platforms, being new to politics, were sought by politicians of the old school, who generously took them under their wings (...) It was urged that inasmuch as the Preamble of the Knights of Labor dealt with such question as call for legislation, the order should at once be formed into a political party. Each of the old parties sought to convince the members of Knights of Labor that there was no use for the Order; that the party to which they belonged would effect all reform legislation if allowed to do so in its own way; but the workingmen, who had carefully watched the history of the years which follow close of the Civil War, felt certain that party leaders cared nothing for the people⁷⁴.

Cette importance accordée au politique par les dirigeants est sujette à interprétation au sein même de l'Ordre. Selon Douglas Kennedy, les Chevaliers du Travail canadiens divergeaient de leurs confrères américains sur le plan de la participation politique partisane⁷⁵, ce qui mit à

73 *Report of the Canadian Legislative Committee*, Order of the Knights of Labor, Toronto, Miller & Soole, 1889. p. 6.

74 Terence Powderly, *Thirty Years of Labor (1859-1889)*, New-York, A. M. Kelly, 1967, p:143. Powderly usera constamment de son influence pour soustraire les Chevaliers à l'action politique partisane ce qui l'opposera à certains militants. Voir R. Weir. « Knights Unhorsed », p. 164.

75 D. Kennedy. « The Knights » p. 57. Pour Kennedy, les Chevaliers du Travail au Canada choisissent rapidement la politique active alors que les Chevaliers américains se contentent du travail de représentation auprès des

l'épreuve l'unité de l'organisation et mena presque à la séparation de l'Ordre en deux entités nationales⁷⁶. Or, le développement de l'historiographie démontre que les expériences des Chevaliers Américains et Canadiens ont davantage de similarités qu'on pouvait alors le penser. Loin de rejeter le système électoral, les Chevaliers du Travail y verront une opportunité afin de faire pression sur les autorités. Comme le rappelle Gerald Friedman : «it was a way to appease labor without antagonizing capitalists too much (...) labor leaders endorsed calls for state systems to encourage conciliation and arbitration⁷⁷».

Les dirigeants de l'Ordre encourageaient leurs membres à soutenir des candidatures sympathiques à leur cause. Le journal *L'Union ouvrière*, organe des Chevaliers du Travail au Québec, émet cette directive en janvier 1886:

Nous ferons notre possible pour que nos demandes soient présentées aux parlements et pour cela nous engageons nos lecteurs à donner leurs votes à des hommes honnêtes, au coeur large et dont le passé nous répondra de l'avenir. Nos sympathies électorales seront toujours acquises de préférence aux commerçants, aux industriels, aux cultivateurs et aux ouvriers, les avocats ne nous inspirent qu'une confiance très limitée. Nous ne soutiendrons aucun parti politique, nous ne formerons pas non plus un parti ouvrier, toujours inutile et souvent dangereux : mais nous soutiendrons les candidats qui voudront nous soutenir: qu'ils soient bleus ou rouges ou tricolores Emeraude (sic.) ou Union-Jack⁷⁸.

Dès 1886, les Chevaliers du travail proposent de soutenir des candidats individuels. Cette position laisse manœuvrer les membres selon leur allégeance libérale ou conservatrice. La formation d'un parti politique ne sera envisagée sérieusement que plus tard, comme en fait foi une

candidats et des partis. Cette interprétation est aujourd'hui dépassée.

76 *Ibid.*, p. 60. L'action politique des Chevaliers canadiens et la différence entre les deux systèmes politiques furent à l'origine, selon Kennedy, d'un différend entre les Assemblées canadiennes et l'exécutif des Chevaliers. Certaines A.L. privilégiaient une organisation nationale afin de mieux défendre les intérêts des travailleurs auprès du gouvernement du Dominion. Afin de contrer la menace de sécession, il fut décidé lors du Congrès de 1887, de créer un Conseil législatif afin de mieux encadrer la représentation politique de l'Ordre au Canada.

77 Gerald Friedman. « Success and Failure in Third Party Politics: The Knights of Labor and the Union Labor in Massachusetts (1884-1888) » dans *International Labor and Working Class History*, no 62, fall 2002, p. 181.

78 *L'Union ouvrière*, 9 janvier 1886 p. 2.

résolution présentée par deux membres des Chevaliers au congrès du Conseil des Métiers et du Travail du Canada en 1894⁷⁹.

Les résolutions mises de l'avant par l'A.L. Ville-Marie et ratifiées par le C.C.M.T.M., en janvier 1886, sont fortement inspirées de la déclaration de principe de l'Ordre. Véritable pamphlet politique, cette dernière présente les doléances et les aspirations de la classe ouvrière nord-américaine. Elle assure également la base du programme des candidats ouvriers de 1886, de 1887, et du programme électoral d'Alphonse-Télesphore Lépine en 1888. Il existe différentes versions de ce texte, mais nous n'en retiendrons que trois: le premier manifeste de 1878, celui de 1885 et la version de 1887 traduit par Alphonse-Télesphore Lépine en français. Nous traiterons de cette dernière version au troisième chapitre. Elles ont généralement en commun l'éducation comme priorité et l'amélioration des conditions de travail.

La déclaration de 1878 comporte 15 articles. Elle rappelle l'urgence de la situation face au développement rapide de l'industrie. Misant sur le caractère moral du travail, les principes d'unité de la classe ouvrière et de coopération en forment la base. Bien qu'elle ne fasse pas référence directement à l'action politique, quatre points concernent directement la législation. L'article III prône l'établissement d'un bureau de la statistique du travail afin de parfaire l'éducation des masses sur la condition ouvrière. L'article VI demande l'abrogation des lois qui ne traiteraient pas équitablement de la question du Travail et du Capital⁸⁰. Les articles VII, VIII et XIII touchent la question des salaires. L'article XIII concerne spécifiquement la parité salariale entre travailleurs masculins et féminins.

⁷⁹ J. Martin. « Les Chevaliers », p. 48.

⁸⁰ Voir Order of the Knights of Labor. *Record of Procedure of the General Assembly held at Reading, Pennsylvania*, January 1-4, 1878, 25 pages.

La déclaration de 1885⁸¹ est passablement différente. Alors qu'aucune directive n'est donnée concernant l'action politique dans le préambule de la déclaration de 1878, les dirigeants de l'Ordre sentent qu'il est nécessaire de rappeler la neutralité de l'organisation dans la joute politique.

Therefore we have formed the Order of Knights of Labor, for the purpose of organizing and directing the power of industrial masses, not as a political party (...) it should be borne in mind when exercising the right of suffrage, that most of the objects herein set forth can only be obtained through legislation and that it is the duty of all to assist in nominating and supporting with their votes only such candidates as will pledge their support to these measures regardless the party⁸².

De par sa position, l'Ordre perçoit l'État comme son principal interlocuteur. La déclaration de 1885 le confirme; sur 22 articles, 20 interpellent directement les législateurs en exigeant des réformes. Les doléances demeurent les mêmes que celles exprimées en 1878: création d'un bureau de la statistique du travail, réglementation des salaires et abolition des lois et procédures discriminatoires. Pour l'Ordre, l'État doit prendre davantage de responsabilités et c'est dans cette optique que de nouvelles mesures viennent s'inscrire dans le programme politique des Chevaliers. L'article XIII demande l'adoption de l'impôt progressif. L'article XVI concerne l'arrêt de l'importation de travailleurs étrangers. L'article XVIII appelle à l'étatisation des services de communications et de transport. L'Ordre prend également l'engagement de favoriser l'arbitrage en cas de conflit de travail, tel qu'il est stipulé par l'article XX⁸³.

81 Reproduite en annexe II.

82 D. Kennedy. « The Knights » p. 16-17.

83 Pour une meilleure compréhension des principes politiques des Chevaliers du Travail, il est utile de consulter : Alphonse-Télesphore Lépine. *Explications de la déclaration de principes de l'Ordre des chevaliers du travail*. Montréal, Trait d'union, 1887.

Adopté en janvier 1886, le programme du C.C.M.T.M. est fidèle à l'esprit du préambule de 1885 et démontre l'appropriation par les militants montréalais des principes mis de l'avant par l'Ordre. Cinq thèmes sont abordés par le programme montréalais. En matière d'éducation, le Conseil exige des patrons employant des enfants illettrés l'obligation de les laisser aller à l'école et il demande la création d'écoles du soir et de bibliothèques populaires. Sur le plan législatif, le Conseil réclame le remplacement de l'Acte des maîtres et apprentis, de la Loi sur les manufactures de 1885 et un meilleur encadrement au niveau des saisies. En matière de travail, il est question de faire pression sur les autorités afin que soit instaurée la journée de 8 heures. Il est également question de rendre obligatoire la suppression du travail des enfants de moins de 14 ans dans les manufactures et du travail dans les prisons. Sur le plan de la santé publique, le C.C.M.T.M réclame l'amélioration des conditions d'hygiène dans les lieux de travail. Finalement, le Conseil demande la suppression des qualifications d'éligibilité pour les candidats à l'Assemblée législative et aux conseils municipaux « comme cela a été établi du reste pour le parlement fédéral⁸⁴ ».

Alors que semble avoir été garanti le droit pour les ouvriers d'être élus au fédéral, qu'en est-il du droit d'élire? Les ouvriers ne manqueront pas de mettre de l'avant une critique du système électoral sans pour autant remettre en cause ses fondements: le mode de scrutin uninominal à un tour, le parlementarisme britannique et le bipartisme.

84 *L'Union ouvrière*, janvier 1886, page 4.

Le système électoral et les candidatures de 1886 et de 1887

Le système politique canadien tel qu'il fonctionne au début de la décennie 1880 laisse peu de place à l'ouvrier. Si on reconnaît à ce dernier le droit d'association en 1872, on ne lui accorde pas encore le droit de participer pleinement au processus de démocratie représentative. Bien que les premières législations du travail soient adoptées au Québec et en Ontario au milieu de la décennie⁸⁵, l'ouvrier semble quasi absent de la scène politique. Le cens électoral et le système politique fondé sur la propriété foncière privent de voix un grand nombre d'ouvriers québécois, tant au niveau fédéral que provincial. Cependant, les moeurs politiques changent peu à peu et trois événements propulseront les ouvriers au sommet de l'agenda politique: l'adoption d'une nouvelle loi électorale en 1885, le déclenchement de la Commission royale d'enquête sur l'harmonisation du Capital et du Travail et les élections législatives québécoises en 1886.

Il est important de comprendre l'action ouvrière à travers le prisme du bipartisme. Le scrutin uninominal à un tour n'est pas fait pour favoriser les tiers partis⁸⁶. L'Ordre décide alors d'attirer l'attention des décideurs politiques. Depuis la Confédération, une certaine ambiguïté flotte sur le partage des responsabilités concernant l'application de la loi électorale. En 1885, le gouvernement de John A. Macdonald présente aux Communes un projet de loi afin d'harmoniser les pratiques reliées au cens électoral. Le corps politique variant d'une province à une autre, cette réforme s'inscrit dans une volonté de centralisation exprimée par le gouvernement. Parallèlement, les ouvriers demandent une participation accrue au mode de scrutin. La présence du cens électoral basé sur la propriété foncière est un frein à leur expression dans l'arène politique.

85 Notons la Loi sur les manufactures de 1885 (Qc.)

86 F.Harvey, « Le Mouvement ouvrier », p. 95.

En 1885, 18 000 ouvriers sont privés du droit de vote à Montréal pour les élections municipales⁸⁷. En vertu de l'Acte du cens électoral de juillet 1885, la personne doit: être un homme âgé de 21 ans ou plus, être sujet britannique de naissance ou par naturalisation, être propriétaire d'un immeuble dans la circonscription électorale d'une valeur de 300 piastres ou être locataire en vertu d'un bail à loyer et payer au minimum 2 piastres de loyer mensuel ou l'équivalent⁸⁸. Les réformes proposées par les Chevaliers du Travail pour étendre le corps électoral sont doublées d'une critique virulente du cens électoral. Réduit à un trafic d'influence, le vote des ouvriers éligibles est à la merci des propriétaires et des patrons. Traitant du système de vote ouvert aux élections municipales, l'Ordre rappelle les pressions exercées sur les ouvriers: menace de saisie, d'expulsion et extorsion⁸⁹. Le droit d'élire et d'être élu est une des revendications de l'Ordre puisque l'ouvrier, au-delà de cette qualification, est un membre à part entière de la Cité :

Il a envers elle des devoirs à remplir et comme il a des droits à faire respecter. L'ouvrier a le droit de se faire représenter directement aux chambres; il a le droit de prendre sa part aux discussions de la chose publique; et ceux-là mêmes qui combattent cette doctrine ou son opportunité ne font en cela que redouter la légitime puissance de l'ouvrier. Mais si l'ouvrier veut être respecté, il faut qu'il sache s'imposer au respect même de ses adversaires; et la première condition de ce respect, c'est que l'ouvrier se respecte lui-même et que par le témoignage de sa vie privée, de sa stricte économie, il justifie de son aptitude et de son droit à la participation du gouvernement public⁹⁰.

Les élections provinciales de 1886 sont l'occasion pour le C.C.M.T.M. de soutenir des candidatures ouvrières à Montréal. Pour la première fois, les ouvriers sont appelés à élire l'un des

87 J.De Bonville, « Jean-Baptiste Gagnepetit », p. 186.

88 Puissance du Canada. *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, Ottawa, Chamberlain, p. 41-42.

89 *Le Trait d'Union*, 1er février 1887, p. 3.

90 *Le Trait d'Union*, 1er février 1887, p. 3.

leurs. Usant de tactiques, les candidats ouvriers se positionnent face aux partis politiques existants et rédigent un manifeste électoral. La figure d'Alphonse-Télesphore Lépine émerge lors de ces élections. Typographe, secrétaire du CCMTM, il impressionne par ses talents d'orateur. En 1887, il devient un incontournable de la scène politique montréalaise en fondant un journal, *Le Trait d'Union*. Alors que certains dirigeants de l'Ordre veulent voir les Chevaliers du Travail demeurer un intermédiaire entre les élites politiques et les ouvriers, le C.C.M.T.M. prend parti pour une implication accrue. Si l'historiographie a abordé le rôle du Conseil central lors des élections provinciales de 1886, elle a négligé l'étude des élections fédérales de 1887, ce à quoi nous tenterons de compenser dans ce chapitre. Ces deux élections confirment la tendance prise par le militantisme ouvrier plus tôt en Ontario.

Les élections de 1886 sont l'occasion pour les ouvriers de porter leurs revendications dans l'arène électorale⁹¹. Le premier ministre John Jones Ross et le Parti conservateur, affaiblis par l'affaire Riel qui éclabousse leurs homologues fédéraux, déclenchent des élections le 9 septembre. Le scrutin est fixé au 14 octobre. Sous l'impulsion des libéraux d'Honoré Mercier et de certains conservateurs nationaux est créé le «Parti national» qui place l'autonomie provinciale au centre de leur programme. Les questions ouvrières semblent alors être reléguées au second plan. Trois militants des Chevaliers du Travail posent leur candidature à Montréal: Adélard Gravel dans Montréal-Est, William Keys⁹² dans Montréal-Centre et William Robertson dans Montréal-Ouest.

91 Pour un portrait complet de ces élections, voir : Victor O. Chan. *Canadian Knight of Labor with Special References of the 1880's*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1948. ; Robert Cox. *The Quebec Provincial Election of 1886*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1949.

92 William Keys est un personnage central dans l'établissement des Chevaliers du Travail à Montréal. Voir Victor Chan. *Ibid.*, p. 113-114.

Ils sont soutenus par le C.C.M.T.M. Un autre candidat, Charles Champagne, se présente comme ouvrier indépendant dans la circonscription d'Hochelaga.

Montréal-Est devient le centre d'attention de la presse puisque le candidat ouvrier affronte deux adversaires de taille: le libéral Laurent-Olivier David et le conservateur Louis-Olivier Taillon. La candidature de Gravel suscite les débats. Les journaux se positionnent vis-à-vis cette dernière. Fernand Harvey rapporte que *La Vérité* et *La Patrie* s'y sont opposées contrairement aux journaux plus populaires comme *La Presse*⁹³. Au cours des élections de 1886, le C.C.M.T.M. endosse ces candidatures et met le plein poids de son organisation derrière celles-ci. Nous trouvons la résolution suivante prouvant la légitimité des candidatures ouvrières lors de ces élections.

La mise en nomination des candidats ouvriers ayant été discuté dans le public, le Conseil central des métiers et du travail, composée de presque toutes les unions ouvrières croit de son devoir de porter à la connaissance du public un extrait de son procès-verbal du 30 août 1886: Que ce conseil approuve la nomination des trois candidats ouvriers par le comité de la législature provinciale⁹⁴.

Les candidats ouvriers présentent une plate-forme commune lors des élections de 1886. Publiée dans les quotidiens de la métropole, elle découle du programme du Conseil central. Les trois principales revendications sont en lien avec le monde industriel. Les candidats réclament l'amélioration de la Loi entre les maîtres et les apprentis, une protection accrue de toutes les personnes qui travaillent dans les fabriques et des mesures favorisant le règlement des conflits de

93 Fernand Harvey, « Les Chevaliers du Travail » dans *Le mouvement ouvrier au Québec*, p. 308. L'historiographie retient généralement que Gravel fut candidat ouvrier indépendant lors des élections fédérales tenues en 1883, mordant la poussière face à Louis-Olivier David, candidat libéral notoire. Or, il s'avère que les élections fédérales eurent lieu en 1882 et que le député Coursol fut réélu par acclamation dans Montréal-Est. De plus, aucune partielle n'eut lieu dans la circonscription de Montréal-Est avant 1888. Gravel ne fut aucunement candidat lors de ces occasions. Cette erreur de l'historiographie imputable à Alfred Charpentier a été soulevée par Jean De Bonville mais semble avoir été ignorée par d'autres historiens.

94 *La Presse*, 12 octobre 1886, p. 4.

travail par l'arbitrage. Ils demandent également l'annulation du travail dans les prisons, puisque celui-ci constitue une concurrence injuste au travail honnête, et l'arrêt de l'aide du gouvernement aux travailleurs étrangers oeuvrant dans des domaines autres que l'agriculture. Deux revendications sont liées au domaine juridique, soit l'interdiction de la saisie des biens meubles et l'établissement d'un ministère public favorisant la coercition des actes criminels. D'autres revendications touchent le domaine de l'éducation comme la création de bibliothèques publiques et d'écoles du soir. Notons également les demandes en faveur d'une révision du mécanisme d'attribution des charges publiques au niveau municipal et en faveur de la restriction des ventes de liqueurs enivrantes⁹⁵.

Membre influent des Chevaliers du Travail, Adélard Gravel fait campagne indépendamment des formations politiques majeures, mais il le fait à contrecoeur. Gravel est un libéral et ses plans pour d'être titularisé candidat du parti échouent⁹⁶. Néanmoins, sa campagne est dynamique et est marquée par plusieurs assemblées publiques. Les trois candidats ouvriers récoltent plus de 6000 votes et Gravel remporte la majorité dans les sections de vote de Sainte-Marie. Bien qu'aucun d'eux ne soit élu, la table est mise pour les prochaines élections.

Celles-ci arrivent en 1887 au niveau fédéral. Le syndicaliste Henry Joseph Cloran pose sa candidature dans la circonscription de Montréal-Centre. Le scrutin qui suivra sera la première démonstration de la division entre libéraux et conservateurs au sein des Chevaliers du Travail. Elle est un reflet du militantisme actif des membres de l'Ordre au coeur de la joute électorale.

⁹⁵ *La Presse*, 12 octobre 1886 p. 2. ; Voir également J. Martin, « Les Chevaliers », p. 53

⁹⁶ *Ibid.*, p. 54.

Dans cette section, nous approfondissons grandement cette période en présentant le déroulement de la campagne électorale et les débats qu'elle a suscités dans les organisations ouvrières.

Le scrutin étant fixé au 22 février, la campagne est marquée par le souvenir de la pendaison de Louis Riel. Le Parti conservateur, cherchant à minimiser les pertes au Québec, fait tout en son pouvoir pour contrer l'offensive nationaliste des libéraux. C'est dans ce contexte que se pose la candidature de Henry Joseph Cloran. Éduqué au collège de Montréal, puis titulaire d'un diplôme en droit de l'Université McGill, Cloran devient journaliste au *Post*. Embrassant la cause des Métis, il s'intéresse également au sort de la classe ouvrière. Membre fondateur du C.C.M.T.M., il est un ardent partisan du Parti libéral⁹⁷ avec qui il s'associe pour sa campagne.

Le vote ouvrier est courtisé dès les premiers jours de campagne à la fois par les libéraux et les conservateurs. Dans Montréal-Centre, le candidat conservateur Joseph Curran s'adresse aux ouvriers de la raffinerie de sucre du Canada. Devant près de 300 ouvriers, il vante la politique nationale et déclare que « si les ouvriers veulent revenir aux jours sombres de 1877, ils n'ont qu'à voter pour le candidat du parti d'opposition⁹⁸ ». Le ton de la campagne est donné. Celle-ci n'est pas sans rappeler l'élection précédente, et la division entre libres-échangistes et protectionnistes en est l'enjeu principal. Lors de cette rencontre, un ouvrier s'adresse à la foule en ces termes:

Je ne suis qu'un simple ouvrier, mais je puis adresser une assemblée. J'ai toujours été libéral, mais j'ai foi dans la Politique nationale. (...) Enlevez la protection et vous ferez plaisir aux libres-échangistes qui voudraient inonder le marché d'effets qui sont fabriqués maintenant au Canada. Cela ferait peut-être l'affaire des compagnies qui apporterait ces effets, mais l'ouvrier qui négligerait sa famille pour son parti serait un fou. Les ouvriers sont capables de juger de leurs propres intérêts⁹⁹.

97 *La Patrie*, 17 février 1887, p. 1.

98 *La Minerve*, 3 février 1887, p. 2.

99 *La Minerve*, 4 février 1887, p. 2

Le lendemain, le Parti libéral tient une importante assemblée au Marché Bonsecours. Lors de cette occasion, Wilfrid Laurier présente les candidats de la région montréalaise. Près de 8000 personnes s'y sont rassemblées afin d'entendre les ténors libéraux. Le candidat «national» dans Montréal-Centre, H.J. Cloran, y fait un discours. Il déclare que son programme sera celui avancé par les libéraux sur les questions ouvrières. Il n'hésite pas à attaquer la conduite de son adversaire durant l'affaire Riel¹⁰⁰.

Le 6 février, le C.C.M.T.M fait paraître une résolution dans les journaux montréalais affirmant son appui au candidat Cloran. Mise de l'avant lors d'une réunion tenue la veille, la résolution est adoptée sur recommandation de Eugene O'Rourke et de P.A. Duffy. Typographe membre du syndicat anglophone de ce corps de métier, O'Rourke est un militant actif et agit à titre de conseiller lors de deux grèves en 1887¹⁰¹. La résolution se lit comme suit:

Attendu que monsieur H.J. Cloran est candidat pour la division électorale de Montréal-Centre aux prochaines élections (...) attendu que les services rendus à la classe ouvrière par M. Cloran par le passé sont une garanti de sa fidélité à cette cause dans l'avenir comme représentant de cette classe au parlement, il est résolu que ce conseil des métiers et du travail représentant les différentes sociétés ouvrières de cette ville est fortement en faveur de M. Cloran dans Montréal-Centre et l'accepte comme candidat capable de représenter les ouvriers au parlement fédéral. Il est de plus résolu que ce conseil promet à M. Cloran son appui enthousiaste et que toutes les sociétés ouvrières et que les amis du travail en général s'efforceront d'assurer son élection en travaillant activement pour lui dans la campagne actuelle.¹⁰²

Soutenant le candidat, *La Patrie* ne manque pas de souligner que: «l'action des ouvriers de Montréal est une digne réponse à la conduite des libéraux qui à Hamilton et à Toronto ont refusé

100*La Patrie*, 4 février 1887, p. 1.

101*La Presse* 26 juillet 1887, p. 4.

102*La Presse*, 7 février 1887 p. 4 .

de s'opposer à la candidature des ouvriers¹⁰³ ». Cette décision d'appuyer le candidat libéral des ouvriers n'est pas sans créer une onde de choc. Cette décision met en colère la faction conservatrice présente au sein des Chevaliers du Travail. En réponse à cette prise de position, ces ouvriers organisent le 9 février une assemblée dans le faubourg Saint-Joseph. Une résolution est adoptée par les personnes présentes :

Attendu qu'une communication a été publiée dans les journaux sous la signature de M.P.A Duffy, laquelle comportait une certaine résolution qui aurait été passée à une supposée assemblée du Conseil des Métiers et du Travail, tenue au no13 rue Brunswick, le 6 février dernier, en faveur de la candidature de H.J. Cloran dans la division de Montréal-Centre:

Attendu que ledit P.A. Duffy ne peut démontrer en vertu de quelle autorité il a ainsi agi, et comme ces résolutions ne sont accompagnées d'aucun autre nom que ceux de H.J Cloran, modeste aspirant, Eugène O'Rourke, son organisateur en chef et ce monsieur Duffy, dont l'on peut toujours se servir:

Attendu que M. Cloran ne mérite ni ne possède la confiance ni l'appui de cette assemblée:

Attendu que M. Cloran n'est par conséquent, en aucune manière ni en aucun sens le candidat des classes ouvrières, mais que, avec l'appui de MM. O'Rourke, Duffy et cie, il essaie de se hisser sur les épaules des ouvriers, comme il s'est hissé sur les épaules du Parti libéral:

Résolu: Que nous répudions absolument la candidature de M. H. J. Cloran, ainsi que la résolution du prétendu Conseil des Métiers et du Travail inventé par lui.¹⁰⁴

La résolution est signée par John Rose et est publiée dans les journaux de la métropole. La réponse du C.C.M.T.M. ne se fait pas attendre et elle vient de la bouche de son secrétaire, Alphonse-Télesphore Lépine: «Le conseil fera tout en son pouvoir pour assurer votre [Cloran] élection de façon à vous permettre de travailler comme vous l'avez promis, dans l'intérêt des classes ouvrières¹⁰⁵ ». Voyant l'agitation ouvrière devenir le centre d'intérêt de la campagne, Adélard Gravel intervient dans le débat public. Candidat défait dans Montréal-Est aux élections

103 *La Patrie*, 8 février 1887, p. 1.

104 *La Minerve*, 10 février 1887, p. 2.

105 *La Patrie*, 14 février 1887 p. 1. ; *Montreal Daily Witness*, 18 février 1887, p. 5.

de 1886, il est depuis devenu le Maître travailleur du district 114. À ce titre, il a une autorité sur l'ensemble de l'Ordre dans la province. Gravel rappelle aux membres des Chevaliers du Travail que le syndicat reste neutre dans la joute politique et invite les ouvriers à voter selon leur conviction. Dans une communication transmise aux journaux le 12 février, il déclare :

Malgré tous les efforts faits par l'Ordre pour rester en dehors de toute action politique, malgré la résolution passée par le district No. 114 à sa séance du 20 janvier dernier et publiée dans les journaux mettant le public en garde contre les politiciens qui usaient et abusaient du nom des Chevaliers du Travail dans la lutte actuelle, l'Ordre se trouve grandement compromis par les agissements de quelques individus et les avancés de quelques journaux. En face d'un tel péril, je crois de mon devoir comme Maître Travaillant du district 114, ayant juridiction dans toute la province de Québec, de mettre les Chevaliers du Travail de cette province en garde contre ceux qui veulent transformer notre Ordre en machine politique et mettre fin à son utilité dans ce pays en la plaçant au service de n'importe quel parti. (...) Je notice le public en général, et les Chevaliers du Travail en particulier d'être en garde contre toute manoeuvre tendant à faire croire qu'aucune des candidatures parlementaires, dans cette province, a été endossée ou apportée par l'Ordre des Chevaliers du Travail¹⁰⁶.

Si les propos ne dérogent en rien à la ligne de conduite de l'Ordre, le ton de l'intervention laisse supposer une certaine déception chez Gravel au sujet de l'action politique. Au-delà de son rôle au sein des Chevaliers, il garde peut-être une certaine amertume envers les libéraux qui lui ont refusé l'investiture du parti au dernier instant l'année précédente. Quoi qu'il en soit, si les dirigeants de l'Ordre tendent à affirmer l'impartialité de leur organisation, les militants l'entendent tout autrement. Le Conseil central décide alors d'affirmer son indépendance. Même s'il est composé en grande partie de membres de l'Ordre, il n'est tenu en rien de suivre son dictat et Alphonse Télesphore Lépine l'expose à grands traits dans son journal¹⁰⁷.

Les libéraux montrent une grande ouverture envers les idées exprimées par les Chevaliers du Travail. Edward Blake, alors chef du Parti libéral du Canada, rédige un programme destiné

¹⁰⁶*Le Trait d'Union*, 17 février 1887, p. 2.

¹⁰⁷*Le Trait d'Union*, 17 février 1887, p. 2.

aux classes ouvrières. À sa deuxième campagne comme chef du parti, Blake tient à casser l'image du Parti conservateur comme le parti naturel des ouvriers. Il se déclare même en faveur des candidatures ouvrières puisque c'est « leurs connaissances spéciales et pratiques qui permettraient de prendre une part importante aux délibérations et aussi, parce que leur présence au Parlement seraient une garantie aux ouvriers que leurs vues sont présentées sous leur vrai jour¹⁰⁸ ».

Les principaux articles du programme libéral sont révélateurs de l'influence de l'Ordre. Au premier chef, on trouve l'arbitrage entre les patrons et les ouvriers. Le Parti libéral préconise également l'établissement de coopératives de travail. Alors que certains voudraient voir l'enrayement de l'immigration ouvrière, les libéraux proposent de ne plus payer les frais de transport et de stopper l'immigration chinoise. Ils proposent de resserrer la législation autour du travail des enfants dans les fabriques. Les questions fiscales, l'épargne et la tempérance figurent également au programme¹⁰⁹.

La Minerve, journal conservateur, s'oppose à la candidature de Cloran puisque ce dernier s'est associé aux libéraux. Le journal invite ses lecteurs à l'écraser¹¹⁰, puisqu'il est un « marchand de nationalité » prêt à vendre la province aux rouges et aux Américains¹¹¹. Le journal critique ici à mots couverts les Chevaliers du Travail. Rappelons qu'il s'agit d'une organisation regroupant en son sein des ouvriers peu importe la langue, la religion, le genre ou le degré de qualification. Les anglophones et francophones se côtoient au sein des diverses assemblées, y compris au Conseil central.

108 *La Patrie*, 18 février 1887, p. 1.

109 *La Patrie*, 18 février 1887, p. 1.

110 *La Minerve*, 16 février 1887, p. 2.

111 *La Minerve*, 19 février 1887, p. 2.

Le souvenir de la pendaison de Riel est vif et le débat autour de cette question retient l'attention des ouvriers. À la question du travail se mêle la question de la nationalité. *La Patrie*, dans son appel au vote le rappelle: « Canadien-français, allez-vous voter pour un homme (Curran) qui n'est pas capable de défendre sa nationalité que la vôtre?¹¹² ». Il invite également tous les «bons patriotes¹¹³ » à se rendre aux différents comités électoraux pour soutenir la candidature de Cloran. Malgré la défaite, le candidat de Montréal-Centre recueille 2185 votes et 41,22 % des suffrages¹¹⁴. Dans Montréal-Ouest, l'autre candidat appuyé par le C.C.M.T.M obtient 2488 votes et 39 % des suffrages¹¹⁵.

**Tableau 1- Résultats dans Montréal-Centre et dans Montréal-Ouest
Élection générale fédérale- 22 février 1887**

Montréal-Centre	Cloran	Curran
Quartier Est	290	226
Quartier Centre	263	314
Quartier Ouest	211	648
Ste-Anne	1401	1918
TOTAL	2185	3186

Montréal-Ouest	Ward	Smith
Quartier Saint-Laurent	1708	2816
Quartier Saint-Antoine	780	1077
TOTAL	2488	3893

Source : *La Patrie*, 23 février 1887

¹¹² *La Patrie*, 19 février 1888, p. 2.

¹¹³ *La Patrie*, 21 février 1887, p. 2.

¹¹⁴ *La Patrie*, 23 février 1887, p. 1.

¹¹⁵ *La Patrie*, 23 février 1887, p. 1.

Ces deux élections sont l'occasion de voir poindre un nouveau type de militant, puisque les Chevaliers du Travail prennent part activement à ces campagnes électorales. Des personnalités émergent et se positionnent avantageusement sur la scène politique montréalaise.

C'est le cas du typographe Alphonse-Télesphore Lépine. Alfred Charpentier avance que c'est grâce à son militantisme au Conseil central qu'il fut remarqué¹¹⁶. Cela ne fait nul doute puisque Victor O. Chan démontre son important militantisme dans la campagne en faveur d'Adélard Gravel lors de l'élection provinciale de 1886. Lépine prononcera pas moins de trois discours lors d'assemblées publiques. On le dit un orateur très éloquent. Peut-être avait-il développé ce talent lors de son passage à l'Institut canadien de Lévis où il fit de nombreuses conférences¹¹⁷.

Nous connaissons peu de choses sur Lépine. Fils du maçon Charles Lépine et d'Éléonore Lessard, né le 15 mai 1855 à Québec¹¹⁸, il ne reçut qu'une instruction élémentaire à l'école du Faubourg St-Jean. Il entre à *L'Événement* comme apprenti typographe et il continue d'y travailler une fois reçu compagnon. Il passe ensuite au *Quotidien de Lévis*. En 1883, il épouse Alexandrine Scott¹¹⁹, déménage à Montréal¹²⁰ et devient membre de l'Union Typographique Jacques-Cartier

116 Alfred Charpentier « Le mouvement politique », p. 7.

117 Nous pouvons trouver des informations biographiques sur Lépine dans les écrits suivants: *Le Canadien*, 27 septembre 1888, page 2. L'historien Robert Tremblay a également travaillé à une note biographique dans projet de dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Robert Tremblay. « Alphonse-Télesphore Lépine » dans *Dictionnaire du mouvement ouvrier du Québec*. 1995, p. 71. (non publié)

118 *The Canadian parliamentary companion*, Ottawa, J.Durie, 1891, p. 148.

119 Selon *Le Canadien*, elle serait née à Liverpool. Or, selon le recensement de 1901, elle est née plutôt à Édimbourg en 1858 et déclare être d'origine écossaise. Deux enfants naissent de cette union respectivement en 1885 et 1887 selon le recensement de 1901. Lépine est donc un jeune père de famille lorsqu'il brigue les suffrages dans Montréal-Est en 1888. Au recensement de 1891, on remarque également que la mère d'Alphonse-Télesphore, Éléonore Lessard, habite avec le ménage.

120 Une étude des registres des cotisations de l'Union typographique Jacques-Cartier montre qu'il devient membre du syndicat en 1883, mais qu'il est expulsé à cause de ses aréages. Il ne réintègre le syndicat qu'en 1885. Se peut-il que des difficultés économiques l'empêchent de payer ses cotisations? UQAM, Fonds de l'Union Typographique Jacques-Cartier 45P3a

(U.T.J.C.). Il acquiert également une imprimerie¹²¹. En 1886, il devient président de U.T.J.C. et dirige les négociations concernant les contrats d'impression de la ville de Montréal. Il a alors 31 ans. Il demeure en poste jusqu'au 26 mars 1887 date à laquelle il devient le représentant de l'Union au C.C.M.T.M.¹²² dont il est également le secrétaire et membre fondateur.

Son engagement devient plus important en 1887 pour trois raisons. Premièrement, il fonde en février de cette année un journal, *Le Trait d'Union*, dont « l'intention formelle est de faciliter l'accord entre le Capital et le Travail, accord absolument nécessaire à la prospérité¹²³ ».

Deuxièmement, il publie en mars son Explication de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail, qui se veut une vulgarisation du programme mis de l'avant par l'Ordre. Dans ce pamphlet, Lépine traite de ses idées sur l'économie coopérative et le règlement des grèves par l'arbitrage. Finalement, il poursuit son travail au sein de l'Union typographique. Ayant laissé la présidence pour se concentrer sur son rôle au C.C.M.T.M.¹²⁴, Lépine mobilise néanmoins les membres de ce syndicat autour de la défense des intérêts des ouvriers. Dans le contexte de la Commission d'enquête entre le Travail et le Capital, « M. Lépine informe l'Union

121 *Le Canadien*, 27 septembre 1888 p. 2. Une étude des annuaires municipaux nous fournit quelques explications supplémentaires. Nous trouvons trace de Lépine en 1886 habitants le 176 de la rue Saint-Christophe au coeur du quartier Saint-Jacques. En 1888, sa compagnie A.T. Lépine & Co. possède ses assises au 13 rue Ste-Thérèse au coeur de Montréal-Centre, la circonscription voisine. Il déménage son imprimerie suite à son élection au 32 rue St-Gabriel, tout près de ses anciens locaux. En 1889, Lépine prend également un associé, Eugène Lépine (probablement son frère) qui habite rue Saint-Christophe à côté de l'ancienne résidence de la famille du député ouvrier. Il est possible que sa nouvelle charge publique lui ait dicté ce choix. On ne sait pas si cette association se poursuit, mais il semblerait qu'elle prenne fin en 1893. Lors du recensement de 1891, Lépine déclare employer 10 personnes dans son entreprise. Suite à sa défaite électorale en 1896, la famille Lépine aménage dans l'édifice qui loge l'imprimerie. L'année suivante, Lépine disparaît des annuaires. On ne sait pas avec certitude s'il vend son imprimerie ou si elle cesse ses activités, mais il est clair que sa défaite électorale a des incidences sur sa vie familiale et professionnelle. Au recensement de 1901, on le retrouve avec sa famille habitant dans le quartier Saint-Louis. Il déclare être employé d'une imprimerie depuis 12 mois pour des gages de 624 \$ et 150 \$ en gages supplémentaires.

122 *Procès-verbal*, 26 mars 1887, UQAM, Fonds de l'Union Typographique Jacques-Cartier, 45-P-100.

123 *Le Trait d'union*, 1er février 1887, p. 1.

124 *Procès-verbal*, 28 mai 1887, UQAM, Fonds de l'Union Typographique Jacques-Cartier, 45-P-100.

que la Commission royale du Travail siègera à Montréal au mois de janvier prochain et qu'il est plus que probable que cette union soit appelée à faire un rapport sur les conditions du métier¹²⁵. ». À cette fin, Lépine propose qu'un comité soit mis sur pied. Le nouveau président Albert P. Pigeon, est du nombre des participants. Parmi les autres membres figurent Théophile Godin, A. Wellard et Urbain Lafontaine. Ce sera Albert P. Pigeon qui ira témoigner au nom du comité le 10 février 1888. Le témoignage porte essentiellement sur la question de la formation des apprentis dans l'industrie de l'imprimerie, de même que les questions liées aux salaires¹²⁶.

Lépine devient une figure incontournable du milieu ouvrier et il devient bientôt le centre d'un réseau de militants bien organisés. De par sa position de typographe et d'homme d'affaires, il jouit d'un statut privilégié au sein des associations ouvrières. À la clôture de la campagne électorale de 1886, le journal *The Star* avait déjà remarqué sa forte personnalité et avait fait le commentaire qu'il fallait surveiller cet homme dans le futur¹²⁷.

Les «vieux partis», l'Église et l'action politique ouvrière

Les conservateurs et les libéraux sont conscients de l'essor de l'action politique ouvrière. Devant cette nouvelle réalité, ils mettront en place des mécanismes afin de coopter les militants des Chevaliers du Travail. Alors que le Parti conservateur se veut traditionnellement le parti des intérêts ouvriers, la pendaison de Louis Riel (1885) soulève les passions. Les travailleurs ne

125 *Procès-verbal*, 27 novembre 1887, UQAM, Fonds de l'Union Typographique Jacques-Cartier, 45-P-100.

126 Pour lire le témoignage: *Report of the Royal Commission on the Relations of Labor and Capital in Canada evidence, Quebec, part I*, Canada. Royal Commission on the Relations of Labor and Capital, A.Senecal 1889, p. 429-432.

127 V. Chan, « Canadian Knights », p. 150.

restent pas insensibles face à ce sujet et adoptent des positions selon leur allégeance. Toutefois, ils sont conscients de former, aux yeux des partis politiques, une frange du corps social ayant des intérêts et des droits particuliers.

Les deux grands courants politiques présents dans l'opinion publique se sont attardés à la question ouvrière. Il en était de leurs intérêts. Depuis la législation légalisant les syndicats en 1872 et l'adoption de la politique nationale, le Parti conservateur est perçu comme étant le parti de la classe ouvrière. Or, les premiers candidats ouvriers présents à Montréal, nous l'avons vu, sont d'allégeance libérale. Les libéraux sont actifs sur la question et n'hésitent pas à reprendre à leur compte les idées des Chevaliers du Travail. Le député conservateur torontois John Small, témoin de la présence des libéraux dans les rangs ouvriers, fait part de cette réalité à Macdonald¹²⁸.

Cherchant à gagner l'appui des travailleurs pour les élections de 1887, Macdonald achète du temps. La politique nationale, à elle seule, ne suffit plus à maintenir l'acquis du vote ouvrier. À l'automne 1886, il annonce dans un discours à Ottawa qu'il mettra en place un Bureau de la statistique sur le travail¹²⁹. Par la même occasion, il dévoile son projet de tenir une Commission royale d'enquête sur l'harmonisation du Travail et du Capital. La pauvreté du cadre législatif entourant le monde du travail à l'époque et l'opinion publique sont à la base de la réflexion du gouvernement canadien en la matière.

128 G. Kealey, B. Palmer, « Dreaming of », p.210.

129 *Ibid.*, p. 217.

Devant la montée des organisations ouvrières, les partis politiques cherchent par tous les moyens à s'assurer leur collaboration. Deux moyens sont mis de l'avant. D'une part, ils cherchent à recruter des candidats au sein des associations ouvrières ou appuient des candidatures indépendantes. D'autre part, ils usent du patronage¹³⁰ envers les journaux ouvriers. Cette dernière méthode est peu abordée dans l'historiographie et il convient de se pencher sur le phénomène dans une étude plus complète.

Le *Trait d'Union*, journal fondé par Alphonse-Télesphore Lépine, bénéficie du patronage¹³¹. Lépine vend son journal durant la campagne électorale de 1888 à Urbain Lafontaine, son agent officiel, mais demeure son imprimeur. Les documents financiers des sessions parlementaires nous permettent d'apprécier ce mécanisme de contrôle. En achetant de la publicité à l'aide de sommes d'argent et en allouant parfois même des sommes discrétionnaires, le gouvernement finance directement l'organe ouvrier. Entre 1887 et 1891, le *Trait d'Union* recevra pas moins de 752,25\$ en contrats de publicité et autres. Hormis pour 1887, les dépenses augmentent en période électorale.

En 1894-1895, le *Trait d'Union* reçoit le contrat d'impression des listes électorales révisées des quartiers Saint-Louis, Saint-Jacques, Maisonneuve et Sainte-Marie (en partie) par suite de l'amendement du le cens électoral. Ce contrat rapportera 1495,53\$ aux presses du *Trait*

130 Nous pouvons définir cette pratique comme étant une distribution d'avantages, en passant outre les principes et les prescriptions de la loi, en vue d'accorder certaines faveurs à des connaissances. Il en résulte un soutien moral ou financier explicite apporté à une personne ou à l'organisation visée par cette distribution. Notons que le patronage est une pratique courante et est fortement ancrée dans les moeurs politiques de l'époque.

131 *Order-in-Council Number 1891-0111*, 16 janvier 1891, BAC, Fonds du Conseil privé.

d'Union. Ce montant représente le quart du total des contrats accordés à Montréal pour la réimpression des listes électorales. Seul *La Minerve* reçoit un plus généreux octroi, soit 1567,70 \$. Cela n'est certainement pas étranger à la position des deux journaux, puisqu'ils appuient le Parti conservateur¹³².

Tableau 2- Contrats reçu par le *Trait d'Union* 1887-1891

	Publicité, impression, abonnement	imprévus	total (\$)	% en versement imprévu
1887-1888	53,91 \$	14,00 \$	67,91 \$	21,00%
1888-1889	204,80 \$	31,20 \$	236,00 \$	13,00%
1889-1890	151,65 \$	40,25 \$	191,90 \$	21,00%
1890-1891	256,40 \$	0	256,40 \$	0,00%

Source: Documents de la session, 1889-1892, Imprimeur de la reine, Ottawa.

Les partis politiques ne sont pas les seuls à s'intéresser à l'action politique ouvrière. Les Chevaliers du Travail et la société industrielle posent problème au clergé québécois. Ce dernier réagit vivement dès 1883 face à l'activisme des Chevaliers. S'en suit, jusqu'en 1887, un épisode d'affrontement qui marque le débat public autour des sociétés ouvrières et met au défi l'unité de pensée du clergé québécois. D'un côté, le cardinal Taschereau milite pour voir l'Ordre rangé

132 Puissance du Canada. *Documents de session*, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1896, p. 29-30.

parmi les sociétés secrètes dont l'appartenance mène à la privation des sacrements. De l'autre Mgr Fabre, « confronté aux problèmes sociaux de l'industrialisation (se) rapproche davantage de la position des évêques des grandes villes américaines que de celle des évêques du Québec¹³³ » et demande à ce que soit levé l'interdit. Rappelons que les Chevaliers sont frappés d'un interdit depuis septembre 1884 interdisant aux catholiques d'appartenir à l'Ordre¹³⁴.

Cette requête est obtenue en mars 1887¹³⁵ ce qui marque le début d'une période d'expansion pour l'Ordre¹³⁶. La présence de candidats ouvriers cherchant à représenter leur classe au parlement ne manque pas d'attirer l'attention de certains catholiques qui associent cette présence dans le débat électoral aux idées socialistes. Comme le rappelle Jacques Rouillard, le clergé entrevoyait alors la solution au problème ouvrier de manière traditionnelle¹³⁷. Ce faisant, il misait sur deux moyens d'action pour contrecarrer le syndicalisme: les oeuvres sociales découlant du principe de charité et les sociétés de secours mutuel.

Le journal *La Vérité* de Jules-Paul Tardivel, connu pour ses idées ultramontaines, ne s'oppose pas en principe à la présence de candidats indépendants des principaux partis politiques. Lors de la campagne de 1887, le journal avait même émis le souhait de voir davantage de députés canadiens-français indépendants des principaux partis¹³⁸. Toutefois, il émet de sérieuses réserves sur l'indépendance des candidats ouvriers, puisque les sociétés ouvrières auxquels ils appartiennent sont à la remorque de la franc-maçonnerie¹³⁹. En 1886, le journal s'oppose à la

133 F. Harvey, « Les Chevaliers du Travail », p. 91.

134 *Ibid.* p. 87-88.

135 Le pape Léon XIII lève l'interdit suite à l'étude d'un mémoire produit par le cardinal Gibbons, de Baltimore.

136 *Ibid.* p. 84-91.

137 J. Rouillard. « Les syndicats nationaux », p.158.

138 *La Vérité*, 18 septembre 1886, p. 1.

139 *La Vérité*, 5 avril 1884, p.3.

candidature d'Adélard Gravel. S'il passe sous silence l'appui du C.C.M.T.M aux candidats libéraux en 1887, *La Vérité* est critique de l'élection d'A.T. Lépine l'année suivante. Tardivel émet des réserves au sujet de son indépendance face au Parti conservateur et face à l'Ordre :

Mais il y a ouvrier et ouvrier et nous craignons que ce mot ne veuille dire autre chose que Chevalier du travail (...) Est-ce aussi dans l'infâme Proudhon que M. Lépine a puisé cette science des questions ouvrières que les feuilles bleues lui attribuaient dans une si large mesure, durant la lutte? (...) Nous souhaitons que notre pays n'ait pas à se repentir trop tôt de la présence de cet homme en parlement; car son triomphe est celui du véritable communisme qu'il professe¹⁴⁰.

Dès 1884, Tardivel avait énoncé sa position au sujet de l'industrialisation: «le monde est en face d'un grand problème social: le problème des relations entre capitalistes et l'ouvrier (...) une seule puissance sur la terre est capable de résoudre ce problème - et cette puissance, c'est l'Église catholique ¹⁴¹».

Un des moyens mis de l'avant par les Chevaliers du Travail afin de réaliser l'harmonisation du Travail et du Capital est, sans contredit, la présence de candidats ouvriers soutenus par les forces syndicales et les conseils centraux. Montréal est alors le centre nerveux de l'économie canadienne. Malgré le ralentissement de la croissance économique dans le premier tiers de la décennie de 1880, la croissance des capacités industrielles de la métropole et sa rapide urbanisation forment un terreau fertile à l'action politique. Cherchant à expliquer les conditions objectives de la vie ouvrière, l'Ordre se lancera en politique afin de proposer des solutions aux problèmes découlant du capitalisme industriel¹⁴².

¹⁴⁰ *La Vérité*, 6 octobre 1888, p. 2-3.

¹⁴¹ *La Vérité*, 5 avril 1884, p. 3.

¹⁴² F. Harvey, « Considérations sociologiques », p. 23-24.

Dans cet esprit, les élections de 1886 et de 1887 sont cruciales au chapitre de l'activisme politique puisqu'elles établissent le cadre pour la décennie à venir. Malgré les succès relatifs obtenus sur le plan des suffrages, les ouvriers prennent conscience qu'ils forment une classe à part et que celle-ci a sa place dans le débat public. Longtemps éclipsée, la question du Travail fait une percée dans le discours politique. En affirmant leur place dans la vie politique, les ouvriers deviennent des citoyens à part entière. En plus du statut de producteurs, ils acquièrent graduellement le statut d'électeur. Le succès grandissant des politiciens-ouvriers dans les quartiers populaires de Montréal ne peut que présager d'une victoire. Et Alphonse-Télesphore Lépine est l'homme tout désigné pour conduire les ouvriers au sein de la Chambre des communes et faire résonner leur voix dans cette enceinte.

Chapitre 2

Alphonse-Télesphore Lépine dans l'arène politique: l'organisation des campagnes électorales (1888-1896)

L'élection partielle de septembre 1888 marque un tournant dans le militantisme ouvrier. Lors de cette occasion, Alphonse-Télesphore Lépine pose sa candidature et remporte la victoire dans Montréal-Est. Il devient ainsi le premier député ouvrier à siéger à la Chambre des Communes. Nous avons observé, les débuts de l'action politique des Chevaliers du Travail à travers le développement du C.C.M.T.M. Dans ce second chapitre, nous explorons plus en profondeur l'organisation électorale mise sur pied par les membres de l'Ordre afin de soutenir la candidature de Lépine.

L'historiographie n'a pas été en mesure, jusqu'à maintenant, d'évaluer pleinement cet aspect du militantisme ouvrier. Tel que mentionné précédemment, elle a davantage cherché à comprendre les formes classiques de manifestation de la conscience de classe, avec la formation d'un parti ouvrier¹⁴³. En ce sens, l'étude des organisations électorales a été largement ignorée et constitue un aspect original de notre thèse. Si l'objet politique peut être compris sous le prisme de l'exercice du pouvoir, les récents développements en histoire politique visent davantage à approfondir « la compréhension des moments et des forces structurants de la vie politique: les élections, les partis, le personnel politique, l'opinion publique et les médias ¹⁴⁴ ».

Ce chapitre expose le rôle des membres de l'Ordre et plus particulièrement ceux de l'A.L. Ville-Marie dans la mise sur pied des comités électoraux d'Alphonse-Télesphore Lépine. Notre

¹⁴³ Le meilleur exemple est le texte de Jacques Rouillard. « L'action politique ouvrière au début du 20^e siècle » dans Fernand Harvey (dir.) *Le mouvement ouvrier au Québec*, p.185-214.

¹⁴⁴ Philippe Poirier. *Introduction à l'historiographie*. Paris, Édition Belin, 2009, p.71.

recherche s'appuie sur les journaux montréalais choisis, en raison de leurs allégeances. Ainsi, nous avons consulté les quotidiens conservateurs: *La Minerve*, *La Presse*, *Le Quotidien de Lévis* et le journal libéral: *La Patrie*. Nous avons choisi deux journaux anglophones, le *Daily Witness* et le *Montreal Daily Star* afin de rendre compte de cette perspective. Le fonds d'archives du C.C.M.T.M. fut également mis à contribution afin de percevoir le changement de culture des organisations ouvrières que nous traitons ici.

Ce chapitre se compose de deux sections. Dans un premier temps, nous nous attardons à la sélection des candidats et à la procédure de nomination. Discutées au C.C.M.T.M., ces nominations exposent la division entre libéraux et conservateurs, comme en fait foi l'affrontement entre les députés ouvriers Lépine et Béland en 1891. Par la suite, nous dressons un portrait de l'organisation électorale. Nous pourrions alors apprécier en quoi l'appui du Parti conservateur est déterminant dans la conduite des campagnes.

Un processus complexe: le C.C.M.T.M. et la mise en nomination des candidats

Dans cette première section, nous explorons le processus politique garant de la légitimité d'un citoyen à briguer les suffrages. Bien qu'il ne s'engage pas ordinairement pour un candidat indépendant comme Lépine, le C.C.M.T.M. a joué un rôle capital dans ce cas-ci et son appui est déterminant dans la légitimité de ce dernier à se réclamer « candidat des ouvriers ». Les historiens ayant abordé les Chevaliers du Travail traitent du rôle du C.C.M.T.M. sans démontrer le militantisme qui le soutenait. Cette étude est donc l'occasion d'approfondir notre connaissance de la culture politique ouvrière liée à cet organisme.

La méthode de sélection ayant permis à Lépine d'être candidat n'est pas différente de celle mise en place à l'occasion des élections de 1886. Comme le rapporte Victor O. Chan, les associations ouvrières de Montréal ont alors convoqué une assemblée afin de décider de soutenir ou non un candidat aux élections. Après discussion, il fut décidé d'appuyer seulement les candidats membres de la classe ouvrière¹⁴⁵. Selon Desrosiers et Héroux, la candidature de Lépine est « lancée, deux ans plus tard, par le Conseil central des métiers et du travail de Montréal, et appuyée par la totalité des associations ouvrières de la ville¹⁴⁶ ». Ces auteurs s'appuient sur un article de *La Minerve* qui affirme que « Lépine avait expliqué que les associations ouvrières réunies en convention l'avaient choisi pour candidat non par esprit d'antagonisme contre le Capital, mais pour effectuer une entente cordiale entre le Capital et le Travail¹⁴⁷ ». Néanmoins, il n'est pas clair à première vue si le C.C.M.T.M. se contentait d'appuyer des candidatures ouvrières chez les partis établis ou s'il proposait des candidats indépendants.

Réunis au sein de cet organe fédérateur, les différents délégués présents sont appelés à se prononcer sur les candidats. En 1888, Alphonse-Télesphore Lépine reçoit clairement sa nomination des sociétés ouvrières: « M Lépine a été demandé par les ouvriers, n'a pas encore donné de réponse. Il doit y avoir une réunion des sociétés ouvrières vendredi, et il est probable que M. Lépine donnera sa décision qu'après cette assemblée¹⁴⁸ ». Selon le *Montreal Daily Star*, Lépine aurait été nommé par le C.C.M.T.M. avant d'avoir pris sa décision finale¹⁴⁹.

145 V. Chan. « Canadian Knights », p. 111.

146 R. Desrosiers, D. Héroux, « Le travailleur », p. 79.

147 *La Minerve*, 20 septembre 1888, p. 2.

148 *Le Quotidien de Lévis*, 23 août 1888, p.2.

149 *The Montreal Daily Star*, 20 août 1888, p. 4.

La stratégie porte fruit puisque des syndicats affiliés au C.C.M.T.M. ont tour à tour endossé le choix de ce candidat, renforçant ainsi la décision du Conseil central. Le 29 août, l'Assemblée des charpentiers et menuisiers a accepté unanimement la candidature de Lépine. La veille, l'Assemblée Maple Leaf des Chevaliers du Travail avait passé une résolution similaire¹⁵⁰. Le lendemain, alors que se tient un rassemblement pour protester contre l'importation de main-d'oeuvre étrangère, Lépine déclare qu'il ferait tout son possible pour promouvoir ce dossier. *La Presse* rapporte que cette « assemblée a été très enthousiaste pour M. Lépine » et note au passage que sa candidature a été acceptée par la Société des cordonniers, l'Association des plâtriers et par celle des Chevaliers du Travail¹⁵¹ ».

La nomination de Lépine par le C.C.M.T.M. cimente les forces ouvrières en 1888 autour d'un programme de réforme qui vise l'harmonisation du Travail et du Capital. Il en est tout autrement trois ans plus tard alors que certains s'opposent à sa mise en candidature. Provenant de membres associés au Parti libéral, la crise de 1891 débouchera sur un affrontement public entre Lépine et le député ouvrier provincial Joseph Béland. À travers cet épisode, deux débats se juxtaposent. Outre celui entre les factions rivales, il est possible de percevoir une crise de légitimité au sein du Conseil central et une profonde remise en question de ses structures décisionnelles. Richard Desrosiers et Denis Héroux dans leur monographie sur l'action politique ouvrière, ne font pas référence à cette crise au C.C.M.T.M.. Elle est très peu abordée également chez des auteurs comme Fernand Harvey et Jacques Rouillard. Seul Jean de Bonville lui consacre quelques paragraphes, mais il ne cerne pas les deux débats qui se juxtaposent.

¹⁵⁰ *La Presse*, 30 août 1888, p. 4.

¹⁵¹ *La Presse*, 31 août 1888, p. 4.

En 1890, le Conseil central approuve à l'unanimité le choix d'un candidat pour l'élection partielle provinciale qui doit avoir lieu dans le district de Sainte-Marie¹⁵². Joseph Béland est alors désigné comme candidat. Membre de l'A.L. Mont-Royal des Chevaliers et président de l'Union des briqueteurs, il a un parcours militant similaire à celui de Lépine. De tendance libérale, il a été directeur de la Société des artisans canadiens-français de Montréal et délégué au Conseil central¹⁵³. On dit de lui qu'il ne trahira pas son mandat au profit d'un esprit de parti, comme l'a fait M. Lépine en votant constamment en faveur des intérêts des industriels et du Parti conservateur¹⁵⁴. Les électeurs de ce quartier voteront en l'espace d'un an pour un député ouvrier aux deux paliers de gouvernement, et ce peu importe les tendances divergentes de ces individus sur le plan politique. L'affrontement est toutefois inévitable.

La campagne électorale fédérale débutant en février 1891, les ouvriers s'organisent afin de mettre sur pied leurs divers comités. Une assemblée du C.C.M.T.M. se tient le 8 février afin de discuter des candidatures ouvrières. À cette occasion, la division entre libéraux et conservateurs éclate. Le chroniqueur ouvrier de *La Presse* offre sa version des faits. Appuyant la candidature de Lépine, il déclare que cette réunion a été convoquée par cinq membres opposés au député de Montréal-Est. La description que fait Jules Helbronner est digne de mention et expose bien les divisions entre les délégués.

L'assemblée s'ouvre sur le sujet de la participation des ouvriers dans la lutte électorale à venir. Par une petite majorité, les délégués choisissent de présenter des candidats. Insatisfaits de

152 *La Patrie*, 12 mai 1890, p.1.

153 Assemblée nationale du Québec. « Joseph Béland » dans *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*. [En ligne], [<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/beland-joseph-1959/biographie.html>], consulté le 22 avril 2010.

154 *La Patrie*, 14 mai 1890, p. 1.

la procédure et du vote tenu à main levée, les délégués provenant de Montréal-Est et favorables à Lépine votèrent contre. La discussion glissa ensuite sur les individus à titulariser comme candidats pour la circonscription de Montréal-Est. On proposa M Warren. Ouvrier dans une manufacture de cigares, membre fondateur de l'A.L. Ville-Marie, il a appuyé activement la candidature de Lépine en 1888. Il décline l'invitation. M Darlington, un partisan libéral, prend alors la parole:

Il déclara qu'il était nécessaire que ce Conseil prît une position politique durant ces élections. Le Parti libéral avait songé aux ouvriers et l'avait, ainsi qu'un autre ouvrier, invité à assister au Reform Club, qu'ils y avaient été et que l'on leur avait fait l'honneur de les placer sur le comité. Qu'on avait dans ce comité décidé qu'on laisserait au Conseil la libre disposition de la division Est, dont le Reform Club ne s'occupait pas; mais que si le Conseil voulait endosser le candidat libéral dans la division Centre, on pourrait choisir un ouvrier pour la division Ouest et que l'on mettrait à la disposition du Conseil une somme de 10 000\$ pour faire les élections (...) il termine en proposant pour la division Est M. L.O. David¹⁵⁵.

Ce discours fut mal reçu et l'orateur fut chahuté aux cris de « pas d'avocats ». Il faut dire que ces professionnels appartenant à la petite bourgeoisie ne sont pas bien perçus par les membres des Chevaliers du Travail. Ils rejetèrent les propos du délégué en adoptant une résolution stipulant que « le Conseil Central des Métiers et du Travail ne devrait pas choisir de candidats en dehors des associations ouvrières¹⁵⁶ ». Cette résolution est similaire à celle adoptée en 1886 et en reprend largement l'esprit. On propose alors la mise en nomination de L-Z. Boudreault. Membre de la Montreal Typographical Union et président du C.C.M.T.M., celui-ci refuse¹⁵⁷. C'est alors que fut lancé le nom de Lépine. Sa candidature est appuyée par les délégués de l'Est et un certain nombre de l'Ouest sympathique au député sortant. Après deux votes aux résultats identiques, M. Lépine reçut l'appui de 39 délégués et obtint la nomination pour la

¹⁵⁵ *La Presse*, 10 février 1891, p. 3.

¹⁵⁶ *La Presse*, 10 février 1891, p. 3.

¹⁵⁷ Ce dernier sera candidat ouvrier aux élections provinciales de 1892 et sera défait dans Montréal-Centre.

division Montréal-Est. Jules Helbronner rappelle à la toute fin de son article que Béliand a été choisi en 1890 avec une marge d'appui beaucoup plus faible et que cette réunion fut la plus nombreuse depuis 1886. Selon lui, on a tenté vainement de contrer le choix des travailleurs de l'Est favorables à Lépine.

Jean-Baptiste Gagnepetit, le nom de plume d'Helbronner, estime qu'il serait pernicieux de forcer le C.C.M.T.M. à tenir un vote sur la nomination d'un candidat durant une assemblée regroupant les prolétaires de toutes les divisions électorales. Ce processus pourrait enlever toute légitimité à la candidature qui ne recevrait pas l'approbation de la majorité des ouvriers de ladite circonscription. Certains pourraient tenter de forcer les représentants d'une division à accepter une candidature extérieure¹⁵⁸.

Ce débat reflète bien les enjeux autour du processus de nomination des candidats ouvriers aux élections. Il traduit une tension s'exprimant entre la liberté pour les ouvriers d'une circonscription à choisir leur candidat et le processus de nomination existant. Si le candidat doit être celui de tous les ouvriers, il doit être titularisé par l'ensemble des associations réunies en conseil. Dans ce cas, Lépine obtient la majorité des votes grâce à certains délégués de l'Ouest. On peut donc supposer que les associations ouvrières de Montréal-Est ne disposent pas de la majorité absolue au Conseil central. Le choix est donc le fruit d'une négociation qui peut être influencé par l'esprit de parti, ce qui explique l'intervention de M Darlington.

Quoi qu'il en soit, les libéraux sont furieux et laissent transparaître ce sentiment dans les pages de *La Patrie*:

¹⁵⁸ *La Presse*, 10 février 1891, p. 3.

Ainsi, dans le cas où ce choix ne serait pas considéré comme ridicule, M. Lépine serait le candidat de 35% des membres du Conseil. Ce vote est sans valeur, cela va sans dire. En effet, dans une situation aussi délicate, le conseil aurait dû faire consulter les assemblées par leurs délégués qui auraient pu donner alors un vote véritablement ouvrier. Tandis qu'à présent, le choix de M. Lépine ne peut être considéré que comme celui de quelques individualités. Il est regrettable de voir de Conseil central agir d'une manière aussi peu franche et je dirais même aussi peu respectueuse envers les ouvriers (...)

Signé, un membre des associations ouvrières¹⁵⁹

Quelques jours plus tôt, deux lettres à la rédaction avaient également pour effet de remettre en question le processus de nomination du candidat. Dans *La Patrie* du 12 février, un officier d'une association ouvrière y publie un long texte contre la candidature de Lépine dans Montréal-Est. Défendant l'attitude des délégués ayant voté contre lui au Conseil Central, il tente de dissocier ce geste des membres libéraux.

Monsieur le rédacteur, je profiterai de l'occasion pour avertir qui de droit que les vrais chefs ouvriers sont les présidents du Congrès ouvrier et du Conseil Central et ceux des districts 18 et 19 des Chevaliers du Travail, ainsi que les députés ouvriers lorsqu'il s'agit de besogne parlementaire. Il n'y a pas d'autres chefs et je crois qu'il est temps de démasquer tous ces prétendus chefs et de faire reconnaître les véritables. Je termine en disant que ceux qui ont proposé M. G.S. Warren, en présentant une requête signée par plus de quatre-cents électeurs de la division ont agi ainsi parce que c'était leur conviction que M. A.T. Lépine n'a pas fait son devoir et non point parce qu'ils ont des accointances avec les libéraux¹⁶⁰.

La seconde lettre, signée 5 mars (la date du jour du scrutin), allègue que tous les ouvriers ne sont pas conservateurs et que bon nombre d'entre eux se sont ralliés autour des chefs libéraux. Lépine a trahi la classe ouvrière en se présentant comme un représentant de la politique

¹⁵⁹ *La Patrie*, 18 février 1891, p. 1.

¹⁶⁰ *La Patrie*, 12 février 1891, p. 1. L'auteur de cette lettre rapporte également un chant partisan contre la candidature de Lépine qui serait chanté dans les ateliers :

*Pas de Lépine et pas d'épine,
C'est L.O. David qui nous va,
Pas de Lépine et pas d'épine,
C'est L.O. David qu'on aura.*

conservatrice et non comme celui des ouvriers. L'auteur invite les Montréalais à le défaire lors du scrutin. Utilisant un ton cru, il insiste:

M Lépine, nous vous avons eu sur nos épaules pendant deux ans; nous avons dû nous résigner tout ce temps à subir vos manières hautaines, votre insolente indépendance, parce qu'il n'y a rien dans nos lois qui oblige un député qui trahit ses électeurs à remettre son mandat; mais aujourd'hui le temps du jugement est arrivé et malgré les ruses cousues de fils blancs de vos mains politiques, malgré l'argent qu'ils ont à leur disposition pour séduire les électeurs et les amener à vendre leurs droits pour un misérable plat de lentille, pour cinq piastres ou pour dix, vous vous apercevrez, au 5 mars, que l'on ne trahit pas impunément les ouvriers et qu'ils savent d'un coup de leur poing puissant faire rentrer dans l'ombre de la vie privée les nullités dont seule leur main généreuse avait pu les faire sortir¹⁶¹.

Le 20 février, Joseph Béland livre un discours au Cmité central des libéraux, se jetant « dans la lutte comme s'il s'agirait de sa propre réélection¹⁶² ». Ses propos ne « laissent plus en doute ses sentiments pour M. Lépine¹⁶³ ». Ce dernier prépare toutefois sa contre-offensive. Dans les organisations ouvrières, les lieutenants de Lépine en profitent pour régler des comptes. L'Assemblée coopérative des cordonniers, dont le président est un organisateur de Lépine, démet son représentant au Conseil central parce qu'il est un partisan libéral¹⁶⁴.

Dans les journaux, c'est Jules Helbronner qui se charge de répliquer aux attaques du camp libéral. Il défend, non seulement la légitimité du Conseil central à endosser des candidatures ouvrières, mais aussi la méthode de sélection. Opinant que Lépine a été choisi par 39 délégués contre 20 pour Béland, il critique ouvertement l'attitude de ce dernier qui nuit à la réputation des organisations ouvrières¹⁶⁵.

De tous les membres du conseil central, M. Béland était le seul qui avait le devoir de soutenir M. Lépine et de l'aider de toute son influence et de son travail. Tout partisan que je

161 *La Patrie*, 12 février 1891, p. 1.

162 *La Minerve*, 21 février 1891, p. 2.

163 *La Minerve*, 21 février 1891, p. 2.

164 *La Minerve*, 5 mars 1891, p. 2.

165 *La Presse*, 2 mars 1891, p. 3.

suis de la discipline, j'admets qu'un délégué ne se croit pas obligé de travailler pour un candidat qui lui déplaît- c'est ce que j'ai fait en 1887- mais je n'admettrais jamais qu'un délégué travaille contre le conseil central sans tout le moins s'en retirer au préalable. Mais M. Béland n'est pas un délégué ordinaire, c'est le représentant du Conseil central, c'est l'homme chargé de défendre les demandes des ouvriers et lorsqu'il se sépare du Conseil central, lorsqu'il vient supporter l'adversaire du Conseil, uniquement parce que cet adversaire est un politicien de sa couleur, il est temps de lui dire: vous n'avez pas le droit de siéger parmi les délégués, allez vous en! Allez-vous en en bonne volonté si vous ne voulez pas que votre trahison ne vous soit rendue encore plus désagréable¹⁶⁶.

Cet épisode contraste avec l'unité des forces syndicales en 1888. Le C.C.M.T.M. sort affaibli de l'expérience et la nette division des ouvriers présage du déclin de l'autorité du Conseil central comme point de ralliement des forces syndicales. Le *Montreal Daily Witness*, qui cautionne la candidature des travailleurs et présente les bienfaits de la présence d'un prolétaire au Parlement, dénonce la partisanerie présente au sein de l'élection¹⁶⁷.

Déjà en 1891, les ouvriers de la construction avaient fait connaître leur opposition au système de délégation auprès du Conseil¹⁶⁸. Le système établi par l'Ordre donnant priorité à la représentation égalitaire des associations peu importe le nombre de membres, des conflits éclatent avec les syndicats de métiers. D'autres conflits viennent perturber l'organisation des Chevaliers à Montréal. Comme le rappelle Jacques Rouillard:

L'élément fort du Conseil central, les Chevaliers du Travail, faisait face à de sérieux problèmes internes. En effet, l'Ordre dont les effectifs aux États-Unis se réduisaient à quelques milliers de membres était en proie à de graves divisions. En 1893, T.V. Powderly, l'âme du mouvement, fut relevé de ses fonctions de grand-maître ouvrier après que de graves accusations furent portées contre lui par le secrétaire général de l'Ordre. À partir de ce moment, l'Ordre se divisa en factions rivales qui se disputèrent l'adhésion des membres. Convaincue que l'Assemblée générale était tombée sous la coupe d'une clique qui gaspillait les fonds de l'Ordre, l'Assemblée du district 18 de Montréal se sépara d'elle en 1896¹⁶⁹.

166 *La Presse*, 7 mars 1891, p. 3.

167 *Montreal Daily Witness*, 4 mars 1891, p. 4.

168 J. Rouillard. « Les syndicats nationaux », p. 47.

169 *Ibid.*, p. 71.

L'Ordre et son Conseil central n'ont dès lors plus le monopole de l'action syndicale. Les militants hésitent désormais face à l'action politique. En février 1895, les délégués du C.C.M.T.M. adoptent une motion stipulant qu'ils ne mettront personne sur les rangs aux prochaines élections¹⁷⁰. Toutefois, cette décision est infirmée le mois suivant, par 39 voix contre 14. L'un des arguments invoqués pour ne pas appuyer de candidat est que les travailleurs ont été trompés dans la dernière élection (1891) par la candidature de Lépine que les conservateurs ont traîné à leur remorque. Cela traduit bien l'état de désenchantement de certains militants face à l'engagement politique. Lors de cette réunion, MM Griffith et Brennan proposent la nomination d'un comité de voix et moyens composé de 15 membres ayant pour mandat de rédiger un programme et de recueillir les noms des candidats. Quant à la question du financement des campagnes électorales, les souscriptions doivent être envisagées à condition seulement que la classe ouvrière seule soit appelée à y contribuer¹⁷¹.

Le 18 mai, le C.C.M.T.M. fait connaître son manifeste qui invite les ouvriers à dépasser les querelles entre libéraux et conservateurs, et à établir une véritable politique indépendante pour les ouvriers¹⁷². Dix jours plus tard, le programme est soumis aux délégués du Conseil central.

Certains membres ne veulent de ce programme à aucun prix, pas plus que des candidats ouvriers. Nous comprenons leurs raisons qui ne sont pas celles de la majorité laquelle, à la dernière réunion du Conseil, a décidé qu'à l'avenir elle inscrira dans sa constitution qu'aucun délégué ne sera admis s'il ne fait une déclaration formelle qu'il n'appartient à aucun des deux partis politiques du pays, mais qu'il vient à cette assemblée que pour travailler au bien-être général¹⁷³

170 *Montreal Daily Star*, 14 février 1895 p. 3 ; *La Patrie*, 14 mars 1895, p. 5.

171 *La Patrie*, 14 mars 1895, p. 5.

172 *La Patrie*, 18 mai 1895, p. 7.

173 *La Patrie*, 29 mai 1895, p. 3.

L'A.L. Ville-Marie, qui a été le moteur du développement de l'action politique ouvrière à Montréal, ravise sa position en 1895 et demande à ses délégués de voter contre la nomination de candidats ouvriers.

L'Assemblée Ville-Marie a eu hier soir une séance très orageuse et mission a été donnée à ses délégués de voter contre les candidatures ouvrières. La raison de cet ordre est que la majorité des membres de cette assemblée se trouve persuadée que dans certains quartiers la venue de candidat ouvrier ne pourrait que faire du tort et faire échec à certains candidats progressistes et non gouvernementaux. De plus, comme le nerf de la guerre, l'argent, manque aux associations ouvrières pour "faire des élections" selon la coutume du pays, on a crainte comme cela s'est vu déjà, que le gouvernement ne s'attache le candidat¹⁷⁴.

Le programme est adopté en juin malgré le vote de certains délégués contre celui-ci. Les Chevaliers du Travail sont divisés¹⁷⁵. Lorsque s'amorce la campagne électorale en mai 1896, le C.C.M.T.M. est en crise. Les syndicats internationaux, particulièrement ceux affiliés à l'American Federation of Labor (A.F.L.) pensent à établir un nouveau conseil fédéral pour les syndicats de métiers. Une lutte s'est engagée entre les membres des Chevaliers du Travail et ceux de l'American Federation of Labor (A.L.F.) au sujet de l'affiliation des ouvriers. Comme l'ont déjà montré les travaux de Jacques Rouillard et de Fernand Harvey, l'action politique est un sujet de discorde entre les deux organisations¹⁷⁶. La neutralité politique ne doit plus se traduire qu'en principe, elle doit être effective en tout temps. Dans un manifeste adopté le 20 avril 1897, des membres dissidents du Conseil central sont catégoriques.

We assert that the economic integrity of organized labor can best be maintained by a strict policy of absolute political non-partisanship and declare it indivisible that this Union shall ever pledge its support to any political organization-national, provincial or municipal. We

¹⁷⁴ *La Patrie*, 27 mars 1895, p. 5.

¹⁷⁵ *La Patrie*, 6 juin 1895, p. 5.

¹⁷⁶ « Sur le plan politique, l'opposition est très nette entre les unions internationales et les Chevaliers du travail. Ces derniers, on s'en rappellera, avaient mis l'accent, au niveau des principes sur l'action politique non partisane, à la manière d'un groupe de pression, mais en réalité, l'exécutif de l'ordre n'avait pu empêcher, l'action politique directe (...) Le Conseil fédéré, pour sa part, s' (y) oppose énergiquement ». F. Harvey, « Le mouvement », p.121.

recommand however that every wage-earner shall exercise an independant use of the ballot, and as a citizen, vote for those men and measures irrespective of the party, which he deems for the best interest of the Labor¹⁷⁷.

L'attitude des organisations ouvrières face à l'action politique a changé depuis 1883. Alors qu'elles espéraient alors chercher à influencer les partis politiques par la présence de candidats issus de leurs rangs, elles sont davantage réservées face à cette option à la fin de la décennie suivante. Une chronique du *Trait d'Union* traduit bien la morosité des ouvriers envers les politiciens:

Ce qui guide nos législateurs au dessus de tout quand ils prennent contact avec leurs électeurs, c'est plutôt le souci de plaire à ceux desquels dépendent leurs élections, que de déclarer loyalement et sincèrement ce qu'ils ont l'intention de faire à la Chambre. (...) Ce qui absorbe surtout leur attention, c'est la lutte du pouvoir, et tout se résume pour eux à connaître la pièce qui fera échec à ceux dont l'on convoite la place. C'est la comédie parlementaire¹⁷⁸.

Le processus électoral, jadis porteur d'espoir, est désormais honni. Bien que les Chevaliers du Travail ont toujours conservé une certaine ambivalence face à l'action politique, il n'en demeure par moins que les organisations ouvrières affiliées ont désenchanté face à leur engagement direct en politique. Les élections de juin 1896 viennent mettre à l'épreuve le C.C.M.T.M.

Alors que les comités électoraux se mettent à l'oeuvre, le Club ouvrier conservateur et le Club conservateur de Montréal inaugurent la campagne électorale. Le 15 mai, Charles Tupper est accueilli par près de 25 000 personnes à Montréal¹⁷⁹. Tous les conservateurs influents prennent la parole, mais Lépine est absent. Le 2 juin, la convention du Parti conservateur réunit 200

177 *Procès-verbal*, 20 avril 1897, UQAM, Fonds du Conseil central des métiers et du travail de Montréal, 103- P1.

178 *Le Trait d'Union*, 19 au 26 septembre 1896, p. 1.

179 *La Presse*, 16 mai 1896, p. 2.

personnes afin de désigner un candidat dans Sainte-Marie¹⁸⁰. Il est résolu à l'unanimité d'accorder la nomination à A.T. Lépine. Plusieurs orateurs s'adressent à la foule, dont John Rose qui avait combattu l'appui du C.C.M.T.M en 1887 au candidat libéral Cloran dans Montréal-Centre. Deux jours après la convention conservatrice, une assemblée regroupe près de 1000 électeurs de Ville-Marie vient écouter le discours de Lépine¹⁸¹. Au même moment, le Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal siège sous la présidence de J.P. Ryan. La résolution suivante est adoptée à l'unanimité moins une voix:

Que ce conseil croit de son devoir de prévenir le public que dans la présente élection fédérale les ouvriers organisés ne supportent comme corps aucun candidat, et en conséquence, déclare qu'aucun des candidats sollicitant actuellement les suffrages des électeurs pas plus que M. A.T. Lépine que les autres n'ont l'appui des sociétés ouvrières de Montréal¹⁸².

Il semble que Lépine ait rompu avec le Conseil central à cette époque. Le 8 juin, il inaugure son comité électoral. Il s'agit de sa dernière campagne puisqu'il subit la défaite deux semaines plus tard. La décision du Conseil central de ne pas appuyer sa candidature est-elle une concession faite aux syndicats internationaux encore présents au sein de l'organisme? Peut-être. Toutefois, une autre explication est également plausible. Il est fort probable que la division de 1891 ait convaincu plusieurs syndicalistes et ouvriers de laisser de côté l'action politique afin de se concentrer sur le travail syndical.

Jules Helbronner, chroniqueur ouvrier à *La Presse*, commissaire lors de la Commission royale sur les relations entre le Capital et le Travail et membre influent des Chevaliers du Travail, croit qu'il existe une perception erronée du rôle du Conseil central en matière d'activité électorale.

¹⁸⁰ *La Minerve*, 3 juin 1896, p 1.

¹⁸¹ *La Minerve* 5 juin 1896, p. 1. ; *La Presse*, 5 juin 1896, p. 1.

¹⁸² *La Presse*, 5 juin 1896, p. 2.

Selon lui, le Conseil n'a été appelé qu'à approuver ou à désapprouver les candidatures et non pas à les choisir. C'est ainsi que le Conseil aurait endossé les candidatures en 1886 de Gravel, Keys et Robert après que leurs candidatures furent acceptées respectivement par les électeurs de leurs circonscriptions. Le C.C.M.T.M. aurait également approuvé la candidature de H.J. Cloran, seulement après qu'il ait été choisi par les libéraux¹⁸³. La situation est toutefois différente en 1888, puisque le Conseil central met de l'avant la candidature de Lépine, ce qui lui donne un rapport de force permettant de négocier l'appui du Parti conservateur.

Faire sortir le vote: l'organisation électorale d'Alphonse T. Lépine

Les précédentes études sur l'engagement politique des Chevaliers du Travail ont observé différentes facettes de cette expérience, mais elles ont négligé de prendre en considération la structure électorale. Dans cette section, nous regardons l'organisation des campagnes électorales de l'intérieur. En dépouillant les informations au sujet des assemblées et des principaux militants, il est possible d'apprécier le rôle des dirigeants syndicaux et des typographes. Plus largement, nous explorerons les moeurs électorales de l'époque et la culture politique des ouvriers.

Du déclenchement de la campagne électorale jusqu'au jour du scrutin, le candidat doit compter sur toute une équipe afin de préparer la « sortie du vote ». Fort de l'appui du Conseil central en 1888, Lépine se tourne vers son entourage immédiat afin de monter son équipe. Les membres de l'Union typographique Jacques-Cartier (U.T.J.C.) et de la Montreal Typographical Union (M.T.U.) y jouent un rôle déterminant. Mais ce sont les membres de l'Ordre associé à l'A.L. Ville-Marie qui sont aux commandes. Fort de leur expérience depuis 1886, ils sont les plus

¹⁸³ *La Presse*, 7 février 1891, p.3.

actifs, prenant davantage de responsabilités que d'autres A.L. comme la Maple Leaf. Dans un premier temps, nous portons attention à la composition des comités centraux et locaux de Lépine. Ensuite, nous observons la conduite des campagnes électorales et le rôle des conservateurs. En définitive, nous tentons de recréer les réseaux de ces militants.

Lors des élections de 1888, Lépine se tourne vers son entourage immédiat afin de désigner ses principaux organisateurs. Son collègue Urbain Lafontaine devient son agent officiel et son représentant auprès de l'officier rapporteur¹⁸⁴. Typographe, vice-président de l'U.T.J.C., Urbain Lafontaine est membre fondateur de l'A.L. Ville-Marie des Chevaliers du Travail et du C.C.M.T.M.¹⁸⁵. Il acquiert le journal fondé par Lépine, *Le Trait d'Union*, durant la campagne électorale de 1888¹⁸⁶. Partenaire en politique comme en affaires, il est à l'avant-plan de l'organisation en 1888.

Le Comité central a son quartier général au 1476 rue Sainte-Catherine. Ce local abrite un restaurant qui fait également office de bureau pour le Club Letellier¹⁸⁷. Une recherche sur la nature de ce club démontre comment les partis politiques ont mis en place des associations afin de chercher à coopter les forces ouvrières. Fondé en 1879, « par des ouvriers libéraux et pour eux en particuliers¹⁸⁸ » le club se veut un lieu de rencontre et d'éducation pour les travailleurs. La constitution du groupe précise que « le but de ce club est littéraire et politique. En politique, il

184 *Montreal Daily Witness*, 19 septembre 1888, p. 6.

185 Jacques Rouillard. « Urbain Lafontaine » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=7502&interval=15&&PHPSESSID=ajmpthovqtiv2ra23oo5rlume1, consulté le 22 avril 2010.

186 *La Patrie*, 22 septembre 1888, p. 2.

187 Ancestry.com. *Montreal Lovell Directory, 1888-1890* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc, 2008.

188 *Constitution du Club Letellier*, 1889, CHIM 00688.

soutiendra et défendra le Parti libéral¹⁸⁹ ». Le Club utilise ce restaurant à partir de 1888 et adopte de nouveaux règlements généraux en décembre 1889 où son appui au Parti libéral est clairement stipulé. Comment alors expliquer que ce local est utilisé par l'équipe de Lépine, est-ce que le Club a donné son appui à la campagne du candidat ouvrier indépendant?

Celui qui est élu au poste de secrétaire du Club en 1889, A.P. Chabot, est membre de l'Assemblée Montcalm des Chevaliers du Travail¹⁹⁰. C'est comme militant syndical qu'il croise Alphonse Lépine également membre de cette assemblée. Un autre membre du comité exécutif du Club Letellier, N. Brouillet, est un militant de l'Ordre. Il croise Lépine lors de la campagne de 1886 en faveur des candidats ouvriers et partage la tribune avec lui à diverses occasions¹⁹¹. Il prononce un discours lors de l'ouverture du Comité central et signe le bulletin de mise en candidature du typographe. L'historique du club ne contient pas le nom des officiers pour 1887 et 1888. Toutefois, l'appui de membres libéraux et le fait de retrouver le local de Lépine dans les mêmes espaces que ce club laissent présager un certain niveau d'appui à sa candidature¹⁹². Cela supporte notre hypothèse que la campagne de 1888 marque une trêve dans l'affrontement des factions libérale et conservatrice comme en font foi le calme et la grande légitimité du processus d'investiture, ci-haut mentionné. L'atmosphère chez les ouvriers tranche radicalement avec celle vécue à peine un an plus tôt lors des élections fédérales.

189 *Constitution du Club Letellier*, 1889, CHIM 00688.

190 *La Presse*, 17 septembre 1888, p 3

191 *La Presse*, 16 octobre 1886 p 2. ; *La Presse*, 15 janvier 1889, p. 1.

192 Un bel exemple nous est donné dans *La Minerve* du 15 août 1888 où une Assemblée du Club Letellier reçoit M. L-O David, député provincial de Montréal-Est et candidat pressenti pour l'élection partielle. «M Keys, ex-candidat des ouvriers dans la division de Montréal-Ouest parla ensuite et fut suivi par M. Proulx, président du club Letellier. La plupart des auditeurs étaient partis, il n'en restait même qu'un très petit groupe au pied de l'estrade. Quelques voix appelaient M. Lépine. Le président annonça alors que M. Lépine allait adresser la parole ; il ajouta cependant que cette assemblée n'était pas a proprement parler une assemblée politique et qu'il ne devait pas être question de choisir un candidat pour la prochaine élection. M. Lépine ne parut pas ». *La Minerve*, 15 août 1888, p. 1.

L'ouverture du Comité central est soulignée le 16 septembre. C'est alors que les officiers du comité central de la campagne sont élus parmi les membres des associations ouvrières présents. La présidence est assurée par le cordonnier Olivier-David Benoît. Ce dernier est engagé depuis longtemps dans l'action politique ouvrière. C'est lui qui est à la tête de l'A.L. Ville-Marie lorsque celle-ci convoque en décembre 1885 les autres associations ouvrières dans le but de former le C.C.M.T.M.¹⁹³. Il est également membre du Comité législatif des Chevaliers du Travail. Le secrétariat du comité est sous la charge d'un autre typographe, A.P. Pigeon, alors président de l'U.T.J.C.. Pigeon est également vice-président de l'Union Saint-Joseph, une société de secours mutuel¹⁹⁴. Pas moins de 15 officiers de différentes associations ouvrières sont présents et plusieurs manifestent publiquement leur appui à Lépine¹⁹⁵. Plusieurs membres influents des Chevaliers du Travail se succèdent à la tribune. Nous retrouvons encore au premier plan les membres de l'Assemblée Ville-Marie: G. Warren, Urbain Lafontaine et Théophile Godin. Fait intéressant, des ouvriers libéraux appuient la campagne de Lépine. Outre N. Brouillet, nous retrouvons A.P. Pigeon, le secrétaire du comité¹⁹⁶.

Au début de la campagne de 1888, Lépine peut compter sur 6 comités locaux. Misant sur ces organisations afin d'animer la discussion politique et faire la promotion de son programme, le candidat voit son équipe électorale établir davantage de comités locaux dans les commerces et les boutiques des différents quartiers. Les comités locaux servent à l'action politique des ouvriers et sont présidés par des proches du candidat. Ce sont principalement des lieux de rassemblement où

193 Jacques Rouillard. « Olivier David Benoît » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], [\[http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php&id_nbr=5967&interval=15&&PHPSESSID=liohuuals2s1rkvc7i137q1s23\]](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php&id_nbr=5967&interval=15&&PHPSESSID=liohuuals2s1rkvc7i137q1s23), consulté le 22 avril 2010.

194 *La Presse*, 25 septembre 1888, p. 4. ; Ancestry.com. *Montreal Lovell Directory, 1888-1890*.

195 *La Presse*, 17 septembre 1888, p. 3.

196 *La Presse*, 17 septembre 1888, p. 3.

le candidat peut aller rencontrer ses électeurs et surtout galvaniser ses partisans. Plusieurs conférences et assemblées électorales y ont lieu, parfois simultanément. Le candidat fait généralement la tournée de ces endroits avec une équipe d'orateurs aguerris. À la veille du scrutin, le candidat ouvrier peut compter sur pas moins de 5 comités locaux dans le quartier Saint-Louis, de 9 comités locaux dans le quartier Sainte-Marie et de 5 comités locaux dans le quartier Saint-Jacques¹⁹⁷.

Tableau 3- Premiers comités locaux Campagne de A.T. Lépine au 16 septembre 1888

Adresse	Président	Appartenance syndicale-professionnelle	Résident et profession
339 Amherst	Elie Massé	Premier président A.L. Ville-Marie	A.E. Chauret, épicier
206 Maisonneuve	Charles Réhaume	ouvrier	Charles Réhaume, ouvrier
1806 Ste-Catherine	Delphis. Rochon	tabagiste	Delphis Rochon, tabagiste
Coin Dorchester- St-Dominique	Ed. Fournier	ND	ND
Coin Visitation-Ontario	Alfred Patrie	ND	ND
173 Jacques-Cartier	O. Lessard	cordonnier	Pierre Nami, sculpteur

Sources: *La Minerve*, 24 septembre 1888 et Annuaire Lovell de Montréal 1887-1888.

Les comités locaux jouent un rôle déterminant dans la conduite des campagnes électorales¹⁹⁸. Prenons en exemple la campagne de 1891. Le 18 février, Lépine ouvre les bureaux de son comité central et le surlendemain, il inaugure un comité local sur la rue Craig. Le journal

¹⁹⁷ *La Minerve*, 26 septembre 1888, p. 2.

¹⁹⁸ Voir la liste complète des comités locaux en annexe III et IV pour les campagnes de 1888 et 1891

rapporte que la salle est pleine de libéraux et de conservateurs¹⁹⁹. Plusieurs orateurs sont sur place dont John Rose et John Smythe Hall, député conservateur à la législature provinciale pour Montréal-Ouest. Lépine fut le dernier orateur à s'adresser aux électeurs et vante son bilan. Lors de l'occasion, on élit les membres du l'exécutif de ce comité. Thomas Arnold, John Marsh, Édouard Groleau, John Dillon, Robert Ferns sont choisis. En tout, ce sont 17 comités locaux qui sont mis sur pied durant cette campagne, dont 1 comité entièrement anglophone. Différents orateurs s'y rendent chaque soir afin de mousser le programme électoral et Lépine peut compter sur une équipe d'orateurs variés. Les typographes sont encore aux premières loges de la campagne. Lépine peut toujours compter sur l'appui d'Urbain Lafontaine. Un autre typographe se joint à l'équipe en la personne de Joseph Alphonse Rodier. Ce dernier est délégué au C.C.M.T.M.²⁰⁰.

La campagne de 1896 doit être organisée différemment. Outre la perte de l'appui du C.C.M.T.M, la division électorale de Montréal-Est cesse d'exister pour faire place à de nouvelles circonscriptions calquées sur les quartiers qui composaient jadis la division de l'Est. Lépine opte naturellement pour la division Sainte-Marie puisque c'est dans cette division qu'il va chercher le plus d'appui en 1888 et 1891. Lépine ouvre les bureaux de son comité central le 8 juin. Contrairement aux précédentes élections, il n'y prononce pas de discours. Son organisateur en chef est le Dr. Laviolette. Seulement trois comités locaux sont mis en place selon les limites

199 *La Minerve*, 24 février 1891, p. 2.

200 Jacques Rouillard. « Joseph-Alphonse Rodier » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=7029&interval=15&&PHPSESSID=3qn79asej289mvj71laplcuad4], consulté le 22 avril 2010. Il est élu, en 1892, Maître travaillant de l'assemblée de district n° 19 des Chevaliers du Travail.

paroissiales (Saint-Vincent de Paul, Sacré-Coeur et Sainte-Bridgite). Les journaux ne mentionnent pas les adresses des comités ni leurs présidents.

Du déclenchement des élections au scrutin: un regard sur les moeurs électorales

Dans cette section, nous examinons les traits dominants de la circonscription de Montréal-Est entre 1888 et 1891. Nous portons ensuite une attention particulière au déroulement du vote et aux stratégies mises en place par l'organisation électorale de Lépine afin de favoriser la sortie de ce vote.

L'acte de la représentation à la Chambre des Communes de 1886 fixe les limites de la circonscription de Montréal-Est: « Le district électoral de Montréal-Est se composera des quartiers Saint-Louis, Saint-Jacques et Sainte-Marie, tel qu'ils ont été constitués à la date en dernier lieu mentionnée²⁰¹ ». La présence de quartiers ouvriers où se déploient de nouvelles formes de solidarités est un facteur essentiel à l'émergence de candidatures ouvrières. Ils sont propices au foisonnement de la vie associative, à la formation d'institutions comme les A.L., mais aussi au développement d'un mode de vie et à l'élaboration de stratégies de survies. L'action politique s'y inscrit dans la mesure où elle tente ici de répondre aux enjeux propres aux ouvriers.

Entre l'usine et le foyer, le tissu urbain montréalais révèle la nette division de classes en fonction des quartiers. La division est composée majoritairement d'ouvriers canadiens-français et le restera pour toute la période étudiée. En 1886, elle compte plus de 13 000 électeurs, dont plus

201 « Loi sur la représentation » dans *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, VOL1, Ottawa : B. Chamberlin, 1887. 35 V. c.13, art. 21.

de 75 % sont des canadiens-français²⁰². La population, la valeur des propriétés foncières et les salaires sont en pleine croissance. Si le contexte économique semble propice à la croissance des industries, cela est moins évident pour le niveau de vie des travailleurs²⁰³. La plus grande partie de la production se concentre dans le quartier Sainte-Marie. Les travailleurs des quartiers voisins n'ont aucune difficulté à se rendre à l'usine à pied. Le quartier Saint-Jacques est, quant à lui, marqué par la forte présence de petits ateliers et de boutiques, malgré l'implantation de l'industrie de la chaussure et du tabac²⁰⁴. Le quartier Saint-Louis est majoritairement résidentiel. Ces quartiers de l'est de Montréal sont les plus peuplés de toute la ville.

Tableau 4- Électeurs étant habilités à voter dans Montréal-Est, 1886

Quartier	Électeurs anglophones	Électeurs francophones
Sainte-Marie	963	3726
Saint-Jacques	688	4228
Saint-Louis	1206	2491
TOTAL	2860	10445

Source: *La Minerve*, mercredi 24 novembre 1886, page 2.

202 *La Minerve*, 24 novembre 1886, p. 2.

203 R.Desrosiers et D. Héroux, « Le travailleur », p. 57.

204 Bettina Bradbury. *Working Families: Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*. Toronto, UTP, 1993, p. 19.

Les élections sont divisées en trois grandes étapes officielles: l'émission du bref d'élection, la mise en nomination des candidats et le scrutin. L'émission du bref marque le début officiel de la campagne électorale. La mise en nomination officielle doit se faire au moins 8 jours après la proclamation de l'émission des brefs, mais 7 jours avant la tenue du scrutin²⁰⁵. Selon la loi, l'événement doit se dérouler entre midi et quatorze heures dans un endroit public. Selon l'article 21, le candidat doit être mis en nomination par au moins vingt-cinq électeurs. Pour qu'elle soit valide, l'aspirant député doit déposer à l'officier rapporteur un bulletin de mise en candidature comprenant les noms, adresses et signatures desdits électeurs.

En 1888, la mise en nomination fut fixée au 19 septembre au marché Papineau. Pour l'occasion, Lépine, Poirier et leurs équipes et leurs partisans se réunissent afin d'entendre l'officier rapporteur. Urbain Lafontaine, agent officiel de Lépine est celui qui présente le bulletin de mise en candidature de ce dernier. Celui-ci est signé par plus de 100 personnes, la plupart des travailleurs. Les avocats libéraux protestent puisque les adresses sont incomplètes. La requête est rejetée étant donné que les adresses sont également partielles sur le bulletin libéral²⁰⁶. Chacun des candidats a prévu une assemblée partisane le soir même. Le processus se déroule similairement pour les élections de 1891 et de 1896.

Il est possible de remarquer que les signataires du bulletin de 1888 proviennent généralement du milieu ouvrier. Selon ce que rapportent les journaux, un bon nombre de typographes, de peintres et de cordonniers ont signé le bulletin de Lépine²⁰⁷. On trouve également

205 «Acte concernant l'élection des députés à la Chambre des communes» dans *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, VOL1, Ottawa : B. Chamberlin, 1887, art. 14.

206 *Montreal Daily Witness*, 19 septembre 1888, p. 6 ; *La Presse*, 19 septembre 1888, p. 5.

207 Voir la liste des signataires aux annexes IX à XI

deux conseillers municipaux et quelques marchands. Les signataires sont presque exclusivement canadiens-français. Les appuis et l'entourage du candidat changent entre 1888 et 1896. Comme le rapporte le chroniqueur ouvrier de *La Presse* en mars 1891, « que voit-on autour de M. Lépine? Beaucoup de patrons et de propriétaires et tous les ouvriers que leurs camarades reconnaissent pour leur chef et qu'on a vu depuis 5 ans combattre au nom du Conseil central des Métiers et du Travail²⁰⁸ ». On peut dire que Lépine sait s'entourer de figures d'influences.

Il est possible de remarquer davantage de petits boutiquiers, d'épiciers, quelques patrons et cadres d'industries qui décident d'appuyer le candidat des ouvriers. La présence de commerçants et d'éléments de la petite bourgeoisie se traduit également dans l'organisation électorale. Ces commerçants sont ceux qui peuvent mettre leurs locaux à la disposition de l'organisation électorale puisque les événements ont lieu le soir, après les heures d'affaires. En tant que propriétaires et patrons, ils sont en position d'influencer les gens du quartier. En 1896, on retrouve également davantage d'Anglophones parmi les signataires, mais aussi au sein de l'organisation et des orateurs. Lépine s'entoure de gens qui lui sont semblables. Lui-même propriétaire d'une petite entreprise, à la fois patron et ouvrier, il bâtit ses relations avec les membres éclairés de la petite bourgeoisie d'affaires de sa circonscription. Ceci nous donne une appréciation du réseau de solidarité entre ces gens d'affaires et de leurs liens avec le mouvement ouvrier dont ils sont proches. Cela est peut-être également un indice de l'importance de l'idéologie du producteur dans la pensée de Lépine.

208 *La Presse*, 4 mars 1891, p. 4.

En vertu de l'article 28 de la loi sur les élections fédérales, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 heures à 17 heures inclusivement²⁰⁹. Pour l'organisation de Lépine, faire voter les ouvriers devient un véritable casse-tête. Puisqu'aucune période de votation n'est accordée par les employeurs et que les bureaux de scrutins sont ouverts durant les heures de travail, seule l'heure du midi permet aux ouvriers d'aller voter. La journée de scrutin se transforme alors en une véritable course contre la montre. En 1888, nous retrouvons le député et ministre conservateur Joseph-Adolphe Chapleau au coeur du Comité central de Lépine. C'est lui qui dirige les opérations de sortie de vote²¹⁰. Il y en a 109 bureaux de scrutins répartis aux quatre coins de la circonscription.

Le taux de participation est relativement faible en avant-midi. Le vote anglophone semble alors être plus fort, surtout dans la portion de la circonscription au nord de la rue Sherbrooke, dans le quartier Saint-Louis²¹¹. En matinée le clan Lépine sait que le vote ne lui est pas acquis puisqu'il compte sur le vote des ouvriers. Ceux-ci votent généralement plus tard dans la journée, particulièrement à l'heure du dîner. «Mr. Lepine himself calmly stated that at noon he was behind, but the tide has since turned ²¹²». Les comités locaux sont mis à contribution pour le transport d'électeurs. Le Comité central avait auparavant fait paraître dans les journaux une publicité sollicitant les électeurs et mettant à leur disposition des services de transport²¹³. Dès l'heure du midi, les transports se mettent en marche profitant que les ouvriers sont en pause. L'opération de

209 «Acte concernant l'élection des députés à la Chambre des communes» dans *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, VOL1, Ottawa : B. Chamberlin, 1887, art. [35](#).

210 *Montreal Daily Witness*, 26 septembre 1888, p. 6.

211 *Montreal Daily Witness*, 26 septembre 1888, p. 6

212 *Montreal Daily Witness*, 26 septembre 1888, p. 6

213 *La Presse*, 25 septembre 1888, p. 4.

« sortie de vote » et le résultat de l'élection reposent sur la capacité des comités à amener les ouvriers aux urnes.

Fait intéressant, l'article 83 de la loi sur les élections fédérales prévoit que nulle liqueur spiritueuse ou fermentée ou boisson fortes ne sera vendue ou donnée dans quelques établissements que ce soit dans les limites de la circonscription²¹⁴. Puisque l'élection de 1888 est une élection partielle, cet interdit ne touche que les quartiers de Montréal-Est. Cette situation n'est pas sans profiter aux commerces des quartiers voisins²¹⁵. Il y eut quelques arrestations pour tentative de fraude. Certaines personnes ont tenté de se déguiser pour faire « voter les morts ». D'autres ont tenté de télégraphier les résultats au Comité central du candidat libéral. En 1891, on offre même 6000\$ à Lépine pour qu'il se retire de la course²¹⁶. Dans leur étude sur les moeurs électorales au Québec, Marcel et Jean Hamelin rappellent la rudesse des campagnes électorales. La corruption et les tactiques douteuses sont monnaie courante: « Certains observateurs qualifient de semaine honteuse la période entre la mise en nomination [officielle] et le scrutin. Alors la machine électorale fonctionne à plein²¹⁷ ». Le vote se déroule toutefois sans grande exhubérance²¹⁸. En fait, le taux de participation est assez faible, comme c'est le cas dans la majorité des élections partielles :

Le taux de participation aux élections fédérales et provinciales est relativement faible. Il oscille entre 57% et 63%. On enregistre une chute marquée lors de l'élection partielle de 1888 où Lépine est élu dans Montréal-Est, 46%. Si on considère, par ailleurs, que le pays légal est singulièrement restreint, on obtient une image de l'électorat fort limité. Retenons l'exemple de Montréal-Est en 1888. La population du comté est de 67 506 personnes.

214 «Loi du cens électoral» dans *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, VOL1, Ottawa : B. Chamberlin, 1887, art. [83](#).

215 *Montreal Daily Witness*, 26 septembre 1888, p. 6

216 *La Minerve*, 5 mars 1891, p.2. ; *La Presse*, 4 mars 1891, p. 4.

217 Jean Hamelin et Marcel Hamelin. *Les moeurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Édition du jour, 1962, p.97.

218 *Montreal Daily Witness*, 27 septembre 1888, p.4.

Seulement 22% soit 15 335 ont le droit de vote. La faible participation à cette élection fait que dans un comté de 67 000 personnes, il suffit à Lépine de 3818 votes pour battre confortablement son adversaire libéral²¹⁹.

En 1888, le candidat ouvrier en remporte 69 des 109 bureaux de scrutins. Il remporte la majorité dans les quartiers Ste-Marie et St-Jacques. En 1891, la majorité du candidat s'accroît et remporte la majorité dans l'ensemble des trois quartiers. Il remporte même presque la totalité des bureaux de scrutins dans le quartier Ste-Marie qui regroupe une bonne part des ouvriers électeurs²²⁰. Rappelons que les ouvriers n'ont que très peu de temps pour exercer leur droit de vote. Dans le rapport minoritaire de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le Capital et le Travail, les commissaires font une recommandation au sujet de la cessation de travail pour le jour du scrutin afin de permettre aux ouvriers d'exercer leurs privilèges d'électeur²²¹.

Dans ce chapitre, nous avons exploré le rôle des Chevaliers du Travail dans l'organisation électorale d'Alphonse T. Lépine. Toutefois, il fut possible d'observer un changement de garde dans l'équipe du candidat. En 1896, il reste peu de militants de la première heure, l'action syndicale et l'action politique ayant emprunté des chemins divergents. Dès lors, les militants désirant poursuivre l'action politique devront le faire dans un autre cadre et c'est en 1899 que naîtra un parti politique ouvrier.

219 Jean De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais...* p. 196.

220 Voir l'annexe VI et VII pour les résultats détaillés.

221 Canada. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations du travail avec le Capital au Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1889, p.13.

Chapitre 3
**Pendard ou patriote? Le développement de la politique ouvrière indépendante chez
Alphonse-Télesphore Lépine (1888-1896)**

Alors que les ouvriers s'affairent à organiser l'élection partielle dans Montréal-Est dès août 1888, les deux principaux partis politiques se préparent à l'affrontement. Libéraux et conservateurs veulent tabler sur leurs programmes et font appel à leurs militants afin de conserver ou ravir cette circonscription. Dans un contexte où la pendaison de Riel est encore fraîche à la mémoire, difficile de ne pas se laisser prendre dans le jeu bipartisan. Encore une fois, tout porte à croire que les électeurs seront appelés à se prononcer au sujet de deux visions du Canada. La nomination de Lépine vient toutefois substantiellement modifier la donne.

Dans ce troisième chapitre, nous explorons les idées et les discours tenus par Lépine lors des campagnes de 1888 et de 1891. Cherchant à unir le Capital et le Travail, il prend prétexte de cet idéal pour justifier la participation des ouvriers aux institutions parlementaires. Au début de son parcours politique, Lépine élaborera une plate-forme inspirée de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail et du programme du C.C.M.T.M. En ce sens, Lépine ne tranche pas avec ses prédécesseurs. Néanmoins, il se démarque sur un point; il est protectionniste. Cette prise de position lui attire la sympathie et l'appui du Parti conservateur. Dans un débat entre deux partis politiques, deux nationalismes, voire entre deux visions du monde, Lépine prend une autre voie. Il aura recours à un discours de classe et misera sur la politique indépendante promue par l'Ordre et ses composantes.

Nous cherchons ainsi à démontrer comment s'inscrit la politique indépendante à l'intérieur du débat électoral. C'est sur la base de cette politique que Lépine cherchera à négocier l'aide du Parti conservateur en se déclarant de surcroît protectionniste. C'est le ministre conservateur Joseph-Adolphe Chapleau qui exprime avec plus de clarté cette réalité. « Je suis personnellement en faveur de M Lépine, c'est le candidat des ouvriers et je crois qu'il est juste que les ouvriers soient représentés en chambre par un des leurs, surtout au lendemain de travaux comme ceux que vient d'accomplir la Commission du Travail²²² ». La fête du Travail de septembre 1888 est, pour les organisations ouvrières, l'occasion d'affirmer l'appui à leur confrère. Un discours retranscrit dans *La Presse* exprime avec force la solidarité des masses laborieuses à la cause défendue par le candidat ouvrier :

Cela prouve qu'il y a union entre le Capital et le Travail et il doit en être ainsi (...) Ici nous avons un organe des classes ouvrières *Le Trait d'Union* entre le capital et le travail. Il est publié et rédigé par un ouvrier. Le nom seul qu'il a donné à son journal est un trait de génie et démontre à tous la sagesse et les bonnes dispositions de son auteur, M A-T Lépine. Vous savez tous qu'il est notre candidat pour la division Est de Montréal. Je suis heureux de dire que je suis certain qu'il n'y a pas un ouvrier qui ne se fera pas un devoir d'aller enregistrer son vote en sa faveur²²³.

Quelques jours plus tard, une lettre ouverte d'Olivier-David Benoît, membre du Comité législatif et président du Comité central de Lépine, vient réitérer la position des Chevaliers. Il y dit, « d'autres diront qu'un ouvrier ne peut pas discuter les grandes questions politiques. Je ferai remarquer que M. Lépine les discute depuis longtemps dans son journal (...) nous voulons l'envoyer à Ottawa pour expliquer ce que nous désirons qu'on fasse pour la classe ouvrière²²⁴ ».

²²² *Montreal Daily Witness*, 28 août 1888 p.6 ; *La Minerve* 29 août 1888, p.2. Il est important de noter que Chapleau est le principal porte-parole des ministres québécois du gouvernement conservateur de John A. Macdonald.

²²³ *La Presse*, 7 septembre 1888, p.6.

²²⁴ *La Presse*, 8 septembre 1888. p.6.

La politique indépendante doit ainsi transcender les partis en s'affichant exclusivement comme position de la classe ouvrière. Une lettre ouverte, du militant Alfred Patrie, va également en ce sens :

Ne sommes-nous pas, nous aussi ouvriers, libres de faire ce que nous voulons! M. Lépine se présente devant le peuple comme candidat ouvrier ; son devoir est de demander une législation juste et raisonnable et d'appuyer tout gouvernement qui lui donnera gain de cause dans les mesures qu'il demandera. Nous avons pour la prochaine session le débat sur la Commission royale et nous ne reconnaissons pas à d'autres qu'à un ouvrier les aptitudes nécessaires pour bien discuter de cette importante question²²⁵.

Nous insistons sur l'importance de l'identification de Lépine à titre de candidat ouvrier indépendant comme facteur de développement de la conscience de classe chez les ouvriers électeurs. Afin de rendre possible cette étude, nous utiliserons principalement les journaux. Six quotidiens seront mis à contribution dans ce chapitre: *La Minerve*, *La Presse*, *La Patrie*, *La Vérité*, *Le Quotidien de Lévis* et le *Montreal Daily Witness*. De plus, nous étudierons en profondeur L'explication de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail écrite par A.T. Lépine en 1887. Les historiens ont sous-estimé cet ouvrage dans leur compréhension du programme politique de l'Ordre. Véritable commentaire, il constitue avec les articles du *Trait d'Union*, les seuls écrits de Lépine avant sa campagne électorale. Il capte l'esprit militant de l'époque et apporte des nuances et des précisions que les journaux ne transmettent pas.

Ce chapitre est également l'occasion de revisiter l'historiographie sur l'évolution des partis politiques afin de situer les candidatures ouvrières vis-à-vis du bipartisme et des institutions politiques. Cette étude démontre en quoi les partis établis avaient intérêt à appuyer ces

²²⁵ *La Presse*, 17 septembre 1888 p. 6.

candidatures à ce stade précis de leur développement. Notre objectif est de situer la montée du syndicalisme et l'action politique des Chevaliers du Travail en regard de leur développement. Éric Bédard a esquissé quelques pages sur l'origine des partis politiques au Québec²²⁶. Le problème d'une analyse comme celle de Bédard est qu'elle ne se penche pas assez sur la structure organisationnelle des partis politiques. L'aspect matériel est ainsi évacué afin de se pencher sur le discours. C'est faire fi du système électoral et de l'électorat dans l'équation. À cette fin, il convient de se pencher sur les grandes étapes de l'organisation des forces électorales et voir en quoi la politique indépendante des Chevaliers du Travail s'inscrit à l'intérieur du bipartisme et des institutions politiques.

À la fin du XIX^e siècle, une transition s'opère entre les partis politiques parlementaires vers les partis politiques de masse²²⁷. Nous postulons que ce virage des partis politiques, combiné à l'expansion limitée de l'électorat à la suite de la réforme de 1885, marque un tournant important sur la scène politique canadienne. Ces partis cherchent à intégrer au corps politique des groupes sociaux exclus. Dans cette optique, les organisations ouvrières deviennent des acteurs incontournables. Ne pouvant faire abstraction du prolétariat organisé dans les centres urbains et du poids des ouvriers dans l'arène électorale, ces partis forment des clubs ouvriers: le Club Letellier en 1879 (libéral) et le Club ouvrier conservateur en 1896. Ces clubs avaient pour but de

226 Éric Bédard. « La naissance douloureuse des partis politiques au Québec » dans *Bulletin d'Histoire Politique*, vol 19 no 1, automne 2010, p.72. S'intéressant davantage aux discours, il situe dans les années 1840 la création des partis au Canada français. Notons également les travaux des frères Hamelin au sujet des partis politiques. Voir Jean Hamelin et Marcel Hamelin. *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Édition du jour, 1962. 124 p.

227 Nous entendons ici traiter de la transition d'un parti formé exclusivement de députés à une organisation politique ayant des structures extra-parlementaires.

regrouper les ouvriers selon leur allégeance politique. Ne serait-ce pas dans le but de mieux intégrer cette section du corps social au sein des partis politiques?

Pouvant ainsi accéder au pouvoir, ces groupes d'exclus doivent en contrepartie jouer le jeu des institutions établies. C'est dans ce contexte que le mouvement ouvrier élabore son programme d'harmonisation entre le Capital et le Travail. C'est également dans ce cadre qu'il fixe son objectif d'influencer les partis et qu'il justifie sa participation aux institutions politiques.

C'est pourquoi la première génération d'historiens canadiens a tenté d'inscrire la politique ouvrière vis-à-vis l'institutionnalisation politique nationale. À ce sujet, nous ne pouvons passer sous silence les travaux de Bernard Ostry. Ce dernier traite de l'alliance solennelle entre les travailleurs et le Parti conservateur. Il démontre comment des militants des partis politiques ont tenté de récupérer la mobilisation ouvrière initiée par les typographes de Toronto en vue d'obtenir la journée de 9 heures et la légalisation des syndicats en 1872. Malgré le fait que les ouvriers soient peu nombreux à pouvoir exercer leur droit de vote, Ostry salue la clairvoyance de Macdonald qui s'assure, par l'Acte des associations ouvrières de 1872 l'appuie des syndicats pour les décennies à venir²²⁸. Victor O. Chan avait tiré une autre conclusion quelques années plus tôt. « The program then (1883-1886) definitely shows that the workingmen was dissatisfied with the old party leaders, and that they wanted to be in line with the labor legislation in other countries²²⁹ ». F.W Watt se range du côté de l'interprétation de Chan. Pour cet historien, le mouvement revendicatif de 1872 a fait prendre conscience à la classe politique du potentiel d'organisation des ouvriers. Toutefois, les ouvriers ontariens vont se détacher plus tard de la

228 Bernard Ostry. « Conservatives, Liberals and Labors in the 1870's », dans, *CHR*, XLI, juin 1960, p.107.

229 V. Chan, « Canadian Knights », p.117.

politique nationale de Macdonald afin d'adopter une attitude plus critique, comme le laisse entendre l'auteur lorsqu'il cite le *Labor Union* du 20 janvier 1883 : « Every workingman should take an active part in politics, but instead of letting the politicians use him, as is often the case, he should use the politicians (...) labor interests first and foremost - party politics afterwards ²³⁰ ». Il convient d'ajouter que le gouvernement libéral d'Ontario, dirigés par d'Olivier Mowat (1872-1896) courtise le vote ouvrier, ce qui peut expliquer ce détachement des prolétaires ontariens envers la politique nationale. La question ouvrière vient donc poser un défi au projet national canadien de Macdonald et fait prendre conscience à la classe politique de la nécessité d'intégrer davantage les travailleurs à la vie politique²³¹.

Kealey et Palmer étudient de leur côté l'expérience de la partisanerie au sein des Chevaliers du Travail. Pour ces auteurs, les élites politiques s'intéressent aux Chevaliers en réponse à la politique indépendante de ces derniers, développée entre 1882 et 1887²³².

The alternative hegemony that the Knights of Labor tried to create, and to implement in the realm of independant labor politics, was met with resistance within and without. The established political culture's resiliency was adequately demonstrated by the persistence of partyism throughout the years of challenge from 1883 to 1887 and by its ascendance in the post 1887²³³.

Retenons ici cette idée de résistance interne et externe. Ces deux auteurs ne tranchent pas avec l'opinion de Douglas Kennedy qui expose le bipartisme comme influence externe sur l'action politique ouvrière : « In the Dominion election of 1887, both parties made an attempt to

230 FW. Watt . « The National Policy, the Workingman and Proletarian Ideas in Victorian Canada », dans *Canadian Historical Review*, volume 40, no1, 1959, p.10

231 *Ibid.*, p. 26.

232 G.Kealey, B.Palmer. « Dreaming of » .p. 248.

233 *Ibid.*, p. 275

capture the labor vote²³⁴ ». Toutefois, les auteurs auraient grandement contribué à la compréhension du sujet s'ils n'avaient pas sous-estimé les allégeances aux partis traditionnels au sein de l'Ordre lors des élections ontariennes de 1886²³⁵. Pour notre part, nous retrouvons le même phénomène au Québec à peu de choses près. Si la politique ouvrière indépendante prend racine dès 1882 en Ontario et est confrontée par le bipartisme, les premières candidatures ouvrières au Québec en, 1886 et 1887, sont identifiées à un parti politique et l'appui du C.C.M.T.M. ne vient pas remettre en question cette affiliation. Toutes ces interprétations ne prennent pas en compte le développement des partis politiques dans leurs interprétations ce qui affaiblit le cadre d'analyse.

L'appel d'une politique indépendante forte se fait entendre pour la première fois avec l'élection d'A.T. Lépine en 1888. Malgré le débat partisan qui fait rage au sein de l'Ordre entre 1891 et 1895, l'idée d'une politique indépendante ne quitte plus les militants, comme en font foi les débats exposés au Chapitre 2. Ainsi, nous trouvons important de comprendre le phénomène de l'action politique ouvrière au Québec en regard du contexte ontarien, ce qui n'a pas été fait.

Harmoniser le Travail et le Capital

L'explication de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail est publiée dans un contexte où le militantisme ouvrier prend de l'ampleur à Montréal. Alors que la Commission royale d'enquête sur l'harmonisation entre le Capital et le Travail se met en branle et que les

234 D.Kennedy. « The Knights », p. 58.

235 Dans leur livre, Kealey et Palmer traitent de l'élection de deux députés ouvriers lors des élections de 1886 (Ingram et Garson). Mettant davantage l'accent sur l'origine prolétarienne des deux députés, ils négligent – à notre avis- leur affiliation aux partis politiques établis. Ingram est conservateur et Garson libéral.

élections de février 1887 propulsent à nouveau le programme de l'Ordre au coeur des enjeux électoraux, cette publication vise à instruire les membres de la société et à faire connaître les Chevaliers du Travail. Rédigé comme un pamphlet politique, sa parution coïncide avec la levée l'interdit pesant sur l'Ordre par le pape Léon XIII en mars 1887. Outil de propagande, Lépine la rédige dans un langage simple et la complète d'un historique de l'organisation.

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, l'historiographie a peu étudié le pamphlet politique de Lépine. Richard Desrosiers et Denis Héroux l'ont toutefois consulté pour leur étude sur le député ouvrier. Ces derniers y relevaient les influences des socialistes français sur son auteur. Un passage du pamphlet citant Proudhon, « laissait clairement entendre à quelle doctrine sociale se rattachaient les premiers penseurs ouvriers québécois et quels courants idéologiques les influençaient²³⁶ ». Plus récemment, Mathieu-Houle Courcelle reprenait cette référence pour faire part de la pénétration des idées anarchistes au sein des membres de l'Ordre au Québec²³⁷. Pour notre part, nous n'excluons pas le fait que Lépine ait pu lire les auteurs socialistes ou anarchistes français. Mais ses influences sont diverses, car elles puisent également dans les idées de Powderly, les écrits de l'évêque de Baltimore Mgr. James Gibbons et du Primat d'Angleterre le Cardinal Henry Edward Manning²³⁸. Mgr Gibbons joue un rôle essentiel dans la levée de l'interdit. De par sa position comme typographe, imprimeur et ancien membre de l'Institut canadien, Lépine semble donc au fait des idées de son époque sur la question ouvrière et il utilise abondamment ses connaissances dans la rédaction de son *Explication*.

236 R. Desrosiers, D.Héroux, « Le travailleur », p.55.

237 Voir Mathieu Houle-Courcelle. *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, LUX, 2008, 280 pages.

238 A. Lépine, « Explications », p. 22-24.

Lépine, tout comme les Chevaliers du Travail, assigne un rôle précis à l'État dans la résolution du problème ouvrier. L'État doit prendre ses responsabilités et son intervention doit être ciblée. Les organisations ouvrières, les Chevaliers en tête, cherchent à bonifier le cadre législatif entourant le travail. Pour Lépine « trop longtemps, l'État s'est appliqué à protéger les gros industriels et les capitalistes ²³⁹» et « il est nécessaire que dans les centres de travail, (...) le gouvernement intervienne pour assurer la vie de l'ouvrier contre l'incurie du propriétaire ²⁴⁰». L'État doit rechercher un certain équilibre entre les intérêts de tous ses membres « s'il ne veut pas être l'opresseur légal du peuple ²⁴¹». Lépine explique la stratégie de l'Ordre afin de convaincre les différents paliers de gouvernement d'octroyer des réformes:

Nous luttons contre les privilèges, les monopoles, nul n'a le droit de rester neutre ou indifférent (...) Avec un peu d'énergie, d'initiative et d'entente, nous obtiendrons les réformes politiques que nous avons besoin pour conduire à bien tous les projets que nous avons faits en vue d'améliorer notre condition matérielle et intellectuelle. En terminant, laissez-moi vous dire, mes amis, que pour que ces réformes indispensables s'accomplissent, il faut que les ouvriers s'unissent, se groupent en une seule et puissante société comme celle des Chevaliers du Travail; et qu'ensuite ils puissent compter sur l'aide des gouvernements²⁴².

L'Ordre veut devenir ainsi le principal intervenant auprès des autorités publiques. À première vue, nous pourrions conclure que Lépine entretient une vision généreuse de l'État dans laquelle ce dernier doit prendre une place prépondérante dans la vie des citoyens. L'article XVIII de la déclaration de principes ne demande-t-il pas « que le gouvernement général obtienne possession, par voie d'achat, en vertu du droit de souverain domaine, de tous les télégraphes, téléphones et chemins de fer²⁴³ » pour que ces services soient aux mains du « peuple et non des

²³⁹ *Ibid.*, p. 4.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 6.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

²⁴² *Ibid.*, p. 22.

²⁴³ *Ibid.*, p. 17.

spéculateurs qui, en quelques années, deviennent à nos dépens riches par millions »? Or, nous pourrions voir dans ce chapitre et dans le chapitre suivant à quel point Lépine garde le silence sur des mesures concrètes d'étatisation. À notre avis, Lépine a une conception très traditionnelle de l'État libéral, dont le rôle est celui d'un arbitre. L'État se doit de faire respecter ses lois (en nommant des inspecteurs par exemple) ou doit adopter des mesures législatives afin d'harmoniser le Capital et le Travail.

Loin d'être radical, le programme de l'Ordre mise sur l'appareil étatique et la démocratie représentative pour parvenir à ses fins. Lépine, tout comme les Chevaliers du Travail, rejette l'esprit d'antagonisme entre le Capital et le Travail : « le Travail n'est pas un instrument inférieur de production au Capital. Tous les hommes concourent à un but commun, les uns par leur travail, les autres par leurs capitaux; tous les hommes ouvriers et capitalistes ont donc une valeur précise et déterminée et ont droit à un égal respect ²⁴⁴». Autrement dit: l'Ordre n'a nullement l'intention « d'armer une partie de la société contre l'autre ²⁴⁵». Pour l'auteur, le Travail est la principale occupation de l'homme et il revêt un caractère moraliste. La véritable richesse consiste dans le travail, la plus grande réalisation humaine . À ce sujet, nous arrivons à la même conclusion que Leon Fink, « The Knights saw United Labor government less as an agent of radical social transformation than as an attempt to purify the public trust ²⁴⁶». Ainsi, Lépine justifie la participation des ouvriers aux institutions politiques, puisque l'État est le dépositaire des pouvoirs publics²⁴⁷.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 5.

²⁴⁵ *Ibid.*, p.13.

²⁴⁶ Leon Fink. « Politics as Social History: A Case Study of Class Conflict and Political Development in Nineteenth-Century New England » in *Social History*, Vol. 7, No. 1 (Jan., 1982), p.47.

²⁴⁷ A. Lépine, « Explications », p. 14.

Il doit à chacun le libre exercice de ses droits ; il doit par conséquent s'opposer à tous monopoles qui n'est que la confiscation des droits de tous au profit d'un seul ou de quelques-uns. De là impossibilité légale pour l'État de créer un privilège à son profit (...) si ce privilège existe pour un État, ce privilège existe au mépris de tous nos droits²⁴⁸

Afin de rééquilibrer la situation, les Chevaliers du Travail proposent une série de mesures²⁴⁹. On a fait grand cas du fait que les Chevaliers voulaient abolir le salariat. La révolution socialiste avant l'heure? Pas du tout. Lépine démontre clairement dans son *Explication* comment l'Ordre entend cette formule. Celle-ci s'inscrit dans le développement de l'économie coopérative présente dans la philosophie de l'Ordre. D'ailleurs, Lépine justifie ce coopérativisme par un désir d'éliminer des grèves, puisque l'ouvrier aura des intérêts, une participation à son milieu de travail²⁵⁰. Il représente bien cette génération de militants qui, au sein de l'Ordre, voit en la conciliation le principe de base afin d'harmoniser le Capital et le Travail. Dans son explication, il qualifie d'importante la mesure prescrite à l'article X de la déclaration.

Dans son second mandat, Lépine maintient son opinion sur la nécessité de l'alliance entre le Capital et le Travail. En donnant l'exemple de la Commission d'arbitrage de l'État du Connecticut, il en salue « l'esprit de justice et de fraternité (qui) tend à faire disparaître (chez les ouvriers) tout sentiment de méfiance et à rendre dans cet État les grèves inutiles²⁵¹ ». Il poursuit en affirmant que ce mécanisme administratif permet d'établir le respect entre les patrons et les ouvriers et montre « combien il est plus avantageux aux uns comme aux autres d'unir leur force pour le bien général que de les user inutilement dans des luttes intestines²⁵² ».

248 *Ibid.*, p. 14.

249 Voir la déclaration en annexe II

250 *Ibid.*, p. 13.

251 *La Revue de Montréal*, octobre 1893, page 8

252 *La Revue de Montréal*, octobre 1893, page 9

Fait intéressant, Lépine omet l'article XX dans son *Explication*. Cet article qui stipule « qu'on mette en application le principe de travail égal, salaire égal pour les deux sexes ». Doit-on y voir une omission volontaire? Bien qu'il ne soit pas possible de répondre à cette question, nous trouvons une partie de la réponse dans une chronique de Jules Helbronner publiée dans *La Presse* du 8 août 1891. Il y traite d'une polémique entre *Le Trait d'Union* et *La Patrie*. *Le Trait d'Union* se déclare contre l'emploi des femmes dans les bureaux publics²⁵³. Helbronner en rajoute: « le travail des femmes est la plaie du siècle ²⁵⁴». *Le Trait d'Union*, bien qu'il n'appartienne plus au député de Montréal-Est, demeure proche de son fondateur. *La Patrie* ne manque pas pour sa part de souligner au passage : « Les bras nous tombent de stupéfaction de voir la feuille qui prétend être l'organe spécial des classes ouvrières et celui du représentant des ouvriers, insulter aussi grossièrement une classe nombreuse d'ouvrière ²⁵⁵». La place des femmes sur le marché du travail ne semble pas faire consensus chez les membres de l'Ordre, comme l'expose Robert E. Weir²⁵⁶.

Nous avons brossé un tour d'horizon sur la justification de Lépine à la participation à la vie publique. Interpellant l'État comme arbitre entre le Capital et le Travail, l'élection partielle dans Montréal-Est est l'occasion de faire connaître au grand jour ses idées.

253 *La Presse*, 8 août 1891, page 4.

254 *La Presse*, 8 août 1891, page 4.

255 *La Presse*, 8 août 1891, page 4.

256 R. Weir, « Knights Unhorsed », p.141. Dans le chapitre 6, il étudie le parcours de la militante Leonara Barry et démontre le sexisme dont elle est victime. Il traite du peu de place faite aux femmes et des critiques que ces dernières font à l'endroit de l'Ordre. « Occupational segregation led Canadian Knight Katie McVicar to argue that male-centred organizing techniques did not work for women, especially appeals to the ritual men found so moving (p.146) ». Il démontre également toute l'ambivalence de la position de Powderly sur le sujet. Nous croyons que davantage d'études devraient être faites au sujet des femmes dans l'Ordre, en particulier concernant la sphère politique. Bien que ne faisant pas partie du corps politique officiellement, se peut-il que les femmes participent de manière indirecte aux débats politiques chez les Chevaliers du Travail?

Les programmes électoraux

Entré en politique pour faire le pont entre le Capital et le Travail, Lépine aura tôt fait cependant de négocier son programme électoral en 1888. Plusieurs mesures législatives sont réclamées par ce dernier: la fin de l'immigration étrangère sous contrat, la régulation du travail des femmes et des enfants, y compris l'interdiction de travailler pour les enfants de moins de 14 ans. Cependant, le soutien du Parti conservateur et l'inclusion de la Politique nationale au coeur des préoccupations de Lépine focalisent l'attention des électeurs autour des mesures protectionnistes au détriment des autres réformes.

Lépine affronte dans cette élection partielle, le libéral A.E. Poirier. Ce dernier est décrit comme un « défenseur qui soit prêt à se précipiter corps et âme²⁵⁷ » dans la bataille électorale. Dans une assemblée publique tenue le 17 septembre, Poirier reçoit l'appui de l'ancien candidat ouvrier Cloran. Dans son discours, Poirier parle en ces termes de son adversaire, « je crois que M. Lépine et ses amis ne sont pas sérieux quant ils viennent émettre leurs prétentions. Est-ce que les anciens partis doivent s'effacer devant cette candidature? Vous savez bien que les conservateurs ministériels ont frappé à plusieurs portes avant de se rallier à M. Lépine ²⁵⁸». Pour Poirier, le prétendu candidat ouvrier sera à la remorque du Parti conservateur et de ses influents ministres²⁵⁹.

Le lendemain, Lépine répond à Poirier lors d'une assemblée publique au Marché Saint-Jacques où plus de 4000 personnes se déplacent pour l'entendre, selon les estimations de *La Minerve*. Ce discours est le premier discours majeur de la campagne électorale, ce qui revêt donc

²⁵⁷ *La Patrie*, 17 septembre 1888, p. 2.

²⁵⁸ *La Patrie*, 18 septembre 1888, p. 2.

²⁵⁹ *La Patrie*, 19 septembre 1888, p. 2.

un caractère symbolique. C'est à cette occasion qu'il dévoile son programme. Dès le départ, Lépine fait l'apologie de la Politique nationale du Parti conservateur :

Si je suis élu, dit l'orateur, j'appuierai la politique nationale qui a fait la prospérité de ce pays. J'appuie cette politique parce que le peuple ne veut pas le libre échange. Le libre-échange ne profiterait qu'à une certaine classe riche qui pourrait acheter à meilleur marché des biens de luxes ; mais le libre-échange aurait pour résultat la ruine des maisons de commerce et de l'industrie, la fermeture des manufactures qui donnent de l'ouvrage et du pain aux ouvriers²⁶⁰.

D'autres mesures sont présentées par l'orateur pour l'occasion. L'adoption d'une loi sur les faillites, l'établissement d'un bureau de la statistique du travail et l'arrêt de l'immigration d'ouvriers étrangers. Lépine avait également énoncé d'autres éléments de son programme quelques jours plus tôt dans une entrevue dont *La Minerve* obtient copie :

Quant aux mesures particulières sur lesquelles je pourrais appeler l'attention de la chambre dans le cas où je serais élu, je ferai tout en mon pouvoir pour obtenir une bonne loi du travail qui protégerait le salaire de l'ouvrier. Pour obvier aux inconvénients qui résultent quelquefois des rapports entre ouvriers et patrons, j'essayerai d'obtenir une loi accordant un demi-congé les jours d'élections. Cela permettrait à tout électeur riche ou pauvre d'exercer ses droits de citoyens (...) je ferai de mon mieux pour avancer les intérêts du pays en général et particulièrement ceux de la division de Montréal-Est²⁶¹.

Lépine sent qu'il a le besoin de défendre son appartenance de classe. Il sert une réponse à ses détracteurs:

On me reproche, dit l'orateur, de tromper les électeurs en disant que je suis ouvrier, parce que je suis un patron et que je possède un journal ; c'est *la Patrie* qui me fait le reproche. Je publie un journal, c'est vrai ; mais il y a une différence entre M Beauregard (*La Patrie*) et moi ; c'est que mon journal dit la vérité, tandis que *la Patrie* accumule mensonge sur mensonge dans ses colonnes. On me reproche d'être patron. J'ai un atelier, c'est vrai, mais il y a encore une différence entre M Beauregard et moi : c'est que moi, je sais payer mes ouvriers (...) ²⁶².

260 *La Minerve*, 19 septembre 1888, p. 3 et *La Presse*, 19 septembre 1888, p. 3.

261 *La Minerve*, 11 septembre 1888, p. 2.

262 *La Minerve*, 11 septembre 1888, p. 3.

Finalement, Lépine traite de l'importance de l'indépendance du député ouvrier:

Depuis quelques semaines, on m'a fait changer de partis bien souvent. On a dit que j'étais rouge, puis bleu pâle et enfin, bleu foncé. Je n'ai jamais dit que je combattrais toutes les mesures que présenterait M Laurier; j'ai dit que j'étais en faveur de la protection, mais que je ne voulais pas être l'esclave d'aucun parti politique. J'irai en chambre pour remplir une mission et cette mission sera de donner au gouvernement tous les renseignements dont il aura besoin pour faire les lois favorables aux ouvriers. Les paroles que l'on m'a imputées ont été inventées par le comité libéral. Quoi qu'on en dise, je reste indépendant, mais je garderai une profonde reconnaissance aux citoyens conservateurs ou libéraux qui appuieront le candidat des ouvriers²⁶³.

La campagne de Lépine et sa volonté de s'inscrire en dehors des partis traditionnels ne laissent pas indifférents les commentateurs de la scène politique. Le *Daily Witness* rapporte les propos du journal *L'Étendard* au sujet de la candidature du typographe.

the Nationalist Conservative organ, *l'Étendard*, disapproves of the candidate proposed by the labor organization: Mention is made, among others, of a candidate having no tie in Montreal, where he is almost a stranger, and where he can only represent the interest of those who has been the enemies of Montreal East for ages. That men, especially it seems, the candidate of socialist Jewry and of a notorious and suspicious speculator ²⁶⁴.

Les propos de *l'Étendard* ont également un écho dans *La Presse*. Ce quotidien lui sert une réponse laconique, « nos ouvriers n'ont jamais mérité le titre de socialistes; ce sont au contraire des travailleurs consciencieux qui cherchent par des moyens bien légitimes à améliorer leurs conditions²⁶⁵ ». Lépine sera également accusé de communisme par Tardivel²⁶⁶. La politique indépendante ouvrière dérange, et le développement du socialisme et de l'anarchisme en Europe n'est pas étranger à cette crainte.

263 *La Minerve*, 11 septembre 1888, p. 3.

264 *Montreal Daily Witness*, 11 septembre 1888, p. 6.

265 *La Presse*. 13 septembre 1888, p. 3.

266 *La Vérité*, 6 octobre 1888, p.2-3.

Les libéraux polarisent le débat sur la politique nationale et sur la race. La pendaison de Riel et le spectre du pouvoir de désaveu leur donnent des munitions contre Lépine. Critiquant l'appui de la Dominion Alliance Workers à la campagne du candidat ouvrier, *La Patrie* demande, « Canadiens français consentirez-vous à vous laisser mener par ces associations aussi tyranniques, qu'hypocrites ²⁶⁷ »? Un autre article de ce journal invite à voter contre Lépine à cause de ses sentiments « anti-canadiens-français ». Lors de son dernier discours, Poirier déclare que Lépine n'est pas un candidat ouvrier, mais un valet qui servira les intérêts des conservateurs et des orangistes²⁶⁸. Il exacerbe les sentiments nationalistes des spectateurs en affirmant que « la lutte électorale actuelle est une lutte entre la Puissance et la province de Québec²⁶⁹ ». Lépine, pour déjouer ces arguments, y va d'un tour de force. Il affirme à *La Presse*: « Je suis indépendant de tous les partis et je m'engage sur l'honneur à voter pour M. Laurier le jour ou il présentera une motion de blâme contre le gouvernement fédéral pour l'exécution de Riel²⁷⁰ ».

Les journaux conservateurs apportent leur soutien à la candidature de Lépine. Alors que *La Presse* exhorte les ouvriers à « s'unir en cette circonstance pour donner un vote compact²⁷¹ », *La Minerve* invite les électeurs à soutenir la Politique nationale: « Nous avons promis d'appuyer le candidat ouvrier. Ce candidat est M. Lépine. Il nous a donné d'ailleurs, sur la question de la protection toutes les satisfactions auxquelles nous avons droit. Il ne nous suffit pas de l'appuyer. Nous sommes moralement et politiquement tenu de le faire réussir²⁷² ».

²⁶⁷ *La Patrie*, 25 septembre 1888, p. 2.

²⁶⁸ *La Patrie*, 26 septembre 1888 p. 4.

²⁶⁹ *La Patrie*, 26 septembre 1888 p. 4.

²⁷⁰ *La Presse*, 24 septembre 1888 p. 3.

²⁷¹ *La Presse*, 25 septembre 1888, p. 3.

²⁷² *La Minerve*, 26 septembre 1888, p. 2.

Lépine obtient la victoire lors du scrutin du 26 septembre. Plus de 600 voix le séparent de son adversaire²⁷³. Des milliers d'électeurs forment une procession et convergent vers la place Jacques-Cartier pour entendre l'homme du moment. Lépine déclare, « mes adversaires m'ont lancé toute sorte d'accusations pour me combattre. Ils ont dit que je m'étais vendu, que j'étais devenu le valet d'un parti (...) les électeurs de cette grande division m'ont donné leur confiance, je m'efforcerai d'être digne de cette confiance²⁷⁴ ».

L'élection de Lépine est le sujet de l'heure dont la portée historique ne fait plus de doutes.

Le Montreal Daily Witness y voit l'échec des libéraux à tabler sur le vote nationaliste:

The success of Mr. Lepine settles several things. It proves that the most persistent and bitter appeal to race feelings may fail to win an election in a French constituency. The Liberal party will probably hesitate before it again compromises itself with the rest of the country by such public to excite unpatriotic passion. It prove that the Labor vote has to be reckoned whitin our great cities²⁷⁵.

La Presse en arrive aux mêmes conclusions: « nos adversaires ne pourraient pas comprendre [le poids électoral du vote ouvrier] quand eux-mêmes viennent d'être si cruellement battus après avoir employé le vert et le sec et en dépit de tout leurs méprisables appels aux préjugés de race et de religion²⁷⁶ ». *La Patrie*, malgré son allégeance libérale, y voit le triomphe de la cause ouvrière avant celle des conservateurs²⁷⁷.

Aux élections générales fédérales de 1891, Lépine se présente encore comme candidat indépendant et se réclame du titre de candidat des ouvriers. Son programme est toutefois éclipsé

273 Voir l'annexe VI pour les résultats détaillés.

274 *La Minerve*, 27 septembre 1888, p. 2

275 *Montreal Daily Witness*, 27 septembre 1888, p. 4.

276 *La Presse*, 27 septembre 1888, p. 2.

277 *La Patrie*, 27 septembre 1888, p. 2.

par la place prépondérante que prend le débat entourant la politique nationale dans la campagne électorale. La question au coeur de la joute électorale demeure les échanges commerciaux avec les États-Unis. Comme le rappelle, à juste titre, Damien-Claude Bélanger, cette élection est l'une des « plus contestées de l'histoire canadienne. Cette élection, qui opposait la politique nationale de John A. Macdonald aux promesses de réciprocité commerciale illimitée de Wilfrid Laurier, s'est soldée par la victoire du Parti conservateur de Macdonald, dont la stratégie électorale était imbue d'antiaméricanisme²⁷⁸ ». En fait, la question n'est pas nouvelle et occupe les organisations ouvrières depuis 1882. Elle divise les membres de l'Ordre lors de l'élection de 1891. Pour preuve, cette résolution de l'A.L. 2436 des Chevaliers du Travail favorisant le candidat libéral de Montréal-Centre: « After twelve years experience of the National Policy it has failed to better the condition of the working classes generally²⁷⁹ ». Tel qu'exposé au chapitre précédent, la division éclate au grand jour.

L'adversaire de Lépine lors de cette élection n'est nul autre que Laurent-Olivier David. Littéraire, il préside l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis 1888. Siégeant comme député libéral de Montréal-Est à l'Assemblée législative du Québec entre 1886 et 1890, il ne se représente pas en 1890 afin de briguer les suffrages lors de l'élection fédérale de 1891²⁸⁰. David est présenté comme un véritable patriote champion de la cause ouvrière. Une lettre ouverte élogieuse à son égard meuble les pages de *La Patrie*, « M L.O. David est sans contredit au point

278 Damien-Claude Bélanger. « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 » dans *La Revue d'histoire de l'Amérique française*, Volume 61, numéro 3-4, hiver-printemps 2008, p.509.

279 *Montreal Daily Witness*, 21 février 1891, p. 3.

280 Jean Landry. « Laurent-Olivier David » dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=7909&&PHPSESSID=ts09sv0624rbd98s3kmtg6tb91], consulté le 22 avril 2011.

de vue du patriotisme, du dévouement et du talent, ce qu'ont été les Morin, les Lafontaine et les Papineau. Est-ce que M. Lépine peut se comparer à ces vaillants patriotes que notre nationalité pleure encore²⁸¹ »?

David expose ses idées dans un manifeste électoral dont les principales lignes concernent les raisons de son adhésion à la réciprocité limitée. « Après une épreuve de dix ou quinze ans de protection, si l'industrie ne se sent pas capable de vivre de ses propres forces, qu'elle meurt. Le peuple, dont la grande masse est composée de cultivateurs, ne peut pas se condamner à perpétuité à payer des prix élevés les vêtements et les outils dont ils ont besoin²⁸² ». Il sert également un argument de poids au sujet de l'annexion aux États-Unis, « les vrais annexionnistes sont ceux qui condamnent le peuple à la misère et à s'expatrier²⁸³ ».

Dans une assemblée tenue le 22 février 1891, Lépine discute de son programme. Il met l'accent sur la politique nationale et défend son bilan. Pris à partie dans un bras de fer avec le député Béland, il mobilise ses électeurs et déclare : « Je n'ai pas honte des votes que j'ai donnés, dit-il, je me suis efforcé d'obtenir des avantages pour cette division et j'ai réussi²⁸⁴ ». *La Minerve* de dire à propos d'un de ses discours: « son chaleureux appel en faveur de la classe ouvrière a provoqué de trop sympathiques applaudissements²⁸⁵ ». De son côté, la Dominion Alliance Workers juge les propos du candidat ouvrier assez clair au sujet de son appui à la prohibition²⁸⁶.

281 *La Patrie*, 3 mars 1891, p. 3.

282 *La Patrie*, 21 février 1891, p. 1.

283 *La Patrie*, 21 février 1891, p. 1.

284 *La Presse*, 23 février 1891 ; *La Minerve* 24 février 1891 p. 2

285 *La Minerve*, 3 mars 1891, p. 2

286 *Montreal Daily Witness*, 24 février 1891, p. 8.

Jules Helbronner n'est pas tendre à l'endroit de la candidature de David. Dans une chronique ouvrière, il pourfend le politicien:

Que signifie la candidature de M. L.O. David ? Deux choses: la première, l'esprit de parti dans toute son absurdité, sa tyrannie qui fait qu'un homme, hier, était protectionniste acharné, violent, devient sans pudeur du jour au lendemain le porte-drapeau de la réciprocité limitée. La seconde, que la candidature de M. David, si elle réussit, sera l'écrasement des unions de métiers, l'enrayement du mouvement ouvrier et la suppression de l'influence des ouvriers dans les affaires politiques du pays²⁸⁷

La veille du scrutin, Helbronner renouvelle son appui à Lépine et invite les électeurs à voter contre L.O. David²⁸⁸. Pas surprenant de la part d'un conservateur! Lépine accroît sa majorité dans la division de Montréal-Est et peut entreprendre son second mandat avec une légitimité accrue.

La situation est tout autre en 1896. Comme nous l'avons présenté au chapitre précédent, le scrutin est déclenché dans une période de remise en cause de l'action politique tant au sein des Chevaliers du Travail que dans le mouvement syndical en général. Encore une fois, l'enjeu principal se situe autour de la politique économique du gouvernement. Le gouvernement de Charles Tupper, miné par l'usure du pouvoir, appelle les électeurs aux urnes le 23 juin.

La campagne électorale débute dans la circonscription de Sainte-Marie par la mise en nomination d'A.T. Lépine comme candidat conservateur. Rappelons que le C.C.M.T.M. a décidé de n'appuyer aucun candidat lors des élections. Lépine s'est donc naturellement tourné vers ce parti avec qui il entretient des liens privilégiés depuis 1888. Lors de son investiture, le député

287 *La Presse*, 28 février 1891, p. 4.

288 *La Presse*, 4 mars 1891, p. 6.

rappelle « toutes les bonnes mesures adoptées par le Parti conservateur en faveur des ouvriers » et les bienfaits de la Politique nationale²⁸⁹.

La campagne de 1896 l'opposera au libéral Hercule Dupré. Conseiller municipal à la ville de Montréal depuis 1894, Dupré est un homme d'affaires, un marchand de bois qui s'initie à la vie associative au milieu des années 1880 lorsqu'il devient président de la Société Saint-Jean-Baptiste locale²⁹⁰. Le candidat libéral est bien déterminé à cibler ses attaques son adversaire et à convaincre ses électeurs. Dans une assemblée publique le 10 juin, « il a démontré aux nombreux électeurs présents que M. Lépine se donne la prétention d'être, le candidat des ouvriers n'avait rien fait, pour ces derniers depuis 5 ans qu'il représente le quartier Ste-Marie. M. Lépine est appuyé, par les conservateurs a-t-il ajouté, et si vous votez pour lui, vous votez pour un gouvernement rempli de scandales²⁹¹ ». Dupré courtise ouvertement le vote ouvrier. Il tient deux jours plus tard, une assemblée où près de 1200 ouvriers viennent entendre d'autres ouvriers libéraux²⁹². Parmi les ouvriers à prendre la parole nous retrouvons: Victor Dubreuil, L. Bécard, N.P. Poissant, R. Latulippe. Victor Dubreuil est l'ancien secrétaire financier du C.C.M.T.M²⁹³.

Lépine peut aussi compter sur des appuis provenant du milieu ouvrier. John Rose est, tout au long de sa campagne, présent pour livrer un « discours d'ouvrier s'adressant à des ouvriers²⁹⁴ ». A.P. Pigeon est également aux côtés de son confrère typographe, lui qui avait été secrétaire de son comité central en 1888²⁹⁵. Contrairement aux campagnes précédentes, très peu de ministres

289 *La Minerve*, 3 juin 1896, p. 1.

290 J.A. Gemmill. *The Canadian Parliamentary companion*, Ottawa, J.Durie, 1897, p.132.

291 *La Patrie*, 11 juin 1896, p. 6.

292 *La Patrie*, 13 juin 1896, p. 8.

293 *La Presse*, 27 juin 1892, p. 3.

294 *La Minerve*, 11 juin 1896, p. 1.

295 *La Minerve*, 16 juin 1896, p. 1. ; *La Minerve*, 20 juin 1896, p. 1.

conservateurs viennent faire campagne aux côtés du candidat. Nous retrouvons toutefois L.O. Taillon qui vient donner un coup de main à Lépine. Taillon a fait le saut en politique fédérale et oeuvre à titre de ministre des postes dans le gouvernement Tupper.

Lépine mise sur la politique protectionniste afin d'assurer sa réélection. Dans une assemblée, le 4 juin, près de 4000 personnes se rendent au coin des rue Maisonneuve et Demontigny pour entendre le typographe faire la promotion du développement de l'industrie locale et de la Politique nationale. Pour Lépine, cette politique est gage du « gagne-pain le plus assuré²⁹⁶ » pour l'ouvrier. Lépine a définitivement remisé son programme pro-ouvrier de 1888 pour s'inscrire dans la lignée du parti conservateur. Dupré ne manque pas de rappeler à Lépine son manque d'indépendance. « M Lépine », dit-il, « est avant tout un conservateur et une machine à voter ; il votera pour son parti et non pour l'opposition²⁹⁷ ». Il reproche également au député de n'avoir rien fait pour les ouvriers: « Les ouvriers n'avaient pas d'ouvrage, pas d'argent et leur député votait en faveur d'une dépense de trois millions pour des fusils, des bayonnettes et des harnais²⁹⁸ ». Lépine défend toutefois son bilan, particulièrement sur la question ouvrière, comme le rapporte le *Montreal Daily Star* :

The candidate, Mr. A.T. Lépine declared that he was a protectionist because he saw what the policy of protection have done for Montreal. He had seen factories spring up, the population increasing, and thousand of workingmen furnished with employment in establishments which it had helped to build up. He hopes when polling day came round they would cast their vote for the party which had kept out the foreign competitor, and enabled the manufacturer to keep his place business open and provide employment for the citizens of the country. Old France had found it necessary to have protection, and now they would not give it up. As a representative returned to Parliament to look after the interest of the workingmen in particular, he might say that the present Government had given the laboring classes their legal holiday on Labor Day, it had placed a tax on the head of each Chinaman

296 *La Minerve*, 5 juin 1896, p. 1.

297 *La Patrie*, 18 juin 1896, p. 2.

298 *La Patrie*, 18 juin 1896, p. 2.

entering the country and thereby restricted the influx of cheap labor, and it had even reduced the hour of labor in the Government Printing Bureau²⁹⁹.

Le programme des libéraux a légèrement changé entre 1891 et 1896. Alors qu'en 1891 la réciprocité limitée est synonyme de libre-échange, Laurier opte pour un encadrement plus strict des échanges commerciaux en 1896, ce qui séduit plusieurs conservateurs: « Le but de la politique du Parti libéral c'est de favoriser autant que possible l'échange des produits étrangers contre ceux du pays. Pour l'atteindre, il n'est pas nécessaire qu'elle abolisse les droits de douane (...) ceux qu'elle impose sont réglés de manière que tout ce que le consommateur paie en sus du prix de la marchandise étrangère qu'il achète aille dans le trésor public et non dans les goussets des monopoles³⁰⁰ ». De plus, le programme libéral adopté en 1893 comporte deux points chers aux Chevaliers du Travail. L'article 6 concerne la vente des terres aux colons et l'article 10 concerne un plébiscite sur la prohibition³⁰¹.

Le 18 juin 1896, Lépine et Dupré tiennent des assemblées à quelques pas l'une de l'autre. La tension est à son comble et des électeurs se promènent d'une assemblée à l'autre. « M Odillon Lessard, l'un des chefs ouvriers assistait à cette assemblée [celle de Lépine], ayant entendu les insultes que M. Lépine adressait aux électeurs, il se rendit un peu plus loin, ouvrit une fenêtre et commença à adresser la parole. Au bout de quelques secondes, la foule commença à abandonner tranquillement l'assemblée de M. Lépine pour se rendre à celle de M. Dupré que Lessard avait ainsi ouverte³⁰² ». Lessard, qui était président d'un comité local de Lépine lors de la campagne de 1888, venait manifestement de changer d'allégeance. On y fit la lecture de la résolution du

299 *Montreal Daily Star*, 11 juin 1896, p. 1.

300 *La Patrie*, 17 juin 1896, p. 1.

301 *La Patrie*, 6 juin 1896, p. 4.

302 *La Patrie*, 19 juin 1896, p. 6.

C.C.M.T.M. qui stipulait que Lépine ne pouvait se réclamer de leur appui. Le 21 juin, une assemblée Black Diamond No 1711 des Chevaliers du Travail condamne l'Assemblée de district no 18 pour avoir « permis de faire usage de leur programme dans l'intérêt du Parti conservateur pendant la présente lutte³⁰³ ».

Dupré remporte une victoire éclatante avec près de 63 % des voix. Lépine ne gagne que 8 bureaux de vote sur un total de 60. La majorité pour Dupré est de 1393 votes. La défaite électorale du typographe marque la fin de sa carrière politique. Lépine poursuivra sa profession de typographe à Montréal, loin des projecteurs³⁰⁴.

Fort de sa connaissance de la Déclaration de principes des Chevaliers du Travail, Lépine met en place un programme électoral qui le propulse à la législature en 1888. Affirmant son indépendance des grands partis politiques, il compte promouvoir une législation pro ouvrière. En plein milieu d'un affrontement entre deux formes de nationalisme canadien, d'un affrontement entre deux visions du monde qui s'excluent mutuellement: l'une libérale et libre-échangiste, l'autre, conservatrice et protectionniste. Son élection vient inscrire la question ouvrière au coeur des enjeux politiques. Candidat ouvrier, Lépine a une vision de classe qui vient confronter les partis traditionnels.

303 *La Patrie*, 22 juin 1896, p. 4.

304 Notons toutefois une sortie publique de Lépine lors des élections partielles dans Maisonneuve en 1906. Le plombier et candidat ouvrier Alphonse Verville affronte l'entrepreneur Louis-Ovide Grothé qui brigue les suffrages pour le Parti libéral. Lépine appui le candidat libéral. Il est peut-être déçu de son expérience en politique ou de son traitement par les associations ouvrières après sa défaite. Voir *La Patrie*, 21 février 1906, p. 3.

À la suite de son élection en 1891, il doit se rabattre sur son travail en chambre afin d'espérer voir des éléments de son programme se matérialiser. Le rapprochement de Lépine et du Parti conservateur soulève la viabilité de la tactique visant à appuyer des candidatures indépendantes. Faisant l'expérience concrète du peu de marge de manoeuvre laissée au candidat indépendant, les militants imagineront de nouvelles formes d'action, y compris la mise en place d'une organisation politique vouée à la promotion de la politique indépendante: un parti ouvrier.

Chapitre 4

Entre deux feux: le travail parlementaire et extraparlémentaire d'Alphonse-Télesphore Lépine (1888-1896)

Nouvellement élu, le député ouvrier doit apprendre à concilier entre les intérêts de ses commettants, des organisations ouvrières et du gouvernement conservateur. Député indépendant, il doit trouver des appuis, négocier les siens et mettre de l'avant son programme politique. Les attentes sont réelles³⁰⁵. Le nouvel élu ne manque pas de rappeler son attachement à la politique indépendante. À sa première intervention en chambre, le 1er février 1888, il apporte son soutien au Discours du trône, tout en soulignant pourquoi il a été élu.

Les ouvriers de Montréal-Est en choisissant l'un des leurs n'avaient qu'un but: celui de se faire représenter dans le conseil du pays lorsqu'il s'agirait de discuter de leurs intérêts. M. l'Orateur, je n'entends pas parler des intérêts matériels, je n'entends pas parler de la question des salaires, car les parlementaires sont impuissants à régler ces questions; mais j'entends parler de leurs plus chers intérêts, de leur dignité, de leur avenir et de l'avenir de leurs familles (...) les ouvriers, je puis le dire hautement, ne demandent aucune loi d'exception; ils ne demandent aucune loi spéciale qui soit contraire au Capital. Les ouvriers ne demandent qu'une chose: la justice³⁰⁶.

Dans ce chapitre, nous explorons les interventions du député ouvrier. Nous mettons en lumière le rôle du député vis-à-vis le comité législatif des Chevaliers et nous étudions les projets de loi mis de l'avant par le député indépendant. Nous serons ainsi mieux à même de comprendre le peu de place laissé à Lépine. En quoi le travail parlementaire du représentant de Montréal-Est

305 L'élection de Lépine suscite des attentes et les syndicats sont nombreux à témoigner des sympathies au nouveau député. Le 29 septembre 1888, les typographes de l'Union Jacques-Cartier adoptent une motion de félicitation à l'endroit de leur ancien président. Présent à la réunion, Lépine livre un discours dans lequel il remercie ses confrères typographes (réunion du 29 septembre 1888, UQUAM, fonds UTJC. Page 2). Deux jours plus tôt, des ouvriers lui font parvenir des télégrammes de félicitations. Nous pouvons y lire entre autres: « La population ouvrière de Hull se joint à moi pour vous féliciter. Honneur pour Montréal-Est et aux quatre ministres qui vous ont si honorablement aidé- N. Pagé, imprimeur ». *La Presse*, 27 février 1888, p. 2

306 *Débats de la Chambre des communes*, 1er février 1888, p.7. Voir également : *La Minerve*, 2 février 1889, p. 3.

permet-il de mettre en oeuvre le programme qui l'a porté à la Chambre des Communes? Quels sont les principaux sujets touchés?

Nous utilisons ici les débats parlementaires de février 1888 à juin 1896 et nous complétons cette analyse à l'aide des journaux, des rapports du Comité législatif des Chevaliers du Travail et des documents du Conseil privé. Ces documents sont largement absents des précédentes études ou ont été largement sous-utilisés. Ces dernières se sont peu penchées sur l'état de la législation ouvrière à la fin du XIXe siècle et sur le travail de Lépine. Toutefois, nous devons souligner les recherches de Desrosiers et Héroux qui dressent un état de la question:

Tel qu'apparaît le bilan de la législation ouvrière aux abords des années 1890. Tout reste à faire. Le travail dans les établissements commerciaux n'était limité dans aucune province et les lois de contrôle sur l'embauche des jeunes et des femmes demeuraient insuffisantes, particulièrement dans les commerces de rues et les lieux d'amusement où l'embauchage des enfants était moins réglementé que dans les entreprises industrielles. La proportion des jeunes ouvriers de quelque métier que ce soit était d'ailleurs beaucoup plus élevée au Québec que partout dans le pays. Il n'existait encore aucune législation concernant les heures de travail ou la réglementation des salaires. Aucune loi fédérale ou provinciale ne s'appliquait en matière de conciliation et d'arbitrage dans les différents ouvriers, ou encore en matière d'accident de travail et de maladie industrielle³⁰⁷.

La législation étant minimaliste, il apparaît naturel pour ces auteurs de traiter du travail parlementaire de Lépine afin de voir l'impact du député ouvrier sur le cadre législatif. Or, ils ne couvrent pas la période entre 1892 et 1896 durant laquelle Lépine dépose ses projets de loi. De Bonville traite également du sujet. Ce dernier critique les conclusions de Desrosiers et Héroux qui « accordent une importance exagérée, me semble-t-il, à l'élection et au rôle politique de Lépine³⁰⁸ ». Il poursuit : « une analyse sommaire du travail parlementaire de Lépine confirme la timidité et la rareté de ses interventions. La plupart du temps, il appuie le gouvernement et

307 R. Desrosiers, D. Héroux, « Le travailleur », p. 70.

308 J. De Bonville, « Jean-Baptiste Gagnepetit », p. 200.

attaque les libéraux. Aussi, ceux-ci ne se gênent-ils pas pour remarquer l'absence de Lépine lors des débats sur les sujets ouvriers³⁰⁹ ». De Bonville ne réussit pas toutefois à démontrer son argument à l'aide de sources et il ne s'en tient qu'à des généralités. Dans ce débat, nous remarquons que les auteurs tiennent obstinément à prouver au lecteur combien la contribution du député ouvrier est importante ou négligeable, au lieu d'indiquer en quoi elle est significative de l'époque. C'est ce que nous entendons faire. De plus, l'historiographie a ignoré plusieurs aspects de son travail de parlementaire. Nous allons tenter de couvrir, de la manière la plus complète qui soit, l'ensemble de son oeuvre.

Les activités extraparlémentaires d'Alphonse-Télesphore Lépine

Alphonse-Télesphore Lépine est d'abord et avant tout un militant et un cadre de l'Ordre. En ce sens, l'étude de son travail extraparlémentaire se veut un apport intéressant à l'historiographie en mettant en relation le député avec ses militants. Son aisance en public et ses talents d'orateur lui valent la nomination de « conférencier francophone pour la province de Québec » de la part de l'Assemblée Ville-Marie en août 1888³¹⁰. Celle-ci s'ajoute à sa candidature à l'élection partielle prévue en septembre. À ce titre, il aura l'opportunité de parcourir le Québec afin de promouvoir l'Ordre et de populariser son *Explication de la déclaration de principes*. Un montant de 500 \$ lui est accordé pour organiser sa tournée. Ces argents proviennent du Fonds pour l'éducation mis en place par Powderly³¹¹. Rappelons que l'Ordre cherchait à élever le niveau

309 *Ibid.*, p. 202.

310 *Correspondances de A.T Lépine à Terence Powderly*, 30 août 1888, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4321.

311 Les activités douteuses entourant ce fonds monétaire sont révélés dans G.Kealey, B.Palmer, « Dreaming of », p. 261.

de conscience des travailleurs par son éducation sur la condition ouvrière et sur les solutions proposées par les Chevaliers.

Lépine tient sa première assemblée le lundi 11 novembre 1888 à Saint-Jean-sur-Richelieu. Accueilli par une foule de 800 personnes, le député ouvrier presse les travailleurs à adhérer à l'Ordre puisqu'il représente le mieux les aspirations et les espérances des ouvriers. Les travailleurs manuels composant la majeure partie de l'assemblée, Lépine passe en revue la Déclaration de principes dans l'optique de cimenter l'union du Capital et du Travail³¹². Le président de l'assemblée, Léonard Tixier, félicite le nouveau député et rappelle qu'il ne fut pas élu par antagonisme contre le Capital. Il déclare que « nous nous réjouissons avec les ouvriers de votre division de cet éclatant succès, auquel nous devons attendre les fruits abondants. Chose qui nous fait plaisir aussi, c'est cette bonne intelligence entre le Travail et le Capital, chacun reconnaît les intérêts entre ces deux éléments sont communs³¹³ ».

Entre novembre 1888 et avril 1889, de pareils voyages sont organisés à Québec, à Joliette et à Montréal. Lépine espère établir une assemblée locale à Joliette, mais déplore l'opposition du clergé dans cette région³¹⁴. Certains membres de l'Ordre sont critiques des choix du député dans cette fonction. Edward Little, un militant de Québec, écrit à Terence Powderly que Lépine ne s'acquitte pas bien de sa tâche³¹⁵. Il en rajoute quelques mois plus tard. Dans une autre lettre

312 *Le Trait d'Union*, 15 novembre 1888, p. 2.

313 *Le Trait d'Union*, 15 novembre 1888, p. 2.

314 *Correspondances de A.T. Lépine à Terence Powderly*. 30 avril 1889, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4324.

315 *Correspondances de T. Powderly à Edward Little*. 6 avril 1889, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4346.

adressée au premier dirigeant de l'Ordre, il tente de montrer comment Lépine recourt à la partisanerie et abuse de sa position.

The secretary of that (legislative) committee, Brother O.D. Benoît, has been rewarded by a government position, whether for the part he played on the committee or not I would not say, but the fact is there all the same. Of course it was Brother A.T. Lépine, MP for Montreal East, General French lecturer, that got this appointment for him³¹⁶.

Benoît avait, rappelons-le, présidé le comité central lors de l'élection de Lépine en 1888. Ce ne serait pas la première fois que Lépine utilise sa position pour faire nommer un membre des Chevaliers. On trouve la trace d'une lettre de Louis Guyon, inspecteur de fabriques, qui soutient la candidature de Lépine aux élections puisque ce dernier a favorisé la nomination d'un Chevalier du temps alors qu'il était secrétaire du C.C.M.T.M.³¹⁷. Edward Little dénonce également les 500 \$ accordés au conférencier et dont on ne sait rien sur l'utilisation. Dans une lettre envoyée à Powderly, Lépine justifie l'utilisation de ces sommes comme suit: 115 \$ en frais de voyage³¹⁸ et la balance pour imprimer la version française de la déclaration de l'Ordre. Probablement aux presses dont il est le propriétaire³¹⁹. Cela explique sûrement pourquoi Powderly accuse Lépine de piger dans la caisse³²⁰.

316 *Correspondances de Edward Little à T. Powderly*. 9 décembre 1889, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4325.

317 *Correspondances de Urbain Lafontaine à T. Powderly*. 17 août 1888, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4321.

318 *Correspondances de A.T Lépine à Terence Powderly*, 30 août 1888, BAC, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance au Grand-Maître Terence Powderly, R2872-0-5-E, M 4321.

319 Lépine n'en serait pas à sa première tentative de promouvoir ses écrits et son commerce. Dans son *Explication*, il incite les gens à acheter le *Trait d'union*...

320 Pour Gregory S. Kelley et Bryan D. Palmer l'argent disparaît tout simplement alors qu'il est en fait utilisé à des fins dont les motifs sont douteux. Nous comprenons mieux ainsi l'extrait suivant: « I want to work in the Lepine steal for that fellow had not done anything and all of Quebec denounces him as vigorously now as they recommended him before ». Cité dans *G.Kealey, B.Palmer, « Dreaming of », p. 261.*

Lépine emploie son influence afin de promouvoir différents membres des Chevaliers du Travail tout au long de son mandat. En 1890, il cherche à faire nommer M. Bussière comme *Canal paymastership* et écrit au Premier ministre pour savoir quand la nomination sera faite³²¹. Dans sa réponse, Macdonald lui indique qu'il apportera la question au Conseil des ministres et que la candidature de M. Brussière recevra toute la considération nécessaire. Toutefois, les autres députés montréalais seront consultés³²². Dans une autre lettre, le Premier ministre y est plus explicite quant à ses intentions: « The exercise of government patronage is sometimes very difficult³²³ ».

Fait intéressant, Lépine reçoit l'appui des organisations ouvrières de Montréal afin d'être nommé délégué du gouvernement à l'Exposition universelle d'économie politique de Paris, tenue en juillet 1889. Le C.C.M.T.M. et l'Assemblée Ville-Marie adoptent des résolutions en ce sens. Le procès verbal du Conseil privé fait mention d'une lettre de Narcisse Bouthillette et O. Corriveau, de la A.L. Ville-Marie, adressée à Hector Langevin, ministre des Travaux publics, demandant au gouvernement d'y envoyer Alphonse T. Lépine avec instruction de faire rapport au gouvernement³²⁴. Quant au C.C.M.T.M. il demande que ce rapport soit annexé à celui de la Commission d'enquête sur le Travail et le Capital. Malgré les discussions, le gouvernement choisi un autre partisan conservateur pour aller représenter la Puissance en la personne de Jules Helbronner³²⁵.

321 *Télégramme de A.T Lépine à J.A Macdonald*. 26 novembre 1890, BAC, Fonds Sir John A Macdonald, correspondance. MG26-A, vol. 136.

322 *Télégramme de J.A. Macdonald à A.T Lépine*. 26 novembre 1890, BAC, Fonds Sir John A Macdonald, correspondance. MG26-A, vol. 136.

323 *Télégramme de J.A. Macdonald à A.T Lépine*. 1er décembre 1890, BAC, Fonds Sir John A Macdonald, correspondance. MG26-A, vol. 136.

324 *Privy Council Minutes*, 18 au 26 juin 1889 BAC, Fonds du Conseil privé, R.G. 2, Serie 1, Volume 423.

325 Probablement pour les services rendus lors de la Commission royale d'enquête sur le Capital et le Travail. Voir son rapport dans : *Documents de la session*. Vol. 23, no. 14, Ottawa, 1890.

En dernier lieu, il convient de souligner que Lépine doit également compter avec la présence du Comité législatif des Chevaliers du Travail à Ottawa. Les relations ne sont pas toujours harmonieuses. Lépine est d'ailleurs écorché dans un des rapports du Comité au sujet d'un projet de loi sur l'immigration. Cet épisode témoigne de la complexité des relations entre le député et les assemblées locales des Chevaliers. L'idée du projet de loi a été envoyé au Comité législatif par des militants montréalais. Le dossier est alors remis au député de Montréal-Est et, comme des changements s'imposait à la forme du projet de loi, Lépine s'est engagé à rencontrer les militants afin de leur expliquer les modifications à faire et rendre le projet acceptable. Six semaines plus tard, les militants n'avaient reçu aucune nouvelle et, après vérification, ils s'étaient rendus compte que Lépine avait omis de les consulter sur la question³²⁶.

Dans cette section, nous avons voulu donner un aperçu du travail extraparlémentaire du député Lépine. Que ce soit au niveau des nominations ou des conférences, il doit toujours concilier ses actions avec les intérêts des Chevaliers du Travail et du Parti conservateur, ce qui peut amener certaines frictions avec les militants.

Les interventions en Chambre

Au cours de ses mandats, Lépine aura fait tout au plus une trentaine d'interventions en chambre: principalement des discours lors des débats sur les projets de lois ou lors de la période de questions et de réponses orales. Ces interventions témoignent de la diversité des intérêts des organisations ouvrières. Certaines démontrent aussi des priorités de l'individu. Nous présentons

³²⁶ *Report of the Canadian Legislative Committee, Order of the Knights of Labor*, Toronto, Miller & Soole, 1889. p.12.

les grandes questions soulevées par le représentant de Montréal-Est en les contextualisant dans le cadre des institutions britanniques et des pratiques parlementaires. Richard Desrosiers et Denis Héroux ont déjà traité de certains sujets abordés entre 1888 et 1891. Nous les revisitons selon notre perspective et nous traitons en plus des discours, de l'usage du temps de parole du député lors de la période de question et de ses votes.

Bureau de la Statistique du Travail:

Les Chevaliers du Travail réclament l'instauration d'un Bureau de statistiques sur le travail. Ce dossier est important pour les associations ouvrières qui comptent sur cet organisme comme préalable à la création d'un ministère du Travail. Alphonse-Télesphore Lépine dans son *Explication* démontre également comment les Chevaliers du Travail comptent utiliser cet outil à des fins pédagogiques.

La statistique sert à éclairer le peuple, à lui rendre de grands services. Elle lui apprend à connaître ce qui se passe dans le monde industriel et à prendre des mesures pour améliorer sa condition morale et intellectuelle. L'État doit créer un bureau de la statistique du travail. Assez longtemps l'État s'est appliqué à protéger les gros industriels et les capitalistes; il se doit aussi à l'ouvrier!³²⁷

Dans le rapport de la Commission royale sur les relations entre le Capital et le Travail au Canada de 1889, autant les membres des tendances majoritaires que les membres minoritaires jugent positivement l'établissement d'un tel organisme. Les commissaires rapportent qu'il y a unanimité à ce sujet et émettent la recommandation à l'effet qu'« un département du travail puisse être établi, des statistiques recueillies, des renseignements disséminés, et que la classe ouvrière ait de plus grandes facilités pour faire connaître ses besoins et ses désirs³²⁸ ».

327 A. Lépine, « Explications », p. 4.

328 Puissance du Canada. *Rapport de la commission royale d'enquête sur les relations du Travail avec le Capital*. p.

En 1886, John A. Macdonald, dans un discours au Cercle libéral-conservateur des artisans d'Ottawa, a déjà souscrit à l'idée d'établir un pareil bureau³²⁹. Il attend toutefois l'élection d'Alphonse-Télesphore Lépine et le dépôt du rapport de la Commission avant de passer à l'acte. Le Conseil législatif des Chevaliers du Travail est également actif dans le dossier. Dans son rapport de 1889-1890, on mentionne que ce sujet fut discuté « at great length with the Premier, the Minister of Justice and others, and a plan was presented which we have reason to think will receive favorable consideration and result in legislation on the subjects at the next session of Parliament³³⁰ ».

C'est finalement au mois de mai 1890 qu'est ratifié un projet de loi créant un Bureau de la statistique du Travail. Comme le rapporte le journal *la Patrie*, le bureau s'occupera des recherches, fournissant ainsi les statistiques liées aux champs d'intérêt des organisations ouvrières³³¹. Lors du débat précédent son adoption, en deuxième lecture, Lépine, qui avait fait de cette question un élément de son programme, apporte son soutien au projet de loi parrainé par le conservateur Joseph-Adolphe Chapleau. Il déclare :

Un bureau de la statistique est demandé par les associations ouvrières depuis des années (...) le gouvernement tient sa promesse en demandant aujourd'hui à la chambre d'adopter cette loi créant un bureau de statistiques du travail et l'octroi d'une somme de 10 000\$ pour en payer les frais d'administration. Dans tous les pays, il existe des bureaux de ce genre et ils ont rendus de grands services aux classes ouvrières³³².

329 *Discours de John Macdonald à l'association libérale-conservatrice des artisans d'Ottawa et du Cercle Lafontaine*, octobre 1886, p. 22.

330 Conseil législatif des Chevaliers du Travail. *Report of the Canadian Legislative Committee (1889)* p. 19.

331 *La Patrie*, 14 mai 1890, p. 2.

332 *Débats de la Chambre des communes*. 13 mai 1890, p. 4951.

La Minerve rapporte que le député libéral d'Elgin-Ouest, George Elliott Casey, a envoyé une copie du projet de loi aux associations ouvrières et qu'elles l'ont toutes accepté³³³.

Un an plus tard, les travaux pour l'établissement de ce Bureau n'ont pas encore débuté. Lépine profite de la période de questions pour dénoncer la lenteur des procédures. En demandant la divulgation de la correspondance entre le ministère de l'Agriculture et les associations ouvrières, le député s'exprime ainsi : «Il faut que le ministère de l'Agriculture ait eu de graves motifs pour avoir ainsi retarder à doter la population ouvrière du pays d'une institution dont la création avait été votée par le parlement l'année dernière. La Chambre a le droit d'être renseignée sur ce point³³⁴». En 1892, Jules Helbronner dénonce le gouvernement pour être « en dehors des grands travaux³³⁵ » que font les autres pays manufacturiers. Le bureau se fait toujours attendre.

En 1894, la situation n'a guère évolué. Le 30 avril, le député de Montréal-Est initie une motion visant à rendre publique la correspondance du ministre de l'Agriculture concernant la mise en place d'un Bureau de la statistiques. Dans son discours, le député de Montréal-Est rappelle que depuis 1890, le gouvernement s'était engagé à créer un Bureau de la statistique, mais qu'il n'a pas tenu son engagement. Il explique que : «la production de la correspondance que j'ai l'honneur de demander démontrera que le gouvernement a été fréquemment sollicité d'établir le Bureau de la statistique³³⁶ ». Il rappelle également que cette question avait fait en 1890 l'objet d'un règlement et qu'une somme monétaire avait été allouée à cet organisme. Le député questionne même les réelles intentions du gouvernement :

333 *La Minerve*, 14 mai 1890, p. 3.

334 *Débats de la Chambre des communes*. 10 août 1891, p. 3685.

335 *La Presse*, 15 octobre 1892, p. 4.

336 *Débats de la Chambre des communes*. 30 avril 1894, p. 1896.

Il est bien difficile de concilier l'attitude du gouvernement, il y a trois ans, avec la conduite qu'on a tenue depuis cette époque. Et certes, on ne saurait reprocher aux classes laborieuses d'entretenir des doutes sur les sentiments de ceux qui se proclamaient leurs amis, leur défenseur. Il n'y a pas deux manières de voir dans toutes cette affaire. Si le gouvernement n'était pas de bonne foi quand il a fait adopter cette loi, qu'il ait le courage d'en demander le rappel. S'il était de bonne foi, alors, qu'il n'attende pas plus longtemps pour mettre ces bureaux en opération³³⁷.

Par la suite, il opine sur l'utilité d'un tel organisme comme lieu de rassemblement de l'information afin de pouvoir évaluer et résoudre les différents problèmes liés au travail. La motion reçoit l'appui du député libéral d'Ottawa, Charles Ramsay Delvin, qui fait remarquer que plusieurs associations ouvrières présentent des pétitions annuellement en ce sens³³⁸. Wilfrid Laurier, alors chef de l'opposition, joint également sa voix à la résolution du député indépendant. Accusant le gouvernement d'avoir fait de cette question une manœuvre électorale, il déclare : «s'il faut quatre ans au gouvernement pour appliquer, non pas une intention, mais une loi passée par le parlement, sur la propre initiative du cabinet, qu'est-ce que les ouvriers canadiens doivent penser de l'intérêt que le gouvernement leur porte ³³⁹»? Les conservateurs rétorquent qu'ils ne négligent pas les intérêts de la classe ouvrière, mais que dans les circonstances actuelles, un tel bureau ne serait pas d'une grande utilité et que toutes les statistiques sont contenues dans le recensement.

Salaires et conditions de travail:

L'amélioration des conditions de travail demeure un enjeu de taille pour les législateurs de la fin du XIX^e siècle. Lépine jouit d'une tribune exceptionnelle en la matière. Dans cette section,

337 *Débats de la Chambre des communes*. 30 avril 1894, p. 1896.

338 *Débats de la Chambre des communes*. 30 avril 1894, p. 1898.

339 *Débats de la Chambre des communes*. 30 avril 1894, p. 1899.

nous traiterons plus particulièrement des enjeux liés aux conditions de travail et au rôle que Lépine attribue au gouvernement. Richard Desrosiers et Denis Héroux avaient déjà soulevé certaines interventions du député en ce sens. Toutefois, ils négligent de comprendre les pratiques parlementaires liées à la période des questions. Ainsi, nous serons en mesure de comprendre comment le député indépendant peut rendre de fiers services au parti ministériel via les questions plantés.

Un premier sujet abordé par Lépine retient l'attention de l'observateur des débats parlementaires. Lépine dénonce lors de la session de 1890 le fait que plusieurs entrepreneurs ayant eu des contrats pour le chemin de fer intercontinental ont laissé sans le sou les travailleurs. Prônant une législation accrue en la matière, il juge une telle mesure nécessaire afin de maintenir une certaine harmonie sur les lieux de travail. En bon membre de l'Ordre, Lépine veut éviter les conflits de travail par la législation et l'arbitrage. En guise d'exemple, il donne le cas de deux chantiers ferrovières dans les Cantons de l'Est et la Baie des Chaleurs³⁴⁰. Il conclut en espérant voir le projet de loi être transmis au comité des Chemins de fer³⁴¹.

À certaines occasions, il n'hésite pas à appuyer les libéraux et à faire pression sur le gouvernement. C'est le cas en 1896 lorsqu'est soulevée la situation des employés temporaires de la Chambre des communes. L'opposition libérale tente de compromettre le gouvernement puisque certains employés de la Chambre des communes ne peuvent être payés alors que les crédits budgétaires sont épuisés. Le député libéral de York-Nord, William Melock, critique les députés

340 *Débats de la Chambre des communes*. 13 mai 1890, p. 3791. Lépine fait référence à des conflits de travail ayant eu lieu en Estrie et dans la Baie des Chaleurs. « Des grèves considérables ont eu lieu à ces endroits, et elles étaient motivées et justifiées par la conduite des entrepreneurs ».

341 Lépine siège sur ce comité. *Débats de la Chambre des communes*. 13 mai 1890, p. 35.

ouvriers pour leur laxisme. Ces derniers, reconnus proche du Parti conservateur, n'ont pas réagi assez rapidement aux yeux du député. « Il y a dans cette enceinte parlementaire des députés qui s'attribuent le rôle de champion de la classe ouvrière. Ont-ils élevé la voix dans les circonstances? Où est l'honorable député de Montréal-Est? Où sont les honorables députés de Hamilton? Au moment où il est question d'un grief sérieux, ces députés sont absents. Où est l'honorable député de Elgin-Est (M. Ingram)³⁴² »?

Il n'en fallait pas plus pour que Lépine se lève et lui serve une solide réponse. Défendant son attitude dans le dossier et son indépendance face au gouvernement, il réitère son attachement à la cause ouvrière.

Monsieur l'Orateur, je viens d'entendre l'hon. député de York-Nord (M. Mulock) au cours de ses observations demander où sont les députés ouvriers de cette Chambre, et pourquoi ils ne défendent pas les intérêts de cette classe dans une circonstance comme celle-ci. Eh bien! Je puis dire à l'honorable député que je suis ici pour défendre ces intérêts.

Je puis lui dire de plus que j'ai été fort surpris de l'entendre dire que chaque fois qu'il s'agissait d'une question affectant les intérêts des ouvriers, les représentants de cette classe, ici, ne se trouvaient pas dans la Chambre. Si j'ai retardé à me lever pour demander comme les honorables députés de la gauche, que les salaires des employés de la Chambre soient payés immédiatement, c'est parce que je voulais aussi mentionner le cas des traducteurs français des Débats dont le salaire est également arrêté. Je voulais aussi connaître l'opinion des messieurs de l'opposition, parce que chaque fois qu'il s'est agit des intérêts des ouvriers, ces messieurs leur ont toujours fait défaut (...)

Par exemple quand il s'est agi de l'établissement d'un bureau de statistique et d'autres questions importantes, jamais nous n'avons eu le concours des honorables députés de la gauche. Cependant, je dois dire que je partage leur opinion en ce moment³⁴³.

Par contre, Lépine se veut moins mordant durant les périodes de questions. Ces joutes oratoires sont l'occasion pour le député de tester les politiques du gouvernement et, pour celui-ci, de répondre de ses actes devant la Chambre. Lépine est toutefois complice avec le gouvernement

342 *Débats de la Chambre des communes*. 31 mars 1896, p. 4287-88.

343 *Débats de la Chambre des communes*. 31 mars 1896, p. 4289.

ce qui donne lieu à des « questions plantées ». Ces questions ne confrontent pas le gouvernement et lui permettent d'exposer une mesure ou un fait, généralement positif.

Puisque l'État doit prendre une part active à l'amélioration des conditions de travail dans les domaines sous sa juridiction, il est essentiel de savoir s'il compte nommer les inspecteurs appropriés. Lépine questionne le gouvernement à propos des inspecteurs dans les milieux à haut risque. Les métiers liés à la navigation et au transport des marchandises sont un secteur névralgique, sujet aux accidents de travail. Lépine intervient donc au sujet des inspections des systèmes de propulsion des navires avant le début de la navigation³⁴⁴, et des inspections du matériel au chargement et déchargement des navires à Montréal³⁴⁵. Les questions entourant le port de Montréal interpellent le député, qui en fait un des dossiers sur lequel il intervient le plus en Chambre. Il cherche également à savoir qui sont les commissaires du Havre de Montréal³⁴⁶. Ces interventions donnent lieu à des « questions plantées ». Ces dernières sont souvent de connivence avec le ministre responsable du dossier ce qui permet au gouvernement d'exposer sa politique. Une autre matière sujette aux « questions plantées » sont les questions sur les presses du gouvernement. Lépine demande plusieurs chiffres précis qu'il sait pouvoir obtenir sur le champ. Il s'arrange pour que les ministres interpellés puissent connaître les questions à l'avance aient le temps de s'y préparer³⁴⁷.

Lépine n'est pas le seul député issu des rangs des Chevaliers du Travail. Élu à la Chambre des communes sous la bannière conservatrice en 1891, le représentant de Elgin-Est, Andy

344 *Débats de la Chambre des communes*. 17 mars 1892, p. 228.

345 *Débats de la Chambre des communes*. 7 mai 1894, p. 2090.

346 *Débats de la Chambre des communes*. 1er mars 1893, p.1356.

347 *Débats de la Chambre des communes*. 20 mai 1891, p. 275 ; *Débats de la Chambre des communes*. 8 février 1893, p. 390.

Ingram, est un militant de l'Ordre qui a fait ses classes comme président du Conseil des Métiers et du Travail de Saint-Thomas, en Ontario, et comme membre de l'Assemblée locale de cette municipalité ontarienne³⁴⁸. Élu à la législature provinciale ontarienne en 1886, il fait le saut en politique fédérale³⁴⁹. Ingram ne se conçoit pas comme un député indépendant, mais plutôt comme conservateur, ce qui tranche avec l'attitude affichée par Lépine. Cela ne l'empêche pas de se concerter avec son collègue dans certains dossiers³⁵⁰. Par exemple, Lépine pose une question au nom des deux sur le *sweating system* et sur les mesures que compte prendre le gouvernement afin de freiner l'exploitation des travailleurs. Sur le dossier du Bureau de la statistique du travail, le député Ingram se montre moins incisif que le député Lépine et tente de nuancer les propos de son collègue. Dans le débat sur la motion avancée par le député ouvrier montréalais en 1894, il déclare:

Je regrette beaucoup de ne pouvoir comprendre les remarques faites par l'honorable député qui a proposé cette motion (...) Il paraît croire que le gouvernement a fait preuve de négligence en n'établissant pas un bureau de statistique ouvrière. Il se peut qu'il y ait eu négligence ; cela dépend beaucoup du point de vue auquel on se place pour envisager la question. (...) J'ai confiance que le gouvernement trouvera le moyen d'établir, d'ici à un an ou deux tout au plus, un Bureau de statistique ouvrière.

Comme quoi l'affiliation politique peut éloigner les deux membres de l'Ordre.

L' Immigration :

La réglementation de la main-d'oeuvre étrangère constitue un article du programme des Chevaliers du Travail. L'article XVI du préambule stipule l'arrêt de l'importation de la main-

348 G.Kealey, B.Palmer, « Dreaming of », p. 220.

349 Dans leur livre, Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer ne mentionnent pas que Ingram fait le saut au côté des conservateurs fédéraux.

350 Le député d'Elgin-Est est, tout comme Lépine, également favorable à la réglementation de la main d'oeuvre étrangère. *Débats de la Chambre des communes*. 21 mars 1892, p. 317-318.

d'oeuvre étrangère. Dans son *Explication*, Lépine parle en ces termes: « loin de nous tout esprit d'exclusivisme. Nous voudrions pouvoir donner la plus large hospitalité à tous nos confrères, à quelques nationalités qu'ils appartiennent ; mais lorsque nous voyons chaque année un grand nombre d'ouvriers canadiens, obligés de s'expatrier, nous ne pouvons faire appel aux ouvriers des autres pays³⁵¹ ». Les membres du Comité législatif des Chevaliers du Travail à Ottawa s'activent sur la question. Ils font pression auprès du département de l'Agriculture et de l'Immigration afin que le gouvernement réduise ses dépenses à ce chapitre³⁵². Les sociétés ouvrières de Montréal se mobilisent sur la question et convoquent, durant la campagne de 1888 dans Montréal-Est, un grand rassemblement pour protester. Le 30 août, plus de 1000 ouvriers convergent vers le marché d'Hochelaga pour entendre les orateurs, dont Lépine³⁵³.

Un projet de loi est finalement déposé en janvier 1890 par le député de Leeds-Sud, George Taylor, visant à prohiber l'importation et l'immigration d'étrangers ayant des contrats pour travailler au Canada. L'appui de Lépine à cet homme issu du milieu industriel est la concrétisation parfaite de l'alliance entre le Capital et le Travail. Nous ne nous n'attarderons pas trop au rôle de Lépine dans l'étude de ce projet de loi, puisqu'il est clairement exposé par Desrosier et Héroux, qui en font le coeur de leur chapitre. Par contre, ces derniers contextualisent peu la position militante des Chevaliers sur la question.

Lors de la deuxième lecture du projet de loi le 27 février, le Comité législatif des Chevaliers du Travail apporte son soutien au projet du député. Au cours du débat, Taylor cite une

351 A. Lépine. « *Explications* », p.16.

352 *Report of the Canadian Legislative Committee, Order of the Knights of Labor, Toronto, Miller & Soole, 1888*, p. 4.

353 *La Presse*, 31 août 1888, p. 4.

lettre signée par R.R. Elliot, le président de ce comité: « On behalf of organized labor in the Dominion of Canada, I beg to thank you for your effort to secure the passage of an Alien Contract Labor Law. We earnestly trust it will receive favorable consideration at the hand of the House³⁵⁴ ». Dans son discours Lépine emploie les mêmes arguments que dans son *Explication*. Selon lui, l'importation d'ouvriers prive de travail les chômeurs des villes alors que les campagnes ont besoin de travailleurs agricoles³⁵⁵. Il invite donc le gouvernement à favoriser l'implantation des immigrants en campagne.

Au terme du débat, les parlementaires décidèrent de former un comité d'étude sur le projet de loi. Lépine est choisi afin de siéger sur ce dernier. Les députés remettent un rapport favorable à la mesure le 15 avril³⁵⁶. Dans leur document, nous retrouvons le témoignage de Elliot qui, au nom de l'Ordre, apporte son appui au projet. Comme le remarquent les auteurs Desrosiers et Héroux, cet appui reposait sur une résolution adoptée par le bureau central américain de l'Ordre³⁵⁷. Malgré l'enthousiasme de Lépine et des Chevaliers, le projet de loi ne sera jamais adopté. Retiré du feuillet en 1891, il sera à nouveau déposé en 1892 avant d'être remis de nouveau³⁵⁸.

Le nationalisme canadien-français:

Lépine porte une attention particulière aux questions touchant la nation canadienne-française et son développement. Lépine est un nationaliste convaincu. Le 3 août 1891, le député de Montréal-Est propose que soit produit un relevé sur les employés des douanes à Montréal.

354 *Débats de la Chambre des communes*. 27 février 1890, p. 1269.

355 *Débats de la Chambre des communes*. 21 janvier 1890, p. 1274-1275.

356 On peut consulter le rapport dans l'appendice no 2 des *Débats de la Chambre des Communes du Canada*, 1890.

357 R. Desrosiers, D. Héroux, « Le travailleur », p. 107.

358 *Ibid.*, p. 109.

Selon lui, le gouvernement ne respecte pas le principe d'égalité des nationalités dans l'embauche de ses fonctionnaires.

Si l'on se donne la peine de faire un relevé des employés civils dans la province de Québec, on s'apercevra que les Canadiens-français n'ont pas la moitié des emplois publics auxquels ils ont droit. Et ce que je dis là s'applique particulièrement à l'égard de la douane de Montréal. Il faut des circonstances extraordinaires pour obtenir la nomination d'un Canadien-français dans ce bureau (...) je considère qu'il est de mon devoir de réclamer pour les Canadiens français la part de patronage à laquelle leur donne droit leur nombre, leur intelligence et leur éducation. Je ne blâme pas les Anglais (...) Mais je blâme ceux qui ont le pouvoir d'accorder ces emplois³⁵⁹.

La réponse du ministre Mackenzie Bowell nous renseigne davantage sur la procédure de nomination dans la fonction publique: « Les nominations sont très souvent faites sur recommandation verbale des députés. Quand survient une *vacance*, ils me disent souvent qu'ils aimeraient qu'elles échût (sic.) à un tel (...)»³⁶⁰. Le député conservateur de Montréal-centre, Curran, croit que Lépine se trompe et que l'État démontrera que justice a été rendue aux francophones. Dans sa réplique, Lépine n'hésite pas à tourner en ridicule les propos de son confrère.

M l'Orateur, pour répondre brièvement à mon honorable ami de Montréal-centre, je dirai que je suis bien convaincu que les Canadiens français, qui compte pour les trois quart de la population n'ont pas un tiers des leurs dans tout le service civil de la province de Québec (...) j'ai parfaitement raison de demander les documents contenus dans la motion, attendu que ce n'est pas la première fois qu'on entend parler de l'injustice que je viens de signaler³⁶¹.

En 1893, le député ouvrier articulera davantage ses positions nationalistes. Avec quatre autres collaborateurs³⁶², il fonde *La Revue de Montréal*³⁶³. Cherchant à rendre compte des grandes

359 *Débats de la Chambre des communes*. 3 août 1891, p.3337.

360 *Débats de la Chambre des communes*. 3 août 1891, p. 3338.

361 *Débats de la Chambre des communes*. 3 août 1891, p. 3342. La motion est adoptée.

362 Il s'agit de Fabien Vanasse, F. Lefebvre, A. de Hearne et P. Thibodeau. Vanasse fut député conservateur de Yamaska de 1879 (élection partielle) à 1891. Avocat et journaliste de profession.

363 Le journal aura une brève existence. Mensuel, il sera publié de juillet à octobre 1893.

questions sociales de l'époque, l'objectif de la revue est « la promotion des Canadiens français dans tous les domaines de l'activité humaine³⁶⁴ ». L'équipe définit sa mission dans son premier numéro comme suit:

La Revue est avant tout canadienne-française. Nous avons confiance dans l'avenir de notre nationalité sur cette terre du Canada. Les forces vitales de la race finiront par triompher des persécutions passagères du fanatisme. C'est notre foi; ce sont nos espérances. Nous devons persister à nous appeler Canadiens français, et à maintenir nos institutions, notre langue et nos lois³⁶⁵.

Lépine est le grand responsable du journal. Il tente ainsi de faire une jonction entre ses positions syndicales et son nationalisme. Nous verrons, dans la dernière section de ce chapitre, comment il se positionne sur la question de la langue au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Comme il a été possible de le constater, Lépine manoeuvre entre la critique envers le gouvernement et une position qui lui est favorable. Bien qu'il favorise les interpellations sur les sujets touchant les ouvriers, il n'en demeure pas moins qu'il doit prendre position lors des votes, et c'est cette dimension qui révèle tout le support que Lépine donne aux conservateurs.

Les projets de loi et votes en chambre

Malgré son statut et bien que certains libéraux le considèrent comme un champion de l'absentéisme parlementaire, Lépine réussit à déposer quatre projets de loi au cours de ses mandats. Le refus du gouvernement de discuter ouvertement de la question de la réglementation

364 André Beaulieu (dir.), *La presse québécoise: des origines à nos jours*, Tome 3 (1880-95), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 305.

365 *Ibid.*, p. 305.

des heures de travail force le député à déposer trois projets à cet effet entre 1893 et 1896. Alors que son travail pour l'adoption et la mise sur pied d'un Bureau de la statistique est mieux connu des historiens, cet aspect de son activité parlementaire a été totalement mis de côté. Nous pouvons également percevoir dans ces propositions un changement d'attitude des organisations ouvrières à l'égard de son rôle. Alors qu'elles sont prêtes à endosser le projet de loi de 1893, elles sont critiques et cyniques envers celui de 1895.

En 1893, Alphonse Lépine jouit d'une crédibilité certaine. Réélu deux ans plus tôt, il est nommé aux comités spéciaux des Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, des *Bills* privés et au comité sur l'agriculture et colonisation. Il dépose le 6 février 1893, un projet de loi « pour déterminer la journée de travail des ouvriers et manoeuvre à l'emploi de l'État ou des entrepreneurs et sous-entrepreneur de l'État³⁶⁶ ». Ce dernier est le 12^e projet de loi inscrit au feuillet de la troisième session du septième Parlement³⁶⁷. La journée de huit heures est une réclamation des Chevaliers du Travail figurant à la déclaration de principes. Dans son *Explication* Lépine fait d'ailleurs l'apologie de cette mesure. « Le système de huit heures de travail par jour relèvera du chômage des milliers d'hommes, en même temps, qu'il donnera un peu plus de repos à ceux qui font un dur labeur. Il contribuera à relever le niveau moral et intellectuel du peuple en donnant de l'ouvrage à ceux qui vivent dans l'indigence et en permettant à ces derniers de faire instruire leurs enfants³⁶⁸ ». Dans leur quête d'une société meilleure, cette mesure devint un élément non négociable.

366 *Débats de la Chambre des communes*. 6 février 1893, p. 293 ; *La Minerve*, 7 février 1893, p. 2.

367 L'historiographie s'est penchée sur d'Alphonse Verville, député ouvrier de 1906 à 1917, et ses nombreuses tentatives de faire adopter la journée de 8 heures. Voir Jacques Rouillard. « L'action politique ouvrière, 1899-1915 », dans Fernand Dumont (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 267-312.

368 A. Lépine, « Explications », p. 16.

Les associations ouvrières sont satisfaites du texte du projet de loi. L'Assemblée de district no 19 de l'Ordre « a résolu d'appuyer avec toute l'énergie possible le projet de loi concernant l'adoption de la journée de huit heures déposé par M. Lépine³⁶⁹ ». Le député se montre particulièrement fier de son projet, puisqu'il suscite beaucoup d'intérêt pour un projet de loi n'émanant pas du gouvernement³⁷⁰. L'Union Maisonneuve l'a également approuvé à l'unanimité³⁷¹ tout comme l'Assemblée des charpentiers et menuisiers³⁷². Jules Helbronner consacre également une chronique complète au projet de loi de Lépine et lui donne son appui.

Avec la sûreté de vue qu'ont les personnes donnant la solution possible d'un problème qu'elles ont longuement étudié, M Lépine, a dans son *bill*, limité l'application de la journée de huit heures, dans les travaux de l'État, aux travaux publics (...) quant aux objections que sa mesure est de tendance socialiste et qu'elle introduit au Canada l'intervention de l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers, elle ne tient pas debout. L'État ici, n'agit pas comme tel, mais comme patron, comme acheteur³⁷³.

S'il passe l'étape de la première lecture, le projet de loi ne franchit pas les étapes subséquentes nécessaires à son adoption, le gouvernement repoussant sans cesse son inscription à l'ordre du jour. Il meurt au feuilleton alors qu'est prorogé le parlement.

Lépine récidive deux ans plus tard. Avant l'ouverture de la cinquième session du parlement, le député de Montréal-Est assiste au banquet annuel des Chevaliers du Travail. Prenant la parole, il rappelle à l'auditoire qu'il « faudra beaucoup d'années pour que les réformes demandées par les ouvriers s'accomplissent³⁷⁴ ». Il dépose le 2 mai un projet de loi sur les heures

369 *La Patrie*, 8 février 1893, page 3. ; *La Presse*, 10 février 1893, p. 4.

370 *La Presse*, 11 février 1893, p. 4.

371 *La Patrie*, 16 février 1893, p. 4.

372 *La Patrie*, 14 février 1893, p. 4. ; *La Presse*, 14 février 1893, p. 5.

373 *La Presse*, 13 février 1893, p. 2. ; *La Presse*, 14 février 1893, p. 5.

374 *La Patrie*, 16 avril 1895, p. 5.

de travail des ouvriers de l'État. Comme le rapporte *La Minerve*, « il y est décrété que les ouvriers ne travailleront que huit heures par jour sur les travaux de l'État³⁷⁵ ». La seconde lecture, prévue pour le lendemain, n'aura jamais lieu. Le projet de loi tient sur trois articles.

1. Huit heures de travail constitueront la journée de travail pour tous les ouvriers et les manoeuvres à l'emploi de l'État que cet emploi soit permanent ou temporaire ou à l'emploi d'entrepreneurs ou de sous-entrepreneurs de travaux publics de l'État;
2. Tout employé de l'État et tout entrepreneur et sous-entrepreneur de l'État ayant sous son contrôle ou employant des ouvriers ou manoeuvres à des travaux publics, qui violera intentionnellement les dispositions du présent acte, sera coupable d'infraction et passible d'une amende n'excédant pas mille piastres, ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois, ou des deux peines simultanément, à la disposition du tribunal;
3. Les dispositions du présent acte ne s'appliqueront pas aux entrepreneurs ou sous-entrepreneurs ayant actuellement des contrats du gouvernement du Canada, non plus que dans des travaux d'urgences ou de nécessité absolue³⁷⁶.

Il faut dire que les chroniqueurs ouvriers se montrent sceptiques concernant la réussite du député. L'expérience de 1893 et la mort au feuillet du projet semblent avoir refroidi les ardeurs des organisations ouvrières³⁷⁷. Le chroniqueur ouvrier de *La Patrie* écrit amusé: « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse et l'approche des élections et la crainte des élections suggèrent à nos représentants à Ottawa de nombreuses preuves d'attachement et de tendresse envers les ouvriers. M. A.T. Lépine vient de présenter un *bill* touchant les huit heures de travail³⁷⁸ ». Alors que le Conseil central des Métiers et du Travail de Montréal revoit sa position vis-à-vis l'action politique, comme nous l'avons montré au second chapitre, le député ouvrier de Montréal-Est doit subir la critique de ses détracteurs. Le chroniqueur ouvrier de *La Patrie* écrit:

Beaucoup de bruit pour rien, dirons-nous, en voyant certains grands "martyrs soi-disant ouvriers" se faire de la réclame sur la mauvaise besogne qu'ils font au Conseil Central des Métiers et du Travail. Leur facétie pas plus que leur rage contenue n'émeuvent plus aucun

375 *La Minerve*, 3 mai 1895, p. 3.

376 *La Presse*, 3 mai 1895, p. 2.

377 *La Presse*, 14 mai 1895, p. 1.

378 *La Patrie*, 15 mai 1895, p. 3.

défenseur sincère de la classe ouvrière travaillant pour l'intérêt de tous et non pour lui-même. Ces messieurs ont tant à gagner à ce que la classe ouvrière reste dans le statu quo et ne cesse d'adresser en vain. Demandes sur demandes, plaintes sur plaintes, au gouvernement actuel sans jamais obtenir justice. Témoin, la demande des huit heures de travail pour les employés du gouvernement qui sera renvoyée aux calendes grecques.

Nous le répétons, tant que les ouvriers ne seront pas organisés afin d'être représentés dignement au parlement par de vrais et sincères représentants ouvriers, la classe ouvrière n'obtiendra aucune justice et il est inutile d'en attendre du gouvernement qui protège et enrichit les grands industriels et nous écrase d'impôts sur les objets de première nécessité qui nous ruinent et conduisent (sic.) tous à la misère³⁷⁹.

Pour une seconde fois, le projet de loi est remisé. Le député connaît un toutefois meilleur succès en juin 1895, alors qu'il présente un projet de loi privé concernant la Chambre de commerce du district de Montréal (Bill 117)³⁸⁰. Élaboré à la suite d'une pétition de la C.C.D.M., il concerne une modification à la charte de l'organisme pour l'autoriser à émettre des obligations. Comme le démontre Paul-André Linteau, la fin du XIX^e siècle marque une période d'expansion et de développement de la bourgeoisie d'affaire francophone montréalaise³⁸¹.

Nous avons traité précédemment du rôle de la petite bourgeoisie marchande dans l'organisation électorale de Lépine. Si cela permet, en partie, d'expliquer le parrainage du projet de loi par le député ouvrier, il importe de se pencher sur ses relations avec la C.C.D.M. Lépine entretient une relation privilégiée avec certains membres de cet organisme. Lui-même homme d'affaires, sa fonction de député l'amène à entretenir son réseau et à le diversifier³⁸². Sur le conseil exécutif de la C.C.D.M. nous retrouvons L.E. Beauchamp et J.D. Rolland qui ont respectivement

379 *La Patrie*, 10 juin 1895, p. 3.

380 Ne pas confondre avec la Montreal Board of Trade.

381 Dans son étude sur le personnel politique à Montréal, Paul-André Linteau démontre l'essor d'une nouvelle élite francophone dans la métropole : « Particulièrement remarquable est l'essor d'une bourgeoisie d'affaires qui développe un grand nombre d'entreprises francophones et dont les efforts sont appuyés par une Chambre de commerce (1887) et par une presse d'affaires ». Paul-André Linteau. « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914 : l'évolution d'une élite municipale », dans *RHAF*, vol.52, no 2, 1998, p. 191.

382 Nous ne savons pas si Lépine était membre de l'organisme, mais il est probable qu'il l'ait été.

signé le bulletin de mise en candidature de Lépine en 1888 et 1891³⁸³. En 1896, on retrouve à la présidence le sénateur conservateur Alphonse Desjardins³⁸⁴. Ce dernier a également appuyé la candidature de Lépine en 1891. Il n'est donc pas étonnant de voir Lépine intercéder en faveur du projet des pétitionnaires.

Le projet de loi passe l'étape de la deuxième lecture et de la troisième lecture respectivement le 17 juin et le 5 juillet. Il passa sans problèmes le processus législatif et est sanctionné le 22 juillet de la même année. Le projet de loi sur les heures de travail est à nouveau présenté en janvier 1896. Sa première lecture a lieu au début de la session parlementaire³⁸⁵, et il subira le même sort que les deux précédents projets, mettant fin ainsi aux tentatives de Lépine de voir cette législation adoptée.

Un autre aspect du travail du député été négligé par l'historiographie concerne les votes par appels nominaux. Entre 1889 et 1896, nous avons recensé un total de 202 votes. Bien que plusieurs votes portent sur des questions de procédures, certains ont un lien directement avec le programme du député ouvrier.

Pour y voir plus clair, nous avons analysé ces votes par appel nominal afin de confirmer ou d'infirmer les constatations des historiens, en particulier les propos de De Bonville dont nous avons déjà fait état. Les résultats indiquent que Lépine était absent ou s'est abstenu de voter pour 110 de ces votes, soit 54 % au total. Bien que plusieurs votes peuvent être tenus dans une même séance, nous croyons qu'il s'agit d'une bonne indication au sujet de l'absentéisme du député. De

383 Voir les annexes X et XI

384 Ancestry.com. *Montreal Lovell Directory, 1896-1897* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc, 2008.

385 Plus précisément le 9 janvier 1896.

plus, nous remarquons que Lépine a voté 73 fois avec les conservateurs et 19 fois avec les libéraux. Il a donc suivi la ligne du parti au pouvoir pour 79 % de ses votes.

Si Lépine a largement voté avec les conservateurs, il n'en a pas moins suivi son programme électoral. Le meilleur exemple est celui de la tempérance. Lors de la campagne de 1888, il prend parti pour la prohibition des boissons alcoolisées. Dans une lettre envoyée aux électeurs anglophones de Montréal-Est s'étant rassemblé à l'invitation de la Dominion Alliance Workers of Montreal, il déclare : « temperance is the strongest plank in the platform of organized labor³⁸⁶ ». Le 13 février 1889, une motion est présentée à la Chambre des Communes pour « prohiber la fabrication, l'importation et la vente de liqueurs enivrantes, sauf pour les fins sacramentelles, médicales, scientifiques ou mécaniques³⁸⁷ ». Après plusieurs amendements au sujet de la mise en application d'une telle politique, il est résolu d'ajouter l'expression « lorsque l'opinion publique sera prête à accepter une telle mesure de prohibition³⁸⁸ ». Lépine se prononce contre les amendements, laissant entendre qu'il est un partisan de la ligne dure et qu'il favoriserait l'application immédiate de la motion. Lorsque la question revient sur le plancher de la Chambre en 1891, Lépine adopte la même attitude. Alors qu'est présenté un amendement concernant l'établissement d'une commission d'enquête, Lépine vote contre. Malgré un vote serré, la motion amendée est adoptée et la Commission d'enquête sera créée. Elle remettra son rapport en 1895. Lors des débats entourant ces questions, les caucus ne se divisent pas sur la base de la ligne de parti, mais selon les intérêts des députés et de leurs électeurs.

386 *Montreal Daily Witness*, 24 septembre 1888, p. 4.

387 *Journal de la Chambre des communes*. 13 février 1889, p. 78.

388 *Journal de la Chambre des communes*. 13 février 1889, p. 81.

La question des droits des francophones touche particulièrement les députés canadiens-français. Lépine est un nationaliste comme nous l'avons vu précédemment. N'a-t-il pas dit, dans son premier discours, toute la fierté qu'il avait à parler sa langue au Parlement³⁸⁹? Le 12 février 1890, le député libéral de Berthier, Cléophas Beausoleil, dépose un amendement lors de la seconde lecture d'un projet de loi visant à modifier la loi sur les Territoires du Nord-Ouest. L'amendement tente de renforcer la reconnaissance des deux langues officielles dans la législature et la justice.

Que l'usage officiel des langues française et anglaise dans la législature et les tribunaux des Territoires du Nord-Ouest a été établi par ce parlement dans l'intérêt bien entendu de la population de ces territoires, de la bonne entente et de l'harmonie qui doivent exister entre les différentes races qui l'habitent, aussi bien qu'en vue de promouvoir, par une politique large et libérale, la colonisation et l'établissement de ces vastes domaines;

Qu'il n'est rien survenu depuis qui puisse excuser ou justifier ce parlement de retirer à la population du Nord-Ouest les droits et les privilèges qui lui ont été octroyés (...) ³⁹⁰.

Le 18 février, Lépine vote avec les libéraux pour l'amendement. Lépine appuiera également un autre amendement libéral en 1895 alors que la question des écoles du Manitoba fait rage. Depuis 1890, la question de l'enseignement de la langue française retient l'attention de la classe politique fédérale. La législature du Manitoba avait alors aboli l'usage du français dans la législature, le système juridique et le système scolaire. En 1892, la législature des Territoires du Nord-Ouest avait voté également une loi en ce sens. La gestion de la crise linguistique divise le gouvernement conservateur. Les libéraux déposent donc un amendement afin de blâmer le gouvernement pour leur piètre gestion de la question des écoles³⁹¹. La proposition est battue, mais Lépine soutient le parti de Laurier.

389 *Débats de la Chambre des communes*, 1er février 1888, p. 7.

390 *Journal de la Chambre des communes*, 12 février 1890, p. 86.

391 *Journal de la Chambre des communes*, 10 juillet 1895, p. 269.

Dans ce chapitre, nous avons dressé le portrait de l'action parlementaire et extraparlamentaire d'Alphonse-Télesphore Lépine. Député ouvrier indépendant, il doit apprendre à être patient s'il veut mettre en oeuvre le programme qui l'avait porté au parlement en 1888. Actif au début de son mandat à faire connaître les Chevaliers et à placer des membres du syndicat dans des fonctions officielles, il voit les militants de l'Ordre critiquer son travail, qualifié de partisan.

À la Chambre des Communes, Lépine réussit à traiter des questions ouvrières de premier ordre. Toutefois, les résultats tarderont à venir et l'impatience de certains militants mettra à mal la réputation du député. Il se perçoit tout au long de son mandat comme le porte-parole indépendant des ouvriers. Son soutien au Parti conservateur est indéniable comme le montrent les votes pris en chambre et les questions plantées, ce qui met à mal sa réputation. Toutefois, il n'hésite pas à s'associer avec des libéraux pour défendre les droits des canadiens-français ou lorsque le gouvernement ne remplit pas ses obligations, comme c'est le cas avec le Bureau de la statistique ouvrière. Lépine doit également composer avec le vaste éventail des sujets abordés au Parlement. Le programme des Chevaliers du Travail ne dit rien au sujet de la cruauté envers les animaux! Entre le respect de ses engagements et le débat parlementaire, il y a parfois un fossé difficile à combler.

Les Chevaliers du Travail remettent en question plus que jamais leur activisme politique. Alors que le C.C.M.T.M. tente d'implanter un programme de politique indépendante, des voix s'élèvent pour que prenne forme un véritable parti ouvrier. L'expérience de Lépine et des

candidatures individuelles tire à sa fin, et la génération de militants qui a oeuvré au côté du typographe montréalais laissera sa place à de nouvelles figures qui donneront naissance au Parti ouvrier en 1899.

Conclusion

Ce que nous avons tenté d'exposer dans cette thèse, c'est d'abord et avant tout, l'engagement et le militantisme de syndicalistes en politique active à la fin du XIX^e siècle. Ces hommes, qui ont œuvré à l'amélioration des conditions des travailleurs, ont construit un véritable réseau afin de porter le programme de l'Ordre au cœur du débat politique. Alors que l'historiographie québécoise a souvent dépeint ce militantisme en mettant l'accent sur l'aspect électoral, nous avons démontré qu'au cœur de cette action, il y avait une réflexion politique des Chevaliers du Travail. Notre étude rend compte de cette réflexion originale au niveau des institutions et du bipartisme, mais surtout de la vie et des mœurs politiques de l'époque. C'est ainsi que nous avons voulu faire la jonction entre l'histoire ouvrière et l'histoire politique.

L'étude a démontré que l'élection d'un candidat ouvrier dans Montréal-Est s'inscrit dans le développement de la conscience de classe des ouvriers montréalais. La victoire d'Alphonse-Télesphore Lépine, un candidat qui se définit comme un ouvrier et qui se sent redevable envers les travailleurs, marque un tournant sur la scène politique canadienne. Précédée par la création des journaux ouvriers, *L'Union ouvrière* en 1886, du *Trait d'Union* en 1887 et par la mise sur pied du C.C.M.T.M., elle s'inscrit dans une série de comportements distincts de la classe ouvrière qui permettent d'expliquer les conditions objectives de la vie ouvrière et de réfléchir à la recherche de solutions³⁹². L'engagement politique des Chevaliers visait certainement à développer la conscience des travailleurs. Celle-ci se bâtit à travers des campagnes publiques cherchant à les

392 F.Harvey, « Considérations sociologiques », p 24.

éduquer . Elle se bâtit également vis-à-vis réaction des forces en places, dont les partis politiques et l'Église catholique.

Certains diront que cette thèse est trop évidente, vieillotte, voire simpliste. Toutefois, elle prend tout son sens lorsqu'on l'inscrit dans le cadre du développement de l'action politique ouvrière et syndicale. Du moment où les travailleurs mettent de l'avant une candidature ouvrière indépendante, l'idée d'une politique indépendante prend racine et ne quittera pas le mouvement ouvrier, même si elle ne devient jamais l'élément prépondérant du mouvement.

Notre étude a tenté de pallier certaines lacunes de l'historiographie tout en regardant la période sous le prisme des institutions politiques qui sous-tendent l'action ouvrière. Ainsi, nous avons nuancé l'idée de radicalisme chez les Chevaliers du Travail en montrant comment l'Ordre s'est accommodé des institutions politiques et a mis de l'avant un programme axé sur la conciliation entre le Travail et le Capital. Nous avons mis en lumière le rôle dirigeant de l'A.L. Ville-Marie, du Conseil central des Métiers et du Travail de Montréal et des typographes dans la genèse de l'action politique de l'Ordre à Montréal. Nous avons plongé au cœur des campagnes électorales pour étudier le rôle des militants de l'Ordre dans la mise en place d'une organisation politique. De plus, nous avons étudié en détail le travail parlementaire de Lépine et les critiques que cela suscitait au sein de l'Ordre. Finalement, nous avons accordé une attention primordiale au bipartisme présent au sein de l'Ordre. Le lecteur a pu constater combien l'action politique a soulevé les passions chez les dirigeants syndicaux et comment celle-ci s'est transformée dans le temps. Nous pouvons désormais apprécier la richesse des débats au sujet de la politique à la lumière de l'influence des deux grands partis traditionnels. Il a également été possible d'inscrire

ce militantisme en regard du développement des partis politiques comme force organisée, ce qui renforce l'inscription de notre sujet d'étude dans la trame de l'action politique que Fernand Harvey a justement esquissé.

Rappelons brièvement les grandes étapes de notre raisonnement. Dans le premier chapitre, nous avons exploré le rôle central des membres de l'Ordre des Chevaliers du Travail. Nous avons exposé le militantisme de l'A.L. Ville-Marie dans l'adoption d'un programme politique et dans la création du Conseil central. Nous avons ainsi pu explorer les débuts de l'action politique des membres de l'Ordre lors des élections de 1886 et de 1887. Lors de cette dernière élection, il a été possible d'assister au premier affrontement entre les forces libérales et conservatrices présentes au sein des associations ouvrières de Montréal. De par sa position, le C.C.M.T.M. a établi le rapport de force nécessaire afin de permettre aux sociétés ouvrières d'apporter leur appui à un candidat. Il a été possible de voir comment les membres de l'Ordre ont contourné la position de neutralité désirée par leurs dirigeants afin d'inscrire le militantisme politique au cœur de leurs actions.

Dans le second chapitre, nous avons exploré le processus de sélection des candidats ainsi que l'organisation électorale entourant Alphonse-Télesphore Lépine. Le processus de sélection des candidats n'est pas sans importance. Il est la base de sa légitimité et de son niveau d'appui chez les ouvriers. Déterminée par les représentants des associations ouvrières en 1888, la candidature de Lépine et le programme qu'elle sous-tend, font l'unanimité chez les dirigeants de la classe ouvrière. Cependant, entre 1891 et 1896, la division entre les factions libérale et conservatrice viendra remettre en doute cette légitimité. Cela s'opère en même temps que

l'avènement de profondes transformations s'effectuèrent au sein de l'équipe électorale de Lépine. Alors qu'il est largement soutenu par ses pairs en 1888, ceux-ci sont par la suite de moins en moins présents dans son équipe qui regroupe une plus grande diversité d'acteurs.

Dans le troisième chapitre, nous avons exploré les idées de la politique indépendante chez Alphonse-Télesphore Lépine. Cherchant à unir le Capital et le Travail, il justifie ainsi la participation des ouvriers aux institutions parlementaires. Lépine avait un programme inspiré de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail et du programme du C.C.M.T.M. Lépine ne tranche donc pas avec ses prédécesseurs. Sauf, sur un point : il est protectionniste. Cela lui attire la sympathie et l'appui du Parti conservateur. Dans un débat entre deux partis politiques, deux nationalismes, entre deux visions du monde, Lépine emprunte une autre voie. Il utilise d'un discours de classe. À une époque où la pendaison de Riel représente un moment fort, il est difficile de ne pas se laisser prendre dans ce dialogue de sourds. Si son programme est similaire en 1891, il doit, cette fois-ci, défendre son bilan. Pris à partie dans un bras de fer avec le député Béland, il mobilise ses électeurs. Devenu candidat conservateur en 1896 suite à la perte du soutien du C.C.M.T.M., il ne rompt pas définitivement avec son programme, mais il le relègue au second plan.

Dans le dernier chapitre, nous explorons le travail de Lépine en chambre. Nous examinons les interventions du député ouvrier. Nous mettons en lumière le rôle du député vis-à-vis le comité législatif des Chevaliers du Travail et nous étudions les projets de loi qu'il a mis de l'avant. Nous sommes ainsi mieux à même de comprendre le peu de place laissé au député indépendant. À cet effet, il doit concilier les intérêts de ses électeurs, des associations ouvrières,

des Chevaliers du Travail et du Parti conservateur. Il n'en demeure pas moins que ses interventions touchent aux grandes préoccupations des organisations ouvrières : conditions de travail, immigration et établissement d'un Bureau de statistiques du travail.

Nous avons entrepris cette étude afin de voir comment l'action politique ouvrière était significative pour comprendre le développement des institutions politiques. C'est pourquoi nous avons mis l'emphase sur le système électoral et les partis politiques. Certaines limites s'imposaient d'emblée. Ainsi, l'étude de l'action politique au niveau municipal a été mise de côté au même titre que les élections québécoises de 1890 et 1892.

Doit-on tirer un bilan de l'activisme politique des ouvriers comme l'a fait jusqu'à présent l'historiographie? Nous jugeons que l'activisme politique des ouvriers doit être envisagé dans un plus large cadre: celui de la construction des institutions, du système de partis, de l'élargissement de l'électorat et de l'articulation d'un projet sociétal. Il ne sera pas vraisemblablement possible de tracer ce bilan sans une étude approfondie de l'implication des Chevaliers du Travail sur la scène politique municipale. De plus, la comparaison des expériences militantes à travers une étude prosopographique serait la bienvenue. Toutefois, cette étude aura permis un véritable travail au plan des mœurs électorales et du système politique canadien de la fin du XIXe siècle.

Au sujet d'Alphonse-Télesphore Lépine, nous avons cherché à le saisir dans toute sa complexité d'être humain malgré les limites que nous imposent les sources. À la fois intellectuel, typographe, nationaliste, anglophile, prohibitionniste et protectionniste, il incarne l'ouvrier « partagé entre son univers de classe et son univers catholique et national, entre son intérêt pour un

parti ouvrier et ses vieux réflexes de fidélité à l'un ou l'autre des deux partis traditionnels ». Il ne sera peut-être jamais possible de dire avec certitude combien Lépine se sentait redevable envers le Parti conservateur ou s'il a cherché à jumeler ses intérêts mercantiles avec ceux de la défense des ouvriers. Son comportement au Parlement nous indique toutefois qu'il est proche de cette formation politique. De plus, sa titularisation comme candidat de ce parti en 1896, alors que le Conseil central adopte une position de neutralité, témoigne des liens privilégiés de Lépine envers les conservateurs.

Chose certaine, il a su bâtir sa réputation par son engagement au C.C.M.T.M. et a fait preuve d'opportunisme en se déclarant en faveur de la protection. Les sources reconnaissent ses talents oratoires et il ne fait aucun doute de la centralité du personnage dans le milieu ouvrier montréalais de la fin du XIX^e siècle. Son parcours militant, les débats que suscitent sa candidature, son organisation électorale, le programme politique qu'il défend et son travail au Parlement témoignent de l'expérience des Chevaliers du Travail sur la scène politique.

Bryan Palmer avance que le radicalisme des années 1880 laissera place à une fragmentation idéologique du mouvement ouvrier durant la décennie suivante³⁹³. À notre avis, ce n'est pas tant le radicalisme que l'action politique qui est en cause. Le désenchantement des Chevaliers du Travail peut expliquer le passage d'une action politique directe des syndicats à une action politique indépendante des syndicats, selon les termes de Fernand Harvey³⁹⁴. La création du Parti ouvrier en 1899 vient ainsi diversifier l'expérience des ouvriers montréalais sur la scène politique. Comme le rappelle Jacques Rouillard, «au début du XX^e siècle, les chefs ouvriers

393 Bryan Palmer. « Labor in Nineteenth-Century Canada », dans W. J. C. Cherwinski et G. S. Kealey (ed.)

Lectures in Canadian Labor and Working Class History, Committee on Canadian Labor History, 1985, p. 56.

394 F. Harvey. « Le mouvement », p. 35.

rappelleront souvent à leur auditoire l'expérience malheureuse que leur a causée l'appui des libéraux ou des conservateurs³⁹⁵ ».

Si les Chevaliers du Travail ont su intéresser les hommes politiques aux questions du Travail, il n'en demeure pas moins que leur expérience a démontré les limites de l'action des candidatures indépendantes et la nécessité pour les ouvriers de séparer l'action politique et l'action syndicale. Toutefois, cette séparation est graduelle comme en témoigne un pamphlet anonyme publié avant les élections fédérales de novembre 1900. Un ancien secrétaire du Conseil central des Métiers et du Travail de Québec incite alors les ouvriers à se rallier au programme des libéraux de Laurier : «Mais si l'heure n'est pas encore arrivée pour le corps ouvrier de former un tiers parti à lui seul, il peut au moins jouer un rôle important en se groupant au bon moment sous le drapeau qui lui est le plus sympathique. Et puisqu'il faut être pour l'un ou l'autre des partis politiques, faisons notre choix avec discernement³⁹⁶ ». Le mouvement ouvrier avance par tâtonnement et bâtit sur ses expériences précédentes.

L'Ordre aspirait à une société nouvelle basée sur une définition morale du travail et sur l'harmonisation des rapports sociaux. Portés par cet espoir, des milliers de travailleurs joignirent ses rangs, fondèrent des Assemblées locales et donnèrent naissance à une grande organisation fraternelle qui transcendait les frontières. Comme tout mouvement social, il reposait sur le militantisme, colorant ainsi ses buts et ses objectifs. Rappelons que l'Ordre accordait une importance prépondérante aux objectifs d'organisation, de mobilisation et d'éducation. Cette prédisposition à l'engagement politique n'était pas sans créer des frictions. Comme n'importe quel

395 J.Rouillard. « L'action politique », p. 268

396 Anonyme. *Où sont nos amis? Appel d'un Chef ouvrier*, 1900, CHIM 11696, p.6.

mouvement social, des contradictions émergèrent et coexistèrent en son sein. Le programme du C.C.M.T.M, les activités électorales et l'action parlementaire d'Alphonse-Télesphore Lépine sont des moyens afin de réformer les arrangements sociaux existants. Il est certain que cet engagement n'était pas dépourvu d'idéaux, mais comme le dit si bien Leon Fink, les grands principes s'amalgament en permanence avec les choix stratégiques dictés par le contexte politique³⁹⁷.

En terminant, nous devons déplorer certaines lacunes des études sur les Chevaliers du Travail tant aux États-Unis qu'au Canada. Trop souvent, et notre thèse n'y échappe pas, avons-nous eu tendance à étudier les Chevaliers du Travail localement selon les municipalités, les provinces ou les États. D'où, le danger d'oublier que les Chevaliers du Travail sont un mouvement qui transcende les frontières tout comme le développement du capitalisme industriel. Nous devons ainsi en appeler à une véritable synthèse de l'expérience des Chevaliers du Travail qui dépasse le cadre des frontières établies et qui rend compte des expériences partagées par les membres de l'Ordre sur l'ensemble du continent, y compris sur le plan de la participation politique.

397 L.Fink. « Workingmen's democracy », p. 24.

ANNEXE I

Programme de l'Assemblée locale Ville-Marie sur lequel sont convoqués les sociétés ouvrières de Montréal en janvier 1886.

CONVENTION OUVRIÈRE

L'Association Ouvrière Ville-Marie a convoqué toutes les sociétés ouvrières de Montréal à envoyer des délégués à une assemblée générale qui aurait pour mission de discuter le programme publié par cette association et qui se résume dans les articles suivants :

Instruction

1. Obligation pour les patrons qui emploient des enfants ne sachant ni lire ni écrire, de les laisser suivre l'école à des jours et des heures déterminés.
2. Création d'écoles du soir et de bibliothèques populaires.

Justice

1. Établissement de Cours de Commissaires dans les villes où elles n'existent pas.
2. Pouvoir donné aux juges d'accorder terme et délais aux salariés débiteurs, avant l'exécution du jugement, comme cela existe en Angleterre et en France.
3. Suppression de la saisie mobilière contre les salaires débiteurs.
4. Saisie-arrêt : Maximum de la saisie-arrêt, pour l'ensemble des créanciers, fixé à 15 p. c. du salaire, avec pouvoir accordé aux juges d'abaisser ce maximum, comme il est dit au paragraphe 2, selon la nature de la dette et la position du débiteur. Exécution de la saisie-arrêt pour les sommes échues et à échoir, par simple signification faite au patron, sans exiger aucun dérangement de la part de ce dernier et sans opposition possible de la part du saisi, en dehors de l'opposition pour illégalités ou vices de forme.
5. Création d'un tribunal d'arbitres, composé par moitié de patrons et d'ouvriers, ayant juridiction dans toutes les questions et contestations concernant le travail et le salaire.
6. Remplacement de l'acte des maîtres et apprentis, qui traite les ouvriers et les apprentis comme des criminels, par des règlements plus conformes à la civilisation moderne; et devant être appliqué par les tribunaux d'arbitres et non par les magistrats de police.
7. Remplacement de la loi Taillon – Acte des manufactures de 1885- par un acte sensé et humain.

Travail

1. Suppression, dans les manufactures, du travail des enfants au dessous de 14 ans.
2. Limitation à 8 heures, de la journée de travail des femmes et des enfants.
3. Intervention du tribunal d'arbitres dans tous les contrats d'apprentissages.
4. Suppression dans les prisons des travaux faisant concurrence à l'industrie.
5. Suppression de l'immigration assistée en dehors des immigrants agricoles.

Santé publique

Mise en force et amélioration des lois existantes concernant la salubrité dans les manufactures, la construction et l'entretien des maisons d'habitation et des égouts.

Droits politiques

1. Suppression des qualifications d'éligibilité pour les candidats au parlement local et au conseil municipal, comme cela a été établi du reste pour le parlement fédéral
2. Suppression de la corvée

Source: "Convention ouvrière" dans *L'Union ouvrière*, Montréal, 9 janvier 1886, no1, page 4

ANNEXE II

Déclaration de principe des Chevaliers du Travail, 1885.

I

Faire de la valeur morale et industrielle – non la richesse – la vraie mesure de la grandeur des individus et des nations.

II

D'assurer aux travailleurs leur part légitime et la pleine jouissance des richesses qu'ils créent; assez de loisirs pour développer leurs facultés intellectuelles et sociales; tous les bénéfices, récréations et plaisir de la sociabilité; en un mot les rendre capable d'avoir part aux profits et aux honneurs d'une civilisation avancée.

III

L'établissement d'un Bureau de la statistique du travail, afin que nous puissions arriver à un aperçu correct de l'éducation et de la condition morale et matérielle des masses ouvrières

IV

La réserve, en faveur des occupants ou colons actuels, des terres publiques qui sont l'héritage du peuple. Pas un arpent de terre pour les chemins de fer ou spéculateur; nous voulons que toutes les terres qui sont maintenant entre les mains des spéculateurs soient taxées à leur pleine valeur.

V

L'abrogation de toutes les lois qui ne portent pas également sur le Capital et le Travail; et l'abolition de toutes les finesses et subtilités techniques, les délais calculés et le favoritisme dans l'administration de la justice.

VI

L'adoption de mesures ayant pour l'objet de promouvoir à la santé et à la sûreté des ouvriers employés dans les manufactures, les mines et les industries du bâtiment; aussi assurant une juste indemnité en cas d'accidents qui seraient dus à l'absence des sauves-gardes nécessaires.

VII

La reconnaissance sur un pied d'égalité, par les Corporations Industrielles, de toutes les Unions, Corps de Métiers, Ordres, et toute autres Sociétés et Associations qui sont déjà, ou peuvent être par la suite, organisées par la classe ouvrières pour améliorer leur condition et protéger leurs droits.

VIII

Le passage des lois ayant pour objet de forcer les corporations de payer leurs employés chaque semaine en monnaie légale argent comptant pour tout le travail de la semaine précédente; et de garantir aux ouvriers et journaliers le premier gage ou hypothèque sur le produit de leur travail pour le moment entier de leur salaire.

IX

L'abolition de tout système de contrats à forfait pour les travaux nationaux, provinciaux ou communaux.

X

Le passage de lois établissant un système d'arbitrage entre patrons et employés; et donnant force de loi aux décisions des arbitres.

XI

La défense de par la loi d'employer les enfants au-dessous de quinze ans dans les boutiques, mines et manufactures de toutes sortes.

XII

Défense de par la loi de louer le travail des prisonniers à des particuliers pour leurs usines.

XIII

L'établissement d'un impôt gradué et progressif sur le revenu.

XIV

Que le gouvernement établisse un système national de monnaie dans lequel l'argent monétaire soit émis directement entre les mains du peuple quantité suffisante pour les échanges, sans l'intervention de banques particulières; que l'argent de circulation ainsi émis ait cours légal et forcé et soit accepté en paiement de toutes dettes publiques et privées; et que l'État ne reconnaisse officiellement ou crée aucune banque privée ou compagnie de crédit, ni ne les couvre de sa garantie.

XV

Que les obligations et les billets portant intérêt ne soient jamais émis par le gouvernement et qu'il émette de la monnaie légale, ne portant pas intérêt, lorsque le besoin s'en fera sentir.

XVI

Que l'importation par contrat d'ouvriers étrangers soit défendue.

XVII

Qu'avec le concours des bureaux de poste, le gouvernement organise des échanges financiers et qu'il facilite le dépôt des épargnes de la classe ouvrière.

XVIII

Que le gouvernement général obtienne possession, par voie d'achat, en vertu du droit de souverain domaine, de tous les télégraphes, téléphones et chemins de fer; et que dans la suite nulle charte, lettres-patentes, ou privilège ne soient concédés à une corporation pour la construction et l'administration de moyens de transport de passagers, frets, lettres et dépêches.

XIX

De fonder des établissements de coopération de telle sorte que le système actuel de gages soit remplacé par un système industriel de "salaires coopératifs".

XX

Qu'on mette en application le principe de travail égal, salaire égal pour les deux sexes.

XXI

De raccourcir la journée de travail, en refusant de travailler plus de huit heures par jour.

ANNEXE III

Comités locaux

Campagne de A.T. Lépine au 26 septembre 1888

Adresse	Quartier	Occupant	Profession
339 rue Amherst	Saint-Jacques	A.E. Chaurest	Épicier
173 rue Jacques-Cartier	Saint-Jacques	Pierre Nami	Sculpteur
1415 rue Ontario	Saint-Jacques	A. Forger	Marchand bois et charbon
1354 rue Notre-Dame	Saint-Jacques	Thos. Briton	Tabagiste
93 rue Saint-André	Saint-Jacques	Lachance et Fournier	Tabagiste
206 Maisonneuve	Sainte-Marie	Charles Réhaume	Ouvrier
27 rue Fullum	Sainte-Marie	Jérémie Dulude	Ouvrier
409 rue Plessis	Sainte-Marie	Joseph Morin et Louis Gauslin (r)	Ouvriers
1209 rue Sainte-Catherine	Sainte-Marie	Adresse inexacte	ND
28 Carré Papineau	Sainte-Marie	John Parson	Chapelier
699 rue Notre-Dame (comité centrale de la Paroisse St-Vincent)	Sainte-Marie	Alex Moore	Barbier
Coin Visitation et Ontario	Sainte-Marie	ND	ND
Coin Maisonneuve et Lafontaine	Sainte-Marie	ND	ND
1806 Sainte-Catherine	Saint-Louis	Delphis Rochon	Tabagiste
391 rue Craig	Saint-Louis	Adresse inexacte	ND
512 Saint-Dominique	Saint-Louis	Félix Dagenais	Ouvrier
1778 Sainte-Catherine	Saint-Louis	Jos Mercier	Architecte
Coin Dorchester et Saint-Dominique	Saint-Louis	ND	ND

Sources: *La Minerve*, 26 septembre 1888 et Annuaire Lovell de Montréal, 1888-1889

ANNEXE IV

Comités locaux

Campagne de A.T. Lépine au 4 mars 1891

Sources: *La Presse*, 4 mars 1891. et Annuaire Lovell de Montréal, 1891-1892

Adresse	Quartier	Occupant	Profession
1815 rue Ste-Catherine	Saint-Louis	Lambert Leclerc	Ferblantier
4 rue St-Denis	Saint-Louis	J.A. Lefebvre	Marchand fruits
42 rue Napoléon	Saint-Louis	Adresse inexistante	ND
91 rue Drolet	Saint-Louis	J.P Foley	Marchand tuyauterie
491 rue St-Laurent (comité anglais)	Saint-Louis	A. Houle	Marchand meuble
1474 rue Ste Catherine	Saint-Jacques	M. Dumont	Restaurant
116 rue Montcalm	Saint-Jacques	Adresse inexistante	ND
1306 rue Notre-Dame	Saint-Jacques	E. Perrin	E. Perrin & Co. (res.)
1236 rue Ontario	Saint-Jacques	Mrs. A. Duffaut	Veuve
726 rue Ontario	Sainte-Marie	Louis Nadeau	Tenancier
157 rue Dufresne	Sainte-Marie	Jos. Malette	ND
1448 rue Ontario	Sainte-Marie	Adresse inexistante	ND
120 rue Shaw	Sainte-Marie	J.Gordon et W. Gordon	Forgeron et plombier
Coin Ste-Catherine et Papineau	Sainte-Marie	ND	ND
Coin Champlain et Ontario	Sainte-Marie	ND	ND
Chemin Papineau et Dorchester	Sainte-Marie	ND	ND

ANNEXE V

Carte des comités locaux 1888-1891

Source: *Atlas of the City of Montreal*. Montreal, Chas. E. Goad, civil engineer, 1890, page 7.



ANNEXE VI

Résultat de l'élection partielle, septembre 1888.

Quartier Saint-Jacques

Poll #	Adresse	Votes en faveur de Lépine	Votes en faveur de Poirier
1	1314 Notre-Dame	42	30
2	1217 Notre-Dame	40	34
3	23 Amherst	35	29
4	4 Campeau	24	26
5	5 Dubord	33	35
6	49 Campeau	24	26
7	86 Montcalm	25	19
8	175 Lagauchetière	27	34
9	116 Wolfe	36	30
10	285 Lagauchetière	33	46
11	30 Labelle	33	35
12	57 St-Christophe	34	37
13	168 Amhest	38	36
14	267 Wolfe	35	26
15	1444 Ste-Chatherine	30	39
16	73 Beaudry	45	35
17	193 Montcalm	36	29
18	186 Amherst	31	48
19	85 St-Christophe	30	47
20	214 St-Hubert	25	45
21	160 St-Christophe	49	31
22	100 St-André	24	32
23	182 St-André	34	32
24	1115 Mignone	43	37
25	403 Jacques-Cartier	59	34
26	3511 Amherst (?)	47	24
27	332 Wolfe	50	36
28	1238 Ontario	35	27
29	355 Wolfe	36	29
30	298 Beaudry	36	30
31	1029 Mignonne	34	17
32	257 Beaudry	34	16
33	1102 Ontario	33	21
34	1195 Ontario	24	11
35	389 Montcalm	20	16
36	362 montcalm	35	20
37	23 Houle	27	30

38	422 Jacques-Cartier	50	30
39	287 St-Christophe	34	36
40	110 Berri	21	22
41	91 Maple	23	24

Quartier St-Louis

Poll #	Adresse	Votes en faveur de Lépine	Votes en faveur de Poirier
42	12 Vitre	21	41
43	17 St-Dominique	28	46
44	44 St-Dominique	39	50
45	29 Sanguinet	47	48
46	101 German	30	37
47	78 St-Dominique	31	34
48	114 St-Constant	24	42
49	136 German	21	18
50	82 Élisabeth	23	31
51	131 Sanguinet	20	49
52	1222 Mignonne	40	68
53	164 St-Élisabeth	20	28
54	200 St-Dominique	36	36
55	323 St-Laurent	14	11
56	1325 Mignonne	45	26
57	241 St-Constant	26	22
58	369 German	33	45
59	306 Sanguinet	42	45
60	239 Sanguinet	26	40
61	1593 (?) Ontario	24	28
62	281 St-Dominique	22	23
63	66 Courville	25	16
64	43 Hypolite	34	26
65	13 Roy	33	17
66	547 Sanguinet	39	18
67	74 Laval	28	17
68	179 Hypolite	39	27
69	136 Hypolite	29	15
70	581 St-Laurent	29	21
71	538 St-Dominique	35	31

Quartier Ste-Marie

Poll #	Adresse	Votes en faveur de Lépine	Votes en faveur de Poirier
72	1125 Notre-Dame	39	23
73	142 Craig	44	24
74	25 De Salaberry	27	24
75	28 Carré Papineau	51	20
76	61 Lagauchetiere	67	10
77	216 Dorchester	33	21
78	1369 Ste-Catherine	37	40
79	167 Panet	44	25
80	80 Maisonneuve	40	22
81	1274 Ste-Catherine	52	25
82	79 Champlain	38	25
83	301 Carré Papineau	32	17
84	141 Maisonneuve	59	34
85	221 Visitation	49	34
86	208 Maisonneuve	59	35
87	258 Logan	43	26
88	227 Maisonneuve	38	28
89	295 Panet	58	27
90	249 Visitation	36	35
91	238 Plessis	42	24
92	281 Plessis	22	23
93	215 Lafontaine	52	20
94	982 Ontario	45	27
95	1023 Ontario	41	31
96	400 Maisonneuve	17	12
97	356 Plessis	52	22
98	1165 Papineau	30	20
99	1 St-Peter lane	29	14
100	947 Ontario	16	20
101	795 Ontario	39	19
102	641 Notre-Dame	22	28
103	4 Dufresne	27	23
104	792 Notre-Dame	26	26
105	613 Notre-Dame	18	13
106	89 Suzanne	43	20
107	108 Fullum	21	11
108	187 Dufresne	47	33
109	29 Logan	56	24

RECAPITULATION

-	St-Jacques	1435	1267
-	St-Louis	920	953
-	Ste-Marie	1474	924
-	TOTAL	3829	3144

majorité: 635

Source: *Daily Witness*, Thursday September 27, 1888, page 4.

ANNEXE VII

Résultat de l'élection dans Montréal-Est, mars 1891.

Quartier Saint-Jacques

Poll #	Adresse	Votes en faveur de David	Votes en faveur de Lépine
1	1314 Notre-Dame	47	50
2	1217 Notre-Dame	46	63
3	56 Jacques-Cartier	49	44
4	25 St-Louis	38	47
5	5 Dubord	55	53
6	66 Amherst	47	36
7	198 Lagauchetière	25	34
8	83 Bonaparte	51	41
9	73 Beaudry	51	59
10	265 Lagauchetière	50	54
11	36 A Labelle	40	43
12	57 St-Christophe	59	45
13	184 Jacques-Cartier	54	62
14	191 Amherst	28	50
15	159 Montcalm	51	46
16	104 Visitation	57	53
17	213 Montcalm	38	47
18	257 (1-2) Jacques-Cartier	49	37
19	1587 Ste-Catherine	43	40
20	1490 Ontario	65	46
21	187 St-Hubert	50	59
22	1411 St-Christophe	39	35
23	1362 Ontario	48	58
24	1107 Mignonne	57	62
25	399 Jacques-Cartier	49	74
26	395 Amherst	52	47
27	329 Amherst	58	63
28	293 Montcalm	41	47
29	351 Wolfe	42	48
30	208 Beaudry	53	54
31	1150 (?) Mignonne	31	46
32	230 Visitation	34	51
33	310 Visitation	29	49
34	340 Visitation	15	27
35	339 Montcalm	37	50
36	362 Montcalm	48	59
37	17 Houle	37	23

38	1337 Ontario	54	53
39	1361 Ontario	44	36
40	110 Berri	45	50
41	91 Maple	42	45
42	287 Berri	54	31

Quartier Saint-Louis

43	9 St-Elisabeth	46	29
44	15 St-Dominique	57	41
45	478 Lagauchetière	69	55
46	31 German	59	66
47	396 Lagauchetière	33	42
48	72 Sanguinet	51	39
49	100 St-Constant	52	47
50	110 St-Constant	74	46
51	172 German	28	43
52	147 German	57	44
53	451 Dorchester	75	69
54	155 St-Élisabeth	70	52
55	1845 Ste-Catherine	34	30
56	209 St-Dominique	54	45
57	258 St-Dominique	18	23
58	24 b St-Constant	65	52
59	246 St-Constant	38	28
60	184 St-Élisabeth	55	47
61	278 Sanguinet	61	61
62	543 Sanguinet	41	44
63	1593 Ontario	43	48
64	322 St-Dominique	42	41
65	479 St-Laurent	34	77
66	43 George-Hypolite	35	51
67	13 Roy	29	66
68	582 Sanguinet	50	76
69	74 Laval	31	62
70	212 Cadieux	43	64
71	136 George-Hypolite	15	44
72	565 St-Laurent	34	52
73	538 St-Dominique	79	75

Quartier Ste-Marie

74	1125 Notre-Dame	32	45
75	115 Notre-Dame	51	45
76	26 de Salaberry	51	62

77	12 Carré Papineau	24	64
78	19 Lagauchetière	28	102
79	216 Dorchester	41	80
80	962 Mignonne	41	51
81	167 Panet	47	47
82	16 Maisonneuve	44	52
83	1274 Ste-Catherine	67	79
84	79 Champlain	35	82
85	227 Papineau	37	43
86	658 Mignonne	25	54
87	157 Maisonneuve	47	24 (?)
88	120 Ste-Catherine	24	26
89	979 Mignonne	42	66
90	216 Plessis	51	70
91	168 Champlain	32	70
92	227 Maisonneuve	44	58
93	258 Plessis	57	85
94	1142 Ontario	58	49
95	320 Plessis	42	49
96	324 Maisonneuve	38	45
97	297 Maisonneuve	59	50
98	990 Ontario	54	60
99	413 maisonneuve	47	53
100	400 Maisonneuve	23	21
101	356 Plessis	(?)5	69
102	363 Visitation	36	38
103	1 St-Pierre lane	15	42
104	370 Shaw	41	39
105	795 Ontario	34	48
106	641 Notre-Dame	37	45
107	2 Dufresne	47	56
108	394 Notre-Dame	21	48
109	613 Notre-Dame	30	31
110	84 Dufresne	48	72
111	132 Fullum	33	53
112	178 Dufresne	44	47
113	232 Pathermais	30	64
114	179 Dufresne	40	65

RECAPITULATION

-	St-Jacques	1900	2007
---	------------	------	------

-	St-Louis	1472	1547
-	Ste-Marie	1643	2286
-	TOTAL	5015	5840

Sources: *Daily Witness*, Friday March 6, 1891, page 5 ; *La Presse* , 6 mars 1891, page 1.

ANNEXE VIII

**Journaux cités dans la thèse selon l'affiliation politique
1886-1896**

Journal	Orientation politique	Années à l'étude
<i>La Minerve</i>	Conservateur	1886-1896
<i>La Patrie</i>	Libéral	1886-1896
<i>La Presse</i>	Conservateur	1888-1896
<i>Le Canadien</i>	Libéral	1888-1891
<i>Le Daily Witness</i>	Pro-irlandais	1888-1893 (fin du journal)
<i>Le Montreal Daily Star</i>	Conservateur - Impérialiste	1888-1896
<i>La Vérité</i>	Catholique - Conservateur	1888
<i>Le Quotidien de Lévis</i>	Libéral-Conservateur	1888
<i>Le Trait d'Union</i>	Ouvrier	1887-1896
<i>L'Union Ouvrière</i>	Ouvrier	1886 (fin du journal)

ANNEXE XI

**Tableau des signataires de l'acte de candidature d'A.T. Lépine
selon la profession (1888)**

Nom	Profession
Cyrille Asselin	ouvrier
Ald. Beauchamp	conseiller municipal
Louis-Hector Beaulieu	cadre
J.E. Bayard	menuisier
L.E. Beauchamp	ND
C. Belleau	typographe
O.D. Benoît	cordonnier
N. Bigras	marchand
N. Brouillette	livreur
Onésime Corriveau	typographe
Louis Drapeau	cordonnier
E.M. Dupuis	agent d'assurance
N. Fafard	médecin
N. Fleury	cordonnier
Théo. Godin	typographe
David Grant	vendeur
John Grant	typographe
J.O. Gravel	ND
A. Hogues	plâtrier
Ald. Hurteau	conseiller municipal
J.O. Labrecque	entrepreneur
Marcel Lachapelle	peintre
Ludger Lacoste	ouvrier
Urbain Lafontaine	typographe
Fred Lapointe	peintre
Ferdinand Poirier	cordonnier
Alphonse Pouport	marchand de bois
A. Précourt	menuisier
Ald. Roy	ex-conseiller municipal
Wilfried Thibault	menuisier

Sources: *La Presse, La Minerve, La Patrie*, 17-18-19 septembre, 1888. ; Annuaire Lovell de Montréal (1888-1889)

ANNEXE X

**Tableau des signataires de l'acte de candidature d'A.T. Lépine
selon la profession (1891)**

Nom	Profession
Louis Allard	ouvrier
Guillaume Boivin	manufacturier
P.A. Boivin	comptable
N. Bourassa	boucher
E. Derome	boucher
Alphonse Desjardins (l'Hon.)	sénateur (Parti conservateur)
J.M. Dufesne	épiciier
N. Fafard	médecin
Ald. Hurteau	conseiller municipal
Ludger Lacoste	ouvrier
Urbain Lafontaine	typographe
Azarie Lamarche	entrepreneur
N. Lesage	comptable
C. Loiseau	propriétaire manufacture de biscuit
A. Mathieu	avocat
John McGill	directeur de manufacture
James Mullally	charpentier
Jos Normandin	marchand
J.A. Ouimet	secrétaire, association conservatrice de Montréal
Jos Poupart	ND
Jos Rivet	épiciier
J.D. Rolland	marchand, articles d'imprimerie
G.W. Warren	cigarier

La Minerve, 27 février 1891. ; Annuaire Lovell de Montréal (1888-1889)

ANNEXE XI

**Tableau des signataires de l'acte de candidature d'A.T. Lépine
selon la profession (1896)**

Nom	Profession
E. Asselin	boutiquier
J.O.Betrounay	marchand
T. Charpentier	entrepreneur
J. Dulude	menuisier
L. Dulude	épicier
N. Dupont	ND
J.O. Gravel	ND
J.A. Hefferman	officier des douanes
Félix Héту	charpentier
A. Lauzon	écuyer
Joseph Lauzon	plombier
J. Laviolette	forgeron
J.W. Mount	medecin
James Mullally	charpentier
Alphonse Plante	épicier
K. Sutherland	machiniste
John Toohey	tailleur (vêtement)
J.O Watts	ND

La Minerve, 17 juin 1896. ; Annuaire Lovell de Montréal (1888-1889)

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

A) Sources archivistiques

Bibliothèque et archives nationales du Canada :

MG26-A, Fonds Sir John A Macdonald, correspondance.

R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du Travail, correspondance du Grand-Maître Terence Powderly

Université du Québec à Montréal :

45-P-100, Administration, Fonds de l'Union Typographique Jacques-Cartier.

103- P1, Administration, Fonds du Conseil Des Métiers et du Travail de Montréal.

B) Sources informatisées

Ancestry.com. *Recensement du Canada de 1891* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc, 2008.

Ancestry.com. *Montreal Directory, 1888-1896* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc, 2008.

C) Sources imprimées

1-Bills, lois et statut

CANADA. «Loi du cens électoral» et «Loi sur la représentation» dans *Les statuts révisés du Canada promulgués et publiés en vertu de l'acte 49, Vic., chap. 4, A.D. 1886*, VOL1, Ottawa : B. Chamberlin, 1887.

2-Publications gouvernementales

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA. *Compte rendu officiel des débats à la Chambre des communes du Canada: première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième session du septième parlement.* Ottawa. S.E. Dawson, 1891-1895.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA. *Compte rendu officiel des débats à la Chambre des communes du Canada : deuxième, troisième et quatrième session du sixième parlement,* Ottawa, B. Chamberlin, 1888-1891.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA. *Journaux de la Chambre des communes du Canada: première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième session du septième parlement.* Ottawa. S.E. Dawson, 1891-1895.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA. *Journaux de la Chambre des communes du Canada: deuxième, troisième et quatrième session du sixième parlement,* Ottawa, B. Chamberlin, 1888-1891.

3-Journaux et revues

Québec (Montréal)

La Minerve, 1888-1896
La Presse, 1888-1896
La Patrie, 1888-1896
Le Montreal Daily Star, 1888-1896
Le Montreal Daily Witness, 1888-1893
Le Trait d'Union, 1887-1888 ; 1896
L'Union Ouvrière, 1886
La Vérité, 1888
La Revue de Montréal, 1893

Québec (autres régions)

Le Canadien, 1888-1891
Le Quotidien de Lévis, 1888

4-Rapports, compte-rendu et autres documents

Anonyme. *Ou sont nos amis? Appel d'un Chef ouvrier*, 1900, CIHM 11696, 31 p.

CANADA. *Rapport de la commission royale d'enquête sur les relations du Travail avec le Capital*, Ottawa, A.Senecal, 1889, 166 pages.

Discours de John Macdonald à l'association libérale-conservatrice des artisans d'Ottawa et du Cercle Lafontaine, octobre 1886, CIHM 32314, 28 p.

LÉPINE, Alphonse-Télesphore. *Explications de la déclaration de principes de l'Ordre des chevaliers du travail*. Montréal, Trait d'union, 1887. 27 p.

ORDER OF THE KNIGHTS OF LABOR. *Record of Procedure of the General Assembly held at Reading, Pennsylvania*, January 1-4, 1878, 25 p.

ORDER OF THE KNIGHTS OF LABOR. *Report of the Canadian Legislative Committee*, Order of the Knights of Labor, Toronto, Miller & Soole, 1888. 23 p.

ORDER OF THE KNIGHTS OF LABOR. *Report of the Canadian Legislative Committee*, Order of the Knights of Labor, Toronto, Miller & Soole, 1889. 23 p.

SOURCES SECONDAIRES

A) Instruments et ouvrages de références

BEAULIEU, André (dir.), *La presse québécoise: des origines à nos jours*, Tomes 2 (1860-79), Tome 3 (1880-95), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990.

BENSUSSAN Gérardet et George Labica (Ed.). *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1982, 1240 p.

BOTTOMORE, TOM (Ed.). *A Dictionary of Marxist Thought*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 659 p.

Chambre des communes du Canada, Renseignements historiques depuis 1867 offerts par la Bibliothèque du Parlement [En ligne], [http://www.parl.gc.ca/common/SenatorsMembers_house.asp?Language=F&Parl=40&Ses=2&Sect=hochist].

Dictionnaire biographique du Canada en ligne [<http://www.biographi.ca/index-f.html>].

B) synthèses, monographies et recueils

BRADBURY, Bettina. *Familles ouvrières à Montréal*. Montréal, Boréal, 1995, 372 p.

DE BONVILLE, Jean. *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle*. Montréal, édition de l'Aurore, 1975, 253 p.

DESROSIERS, Richard et Denis Héroux. *Le travailleur québécois et le syndicalisme*. Presses de l'Université du Québec, 1973, 156 p.

DICKINSON, John A. et Brian J. Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec, Septentrion, 2003, 452 p.

FINK, Leon. *Workingmen's democracy: the Knights of Labor and American politics*, Chicago, University of Illinois Press, 1983, 249 p.

HAMELIN, Jean (dir.), *Les travailleurs Québécois, 1851-1896*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, 221 p.

HAMELIN, Jean et Marcel Hamelin. *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Édition du jour, 1962. 124 p.

HARVEY, Fernand (dir.), *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 530 p.

HARVEY, Fernand. *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*. Montréal, Boréal Express, 1978, 347 p.

KEALEY, Gregory S. *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892*, Toronto, University of Toronto Press, 1980, 433 p.

KEALEY, Gregory S. et Bryan D. Palmer. *Dreaming of What Might Be: The Knights of Labor in Ontario*. New-York, Cambridge University Press, 1982, 478 p.

KENNEDY, Douglas. *The Knights of Labor in Canada*. University of Western Ontario, 1956. 127 p.

LIPTON, Charles. *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec (1827-1959)*. Montréal, Parti pris, 1976. 366 p.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la Crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal Express, 1979, 658 p.

PALMER, Bryan D. *Working-Class Experience: The Rise and Reconstitution of Canadian Labor, 1800-1980*, Toronto, Butterworth & Co. (Canada) Ltd, 1983. 347 p.

PALMER, Bryan D. *A Culture in Conflict. Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton (1860-1914)*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979, 331 p.

POWDERLY, Terence. *Thirty Years of Labor (1859-1889)*, New-York, A. M. Kelly, 1967, 372 p.

ROUILLARD, Jacques. *Histoire du syndicalisme québécois*. Montréal, Boréal, 1989. 535p.

THOMPSON, Edward Palmer. *The Making of the English Working Class*. London, Penguin Books, 1991, 960 p.

WEIR, Robert E. *Knights Unhorsed: Internal Conflict in a Glided Age Social Movement*. Detroit, Wayne State University Press, 2000, 228 p.

C) articles et chapitres d'ouvrages

BÉDARD, Éric. « La naissance douloureuse des partis politiques au Québec » dans *Bulletin d'Histoire Politique*. vol. 19 no 1, automne 2010, p.72.

BÉLANGER, Damien-Claude. « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 » dans *La Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, numéro 3-4, hiver-printemps 2008, p. 501-530.

CHARPENTIER, Alfred. « Le mouvement politique ouvrier de Montréal, 1883-1929 » dans *Relations industrielles*, vol. X, mars 1955, p. 74-93.

Hélène ESPESSAT et al. «Le monde du travail au Québec au XVIIIe et XIXe siècle : Historiographie et état de la question», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no 4, mars 1972, p. 499-539.

EPP, Stefan. «A Communist in the Council Chambers: Communist Municipal Politics, Ethnicity, and the Career of William Kolisnyk» dans *Labour/Le Travail*, no 63, printemps 2009. p. 80-103.

FINK, Leon. « Irrespective of Party, Color or Social Standing: The Knights of Labour and opposition politics in Richmond, Virginia » dans *Labour History*, vol. 19, no3, 1978, p. 325-349.

FINK, Leon. « Politics as Social History: A Case Study of Class Conflict and Political Development in Nineteenth-Century New England » in *Social History*, vol. 7, No. 1 (Jan., 1982), p.43-58.

FRIEDMAN, Gerald. «Success and Failure in Third Party Politics: The Knights of Labor and the Union Labor in Massachusetts (1884-1888)» dans *International Labor and Working Class History*, no 62, fall 2002, p. 164-188.

GALARNEAU, France. « L'élection partielle du quartier-ouest de Montréal en 1832 : analyse politico-sociale », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 4, 1979, p. 565-584.

GERMAIN, Annick. « L'émergence d'une scène politique : mouvement ouvrier et mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle — Essai d'interprétation » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 2, 1983, p. 185-199.

HARVEY, Fernand. «Les travailleurs Québécois au XIXe siècle : essai d'un cadre d'analyse sociologique», dans *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 25, no 4, mars 1972, p. 540.

LINTEAU, Paul-André. « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914 : l'évolution d'une élite municipale », dans *RHAF*, vol.52, no 2, 1998, p. 189-215.

MONTGOMERY, David. «Les artisans et la conscience de classe ouvrière», dans *Labour/Le Travailleur*, vol. 3, 1978, p. 233-242.

OSTRY, Bernard. « Conservatives, Liberals and Labor in the 1870's », *Canadian Historical Review*, XLI (juin 1960) p. 93-127.

OSTRY, Bernard. «Conservatives, Liberals and Labor in the 1880's», *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 27, no 2, (mai 1961), 141-161.

ROUILLARD, Jacques. « L'action politique ouvrière, 1899-1915 », dans Fernand Dumont (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 267-312.

SCHARNAU, Ralph. «Workers and Politics: The Knights of Labor in Dubuque, Iowa (1885-1890)» dans *Annals of Iowa*, vol. 48, no. 7-8, p. 353-377.

TREMBALY, Louis-Marie. « L'action politique syndicale », dans *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 21, no 1, 1966, p.44-57.

WATT, F.W. «The National Policy, the Workingman and Proletarian Ideas in Victorian Canada», dans *Canadian Historical Review*, vol. 40, no 1, 1959, p. 2-26.

D) thèses

CHAN, Victor O. *Canadian Knights of Labor with Special References of the 1880's*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1948, 209 p.

COX, Robert. *The Quebec Provincial Election of 1886*, Thèse de maîtrise, McGill University, 1949, 326 p.

DEWALT Bryan. *Arthur W. Puttee : Laborism and Working Class Politics, 1894-1918*. Thèse de maîtrise, University of Manitoba, 1985. 224 p.

MARTIN, Jacques. *Les Chevaliers du Travail et le syndicalisme international à Montréal*, Thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1965, 135 p.